

**Ministère de la Santé, de la Solidarité
et des Personnes Agées**

**République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi**

**Institut National de Recherche
en Santé Publique (INRSP)**

B.P. 1771 - Bamako, Mali

LES COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE AU MALI : 1988-1991

Seydou O. COULIBALY

Moussa KETTA

Ce travail a été mené avec un appui financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux termes d'un contrat passé avec l'Association pour la Recherche, l'Évaluation et la Formation Continue (AREFOC) sous la responsabilité scientifique du Professeur Joseph BRUNET-JAILLY

Bamako, mars 1993

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	3
1. DELIMITATION ET ORGANISATION DES SERVICES DE SANTE	4
2. METHODOLOGIE ET QUALITE DES INFORMATIONS	5
2.1 Méthodologie	5
2.2 Qualité des informations	7
3. QUELQUES INDICATEURS D'ACTIVITES	8
3.1 Fréquentation des cercles ne disposant pas d'un hôpital	8
3.1.1 Nombre des consultants par cercle et taux de fréquentation	9
3.1.2 Consultations par cercle	13
3.1.3 Hospitalisations dans les cercles dépourvus d'hôpital	15
3.2 Fréquentation dans les cercles dotés d'un hôpital	16
3.2.1 Nombre des consultants par cercle et taux de fréquentation	16
3.2.2 La fréquentation des consultations par cercle	17
3.2.3 Hospitalisations dans les cercles pourvus d'un hôpital	18
3.3 Les activités des hôpitaux	19
3.3.1 Les consultations des hôpitaux	19
3.3.2 Les hospitalisations des hôpitaux	20
4. LE FINANCEMENT DES SERVICES DE SANTE	21
4.1 Définitions	22
4.1.1 Les niveaux de formations sanitaires	22
4.1.2 Les types de dépenses	22
4.1.3 Les sources de financement	24
4.2 Financement institutionnel	24
4.2.1 Evolution du financement institutionnel	25
4.2.1.1 Evolution des dépenses institutionnelles récurrentes par région	25
4.2.1.2 Evolution des dépenses institutionnelles d'investissement par région	26

4.2.1.3 Evolution des dépenses institutionnelles totales	26
4.2.2 Structure du financement institutionnel	31
4.2.2.1 Répartition des dépenses institutionnelles de santé entre coûts récurrents et investissements	32
4.2.2.2 Répartition des dépenses institutionnelles de santé entre Frais de personnel, Produits pharmaceutiques et autres coûts récurrents	34
4.2.2.3 Répartition des dépenses institutionnelles de santé par source et par formation sanitaire	37
4.3 Ensemble des financements de la santé	38
4.3.1 La tarification	38
4.3.2 Le recours à la médecine traditionnelle	39
4.3.3 Les dépenses de médicaments modernes	40
4.3.4 La pratique privée clandestine de la médecine	42
4.3.5 Dépense de transport pour raison de santé	43
5. MECANISME DE CONTRUCTION PAR ROUTINE DES COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE	46
6. REFERENCES	49
Annexe I	50
Annexe II	75
Annexe III	100
Annexe IV	100
Annexe V	118
Annexe VI	123
Annexe VII	128
Annexe VIII	133
Annexe IX	138
Annexe X	143
Annexe XI	145

SIGNIFICATIONS DES SIGLES

AUTRESPUB = Autres Publiques

TARIF = Tarification

AUTRESPRIV = Autres Privés

OPERDEV = Opérations de Développement

COOPBILAT = Coopération Bilatérales

ORGINTER = Organisations Internationales

ONG = Organisations Non Gouvernementales

INPS = Institut National de Prévoyance Sociale

C. S. CERCLE = Centres de Santé de Cercle

INF. MILITAIRES = Infirmeries Militaires

AVANT-PROPOS

De nos jours, il ne fait aucun doute que la santé soit une question de technique ; mais personne n'ignore non plus que la santé est l'objet des choix politiques. Entre technique et politique, l'articulation passe par l'économique. L'arbitrage fait par le pouvoir politique entre les revendications nationales et internationales et la satisfaction des besoins en matière de santé prend en compte la contrainte stricte des ressources limitées. Pour soigner, la technique seule ne suffit plus, l'économique fait irruption et prélude aux choix politiques. Le coût de la maladie s'intègre dans une évaluation économique.

Il n'est donc pas étonnant qu'à côté des médecins, des épidémiologistes, des sociologues, les économistes aient à apporter leur contribution à l'analyse du fonctionnement des services de santé.

La contribution de l'économie soignée dans le cas d'espèce porte essentiellement sur le problème d'allocation des ressources au secteur de la santé. L'allocation des ressources (cf [1] p. 2) peut être appréhendée à deux niveaux : dans un premier temps il s'agit d'allouer, au secteur de la santé en concurrence avec les autres secteurs économiques, un certain volume de ressources de toutes natures (personnel, crédit ou dépenses de fonctionnement ou d'investissement) et, dans un second temps, il s'agit d'allouer les ressources à l'intérieur du secteur aux différentes activités réalisées et prévues.

En effet, le financement des services de santé dans les Pays en Voie de Développement est un vaste problème qui peut recevoir de multiples solutions selon les services concernés et selon le contexte socio-économique dans lequel ils fonctionnent.

On imagine que ces solutions résident, en général, dans la gestion correcte des ressources et une meilleure prévision des besoins. Cela suppose la maîtrise et la disponibilité des données économiques et financières sur les services de santé : des comptes nationaux de la santé et leur mise à jour régulière.

L'étude des comptes nationaux de la santé pour le Mali sur la période 1988-1991 a été entreprise pour répondre à une préoccupation du Ministère de la Santé, de la Solidarité et des Personnes Agées. Elle assure la continuité d'un premier travail (cf. [2]) effectué par l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) et dont les résultats ont beaucoup aidé le Ministère de la santé dans l'orientation de la politique de santé. Cette étude est réalisée par l'équipe de recherche en sciences sociales de la santé de l'INRSP qui a demandé et obtenu, sur requête du Ministère de la santé, un financement du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Le travail a été mené par l'équipe de recherche en sciences sociales de la santé de l'INRSP, sous la responsabilité scientifique du Professeur Joseph BRUNET-JAILLY. A cet effet, un contrat a été passé avec l'Association pour la Recherche l'Evaluation et la Formation Continue (AREFOC).

La collecte des données et informations utiles à la réalisation de l'étude a été effectuée, sous la responsabilité de Monsieur Seydou O. COULIBALY, par :

Monsieur Moussa KEITA
Mademoiselle Aïssata MAIGA
Monsieur Vinabé KAMATE
Monsieur Djibril ONGOIBA

Les données recueillies au cours de l'enquête sur la période allant de 1988 à 1991, ont été saisies par Madame COULIBALY Léontine KEITA et leur exploitation a été effectuée par Messieurs Ousmane TOURE pour la programmation, Seydou O. COULIBALY et Moussa KEITA pour la construction des tableaux reproduits en annexe.

Les auteurs de ce travail expriment leurs sincères remerciements aux directeurs nationaux du Ministère de la santé, du Ministère du plan, du Ministère de l'administration territoriale, de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique, aux directeurs des hôpitaux nationaux et des instituts.

Ils expriment leur reconnaissance aux directeurs des organisations internationales, des coopérations bilatérales et des organisations non gouvernementales.

Ils remercient enfin tous les gouverneurs de région, les commandants de cercle, les directeurs régionaux de la santé, des hôpitaux régionaux et secondaires, les médecins-chefs des centres de santé de cercle, les présidents des ordres des médecins, des pharmaciens, des sages-femmes et des comptables et experts comptables, les responsables des cliniques et cabinets privés, les pharmaciens privés, les directeurs des écoles de formation et les agents administratifs des services de santé.

Sans la contribution de chacun et de tous, ce travail n'aurait pas été mené à bien.

INTRODUCTION

L'objectif essentiel de cette étude est de recueillir les données et informations sur les activités des services de santé et sur les moyens financiers affectés annuellement entre 1988 et 1991 au secteur de la santé et sur leurs provenances, en vue d'obtenir des comptes nationaux pour chacune de ces années récentes et les comparer à la base de 1986. Il consiste aussi à dégager les mécanismes pour rendre possible la construction par routine des tableaux synthétiques sur le financement des services de santé pour le Mali.

On cherchera à préciser l'évolution de la part des dépenses publiques et privées dans le financement des services de santé par région, par niveau de formation sanitaire et par catégories de dépenses, le montant et la structure des dépenses (courantes et d'investissement) de santé, la répartition des dépenses de santé entre coûts récurrents et investissement, entre financement national et extérieur par an pour la période d'étude.

Ces données fourniront aux décideurs du secteur de la santé un instrument utile pour préparer leurs décisions en matière de rationalisation des services existants et de planification et programmation raisonnées des financements nationaux et extérieurs. Elles pourront aider, par ailleurs, les bailleurs de fonds à déterminer le niveau de l'assistance nécessaire pour un meilleur fonctionnement des services de santé.

Cette étude sera menée selon le plan suivant : nous analyserons d'abord quelques indicateurs de l'activité, en particulier le taux d'utilisations des actes médicaux pour lesquels nous avons pu obtenir des données plus ou moins satisfaisantes ; ensuite nous étudierons le financement des services de santé, où on distinguera les charges récurrentes et les dépenses d'investissement ; enfin on essaiera de dégager des mécanismes pour rendre possible la construction par routine des tableaux synthétiques sur le financement des services de santé pour le Mali. Avant, nous exposerons rapidement la délimitation et l'organisation des services de santé, ainsi que la méthodologie retenue.

1. DELIMITATION ET ORGANISATION DES SERVICES DE SANTE

Le secteur de la santé recouvre les activités des diverses unités de production fournissant des biens et services en relation avec la santé de la population à savoir : la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, les accidents corporels et la maternité (cf. [3] p. 1). Il concerne donc l'ensemble des activités de soins des services publics de la santé (y compris militaires), des hôpitaux, des praticiens privés, des ménages, l'automédication, les services des tradipraticiens en espèces et en nature (cf. [4] p. 2), les activités des officines pharmaceutiques, etc.

Les activités comme l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement du milieu, la nutrition et les affaires sociales, parfois regroupées avec la santé, ne sont pas prises en compte dans notre étude. Ainsi, les dépenses affectées à ces activités par certains services tels que la Direction Nationale de la Santé Publique, le PCAN, le Projet de Développement Sanitaire n'ont pas été comptabilisées.

L'organisation des services de santé au Mali est calquée sur le découpage administratif du territoire.

On y trouve, à la base, l'équipe de santé de village, composée généralement d'un hygiéniste secouriste et d'une matrone formés pour dispenser les soins les plus élémentaires : par exemple, les pansements de plaies, la chloroquinisation, les accouchements et l'information de la population. Il convient de signaler que tous les villages n'en sont pas dotés.

A l'échelon supérieur, on trouve dans certains secteurs de base (c'est à dire groupement de villages) des dispensaires ruraux et quelquefois des maternités rurales sous la direction d'aides soignants et de matrones.

Les arrondissements sont pourvus de centres de santé d'arrondissement tenus soit par des infirmiers diplômés d'Etat (formés en trois ans après le diplôme d'études fondamentales), soit par des simples infirmiers dits "infirmiers du premier cycle" (formés en deux ans après le certificat d'études primaires).

Au dessus, certains cercles disposent d'un centre de santé de cercle ayant une capacité d'hospitalisation et doté d'un petit bloc chirurgical : il s'agit des centres de santé du premier degré. D'autres sont dotés à la fois d'un centre de santé et d'un hôpital régional ou secondaire : on parle alors de centre de santé du second degré.

Les directions régionales et les hôpitaux régionaux existent dans les chefs-lieux de région et à Bamako, où on trouve aussi les directions nationales du Ministère de la santé, les hôpitaux nationaux, les écoles de formation en santé, les instituts, les autres formations sanitaires (centre national de transfusion sanguine, centre d'odonto-stomatologie,) auxquels il faut ajouter la Pharmacie Populaire du Mali, les services de santé des forces armées et les structures privées.

2. METHODOLOGIE ET QUALITE DES INFORMATIONS

2.1 METHODOLOGIE

Le bon fonctionnement de la pyramide sanitaire ci-dessus décrite, suppose que les niveaux inférieurs de la pyramide dirigent les cas de maladies qui dépassent leur compétence vers les instances supérieures. Il exige aussi que les premiers fournissent aux seconds, périodiquement, des rapports d'activités.

Une exploitation rapide des documents disponibles au Ministère de la santé nous a permis de constater que :

- les rapports d'activités sont irrégulièrement fournis par les différentes formations sanitaires, et mal tenus ;
- ces rapports donnent des informations erronées sur les données d'activités qui, dans la plupart des cas, sont surestimées car chaque formation veut donner l'impression au niveau supérieur qu'elle réalise un grand volume d'activités ;
- les différents rapports d'activités ne font pas ressortir de données sur l'utilisation faite des crédits alloués aux formations sanitaires par le budget d'Etat ou sur les ressources provenant d'autres sources.

Face à cette situation, pour mener à bien notre présent travail, il s'est avéré indispensable d'organiser une enquête directe auprès de chaque formation sanitaire dans chaque circonscription dans laquelle se trouve assurée une présence médicale publique investie de missions générales de service et de tutelle, et sur les institutions sanitaires de la capitale.

A cet effet, quatre diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration, tous économistes, ont été recrutés sur la base d'un test. Les enquêteurs ont reçu une formation théorique et pratique.

La formation théorique visait à clarifier au maximum, pour eux, les objectifs de l'étude ; à les doter d'arguments solides pour répondre aux éventuelles questions qui leur seraient posées au cours du travail de terrain ; à les préparer à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer sur le terrain, à les initier au questionnaire et la façon de le remplir.

Pour la phase pratique, une enquête préliminaire a été réalisée à l'Hôpital Gabriel TOURE où, trois jours durant, chaque enquêteur a rempli un questionnaire. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une discussion et d'une correction qui ont permis aux uns et aux autres de mieux administrer les questionnaires.

Dès le 30 novembre 1991, l'enquête proprement dite a démarré par les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti pour ensuite s'étendre à la région de Koulikoro (soit auprès de 36 circonscriptions administratives) et dans le district de Bamako. Les régions du Nord c'est à dire les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} régions administratives du pays, soit 10 cercles, n'ont pu être enquêtées compte tenu de l'insécurité qui y prévaut.

Auparavant, tous les interlocuteurs à visiter (responsables des administrations, des formations sanitaires, présidents des ordres professionnels) avaient reçu, par la voie la plus officielle, les informations sur les buts et les méthodes de l'étude ainsi que la consigne explicite de faciliter le travail des enquêteurs.

Chaque enquêteur, muni d'un manuel de l'enquêteur, avait pour tâche de recueillir dans les localités qu'il était chargé de visiter, pour chaque année de la période 1988-1991, auprès de chaque formation concernée, et par source de financement, les données disponibles sur place et relatives :

- aux dépenses de fonctionnement (salaires et tous les frais de fonctionnement tels que les achats d'énergie, de produits de nettoyage, de petit matériel, les frais d'entretien et de réparation, les frais de formation et de recyclage etc) et d'investissement (coûts de construction et de rénovation des bâtiments, achat de matériel roulant et de gros matériel, dépenses de formation etc) ;

- aux recettes provenant de la tarification des actes et aux subventions reçues (il s'agit dans ce second cas, des taxes et cotisations affectées à la santé) ;

- aux activités (notamment : nombre de consultants, nombre de consultations, nombre d'hospitalisations).

Une attention particulière a été portée aux officines pharmaceutiques publiques et privées, aux cabinets et cliniques privés auprès de chacun desquels les montants des chiffres d'affaires réalisés devraient être relevés sur la période de l'étude.

A cet effet, tous les documents disponibles devraient être exploités à savoir : livre de comptabilité matière, liste actualisée du personnel, rapports d'activités, livre journal, compte de gestion, ainsi que les bilans d'exécution des programmes de développement régional et local.

Ces documents ne nous procuraient pas toutes les informations recherchées et deux types de difficultés ont été rencontrées : d'abord, le caractère inapproprié de certains documents, la discontinuité des informations et la disparition totale de certains documents avec les mouvements du personnel et les événements sanglants de mars 1991 ; ensuite, la réticence de certains interlocuteurs à communiquer l'information.

La durée d'un mois par région initialement prévue s'est avérée insuffisante. Il a fallu six semaines de collecte dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti. L'enquête auprès des formations sanitaires de la région de Koulikoro a démarré après la fin de la première étape et chaque enquêteur s'est rendu dans deux cercles de la région.

Le District de Bamako a été étudié par les mêmes enquêteurs à leur retour des régions. L'étape de Bamako a été réalisée en trois temps. Il s'agissait de collecter dans un premier temps les données et informations de toutes les structures sanitaires publiques et des administrations rattachées. Dans un second temps, quelques organisations internationales et organisations non gouvernementales intervenant dans le secteur de la santé ont été visitées. Enfin, dans un troisième temps, il s'est agi de collecter les données et informations des pharmacies privées, des cliniques et cabinets de soins privés.

L'étape de Bamako a été plus longue que prévue en raison de l'importance des formations à enquêter et surtout de la réticence et même de la mauvaise volonté dont étaient animés certains de nos interlocuteurs. La plupart des refus ont été rencontrés chez les professionnels opérant dans le secteur privé de la médecine (sages-femmes, médecins et pharmaciens) malgré les lettres que les présidents de leurs ordres professionnels respectifs avaient adressées à leurs confrères pour solliciter leur collaboration. Les arguments évoqués pour justifier le refus étaient souvent ridicules : "l'Etat a refusé de me donner un terrain pour mon installation par conséquent, je ne peux pas vous communiquer mes chiffres" ; "votre lettre a un vice de forme" ; etc.

Le refus de répondre aux questionnaires, l'absence des documents, leur mauvaise tenue et leur irrégularité ont certainement eu une incidence sur la qualité des informations collectées.

2.2 QUALITE DES INFORMATIONS

La qualité des informations sera appréciée en distinguant les données économiques et celles relatives aux activités sanitaires notamment.

Pour ce qui concerne les informations économiques, on a constaté que :

- le crédit alloué par le budget de l'Etat est connu dans sa globalité ; par contre, les responsables des formations sanitaires ont été, dans la plupart des cas, incapables de fournir les détails sur les types de dépenses effectuées ; quant aux investissements leurs montants étaient ignorés ;
- les chiffres d'affaires des pharmacies privées, les recettes des cabinets et cliniques privés et les dépenses sur les fonds de développement régionaux et locaux n'ont pas été disponibles pour toutes les formations sanitaires visitées ;
- les données statistiques concernant les activités de médecine générale, les soins maternels et infantiles, les actes d'ophtalmologie, de chirurgie, de laboratoires, etc, sont soit inexistantes, soit irrégulières.

Les données obtenues auprès des pharmacies privées et des cabinets et cliniques privés ont été extrapolées dans le calcul des ordres de grandeurs des dépenses courantes de santé en 1990.

Des estimations ont été effectuées pour obtenir des informations sur les périodes pour lesquelles les données n'ont pas été disponibles. Par exemple, lorsque l'information est obtenue en 1988 et 1990, on porte la moyenne en 1989. Cette pratique a été uniquement appliquée aux activités (consultants et consultations notamment). S'agissant des consultants, pour un total de 52 observations par an, les cas pour lesquels l'estimation a été faite étaient au nombre de 13 en 1988, 10 en 1989 et enfin de 5 en 1990. Quant aux consultations, 7 cas ont fait l'objet d'une estimation en 1988 et 2 en 1989.

Les investissements pour lesquels une indication sur la valeur n'était pas disponible ont été collectés en nature. Ensuite, à partir de leur prix d'achat (pratiqué sur le marché), on leur a affecté une valeur.

Les données sur les fonds de développement régionaux et locaux sont inutilisables dans la plupart des cas. En effet, il a été constaté que les responsables de la gestion de ces fonds regroupaient dans la même facture des dépenses effectuées dans différents secteurs. Par exemple, la construction de foyers est regroupée avec le paiement des matrones ou des aides-soignants ; et personne n'est en mesure de faire une répartition par poste de dépenses.

Les données et informations ainsi obtenues ont été classées par source de financement, par type et par nature de dépenses et par niveau de formation sanitaire. Les résultats de l'enquête nous ont permis de dresser des tableaux synthétiques par région, pour l'ensemble du territoire national, par type de dépense et par niveau de formation sanitaire, sur la période 1988-1991. Avant de présenter ces différents tableaux nous allons examiner d'abord quelques indicateurs d'activités.

3. QUELQUES INDICATEURS D'ACTIVITES

Notre investigation nous a permis de recueillir des informations chiffrées sur quelques activités réalisées par les formations visitées.

Il était souhaité que les données d'activités ainsi collectées fournissent des indicateurs précis sur :

- la productivité du personnel en précisant, par exemple, le nombre moyens d'actes effectués par praticien (omnipraticien, spécialiste, sage-femme, infirmier), dans le secteur public ou privé, sur une période donnée, et son évolution ;
- le coût moyen par acte et par praticien ;
- une évolution des soins hospitaliers et des soins ambulatoires par hôpital notamment ;
- le nombre total d'entrées, de journées et les durées moyennes de séjour par service (médecins, chirurgie, obstétrique ...).

Ces indicateurs seraient utiles lorsqu'il s'agit pour les décideurs de procéder à un redéploiement du personnel ou à une révision des montants des subventions de fonctionnement.

La vétusté des services comptables et financiers du Ministère de la Santé Publique et le caractère inapproprié et irrégulier des données recueillies sur les activités sanitaires nous ont obligé à réduire nos ambitions. En effet, les agents chargés d'élaborer les statistiques sanitaires n'ont pas reçu une formation dans ce domaine. Ils ignorent souvent l'intérêt que peut présenter un chiffre. On rencontre rarement des formations sanitaires qui tiennent des registres séparés de consultants et de consultations. On enregistre généralement, dans un même cahier, tous ceux qui arrivent pour des raisons de santé à la formation sanitaire. En fin d'année, le décompte de ce registre est multiplié par une constante pour avoir le total des consultations. Cette pratique bien que plusieurs fois dénoncée continue, hélas, de plus belle.

Au cours de notre enquête, les données relatives au nombre de consultants, au nombre de consultations et d'hospitalisations ont été les plus fréquemment trouvées dans les formations. Nous nous bornerons donc dans ce qui va suivre à analyser les activités sous l'angle du taux de fréquentation des consultants, des consultations et des hospitalisations pour la période 1988-1990. (les données d'activités recueillies pour l'année 1991 sont incomplètes). Pour les taux de fréquentation et d'hospitalisation, on distinguera les localités ne disposant pas d'un hôpital et celles qui en sont dotées. On examinera particulièrement les activités des seuls hôpitaux pour avoir une idée de leur évolution.

Dans l'analyse des activités, on fera l'hypothèse que les consultants et les consultations fréquentant chaque centre de santé viennent essentiellement des cercles où ce centre est implanté. Cette hypothèse est une approximation mais elle n'est pas absurde : en effet, des estimations faites à partir des dossiers individuels anonymes fournis par le projet magasin santé, a permis d'observer que 88 % des consultations données à l'hôpital de Gao concernent les résidents de la ville de Gao (cf. [4]). Le dénombrement selon la provenance des consultants effectué dans les centres de santé d'arrondissement de Djenné a montré que 82 % des consultants viennent de l'arrondissement concerné (cf [5] p. 13).

3.1 Fréquentation des cercles ne disposant pas d'un hôpital

Ces centres de santé de cercle représentent les instances de recours des centres de santé d'arrondissement, où il n'y a ni hôpital ni bloc chirurgical. Ils sont implantés dans les chefs-lieux de cercles qui sont des endroits où les groupements humains sont importants.

3.1.1 Nombre des consultants par cercle et taux de fréquentation

Le tableau 1 ci-dessous donne l'effectif des consultants reçus entre 1988 et 1990 par les centres de santé des cercles qui ne sont pas pourvus d'hôpital.

Tableau 1 : Consultants par cercle et par an entre 1988 et 1990 (cercles dépourvus d'hôpital)

Centres	1988	1989	1990	Pop87	TF88	TF89	TF90	TFM
Bafoulabé	9038	10365	9223	143939	6,28	7,20	6,41	6,63
Diéma	9976	8965	8735	110550	9,02	8,11	7,90	8,34
Keniéba	8650	8005	6465	101788	8,50	7,86	6,35	7,57
Kita	19529	11967	27337	233906	8,35	5,12	11,69	8,38
Yelimané	14612	21824	13806	89402	16,34	24,41	15,44	18,73
Total Kayes	61805	61126	65566	679585	9,09	8,99	9,65	9,25
Koulikoro	15824	19033	11923	125811	12,58	15,13	9,48	12,39
Banamba	12080	13019	11142	108775	11,11	11,97	10,24	11,11
Kangaba	5206	8029	9835	55985	9,30	14,34	17,57	13,74
Kolokani	10071	6419	15648	149959	6,72	4,28	10,43	7,14
Nara	10284	9698	10871	147337	6,98	6,58	7,38	6,98
Total Koro	53465	56198	59419	587867	9,09	9,56	10,11	9,59
Bougouni	12551	22258	31965	220443	5,69	10,10	14,50	10,10
Kadiolo	17277	22201	27157	98337	17,57	22,58	27,62	22,59
Kolondiéba	8142	9480	10818	103352	7,88	9,17	10,47	9,17
Koutiala	37617	48801	44534	286244	13,14	17,05	15,56	15,25
Yanfolila	35159	30180	30237	123535	28,46	24,43	24,48	25,79
Yorosso	6335	5897	6773	104463	6,06	5,65	6,48	6,06
Total Sko	117081	138817	151484	936374	12,50	14,82	16,18	14,50
Barouéli	15938	19497	20912	127684	12,48	15,27	16,38	14,71
Bla	30939	38992	39129	150382	20,57	25,93	26,02	24,17
Macina	25668	24659	25368	140109	18,32	17,60	18,11	18,01
Niono	19659	38396	79014	161594	12,17	23,76	48,90	28,27
Tominian	39386	43566	60883	127764	30,83	34,10	47,65	37,53
Tot. Ségon	131590	165110	225306	707533	18,60	23,34	31,84	24,59
Bandiagara	26068	16725	18567	182869	14,26	9,15	10,15	11,18
Bankass	11018	11914	48322	155999	7,06	7,64	30,98	15,23
Djenné	5942	8602	7784	128586	4,62	6,69	6,05	5,79
Douentza	15982	23998	16185	150608	10,61	15,93	10,75	12,43
Koro	9943	9903	7571	211988	4,69	4,67	3,57	4,31
Total Mopti	68953	71142	98429	830050	8,31	8,57	11,86	9,58
Ensemble	432894	492393	600204	3741409	11,57	13,16	16,04	13,59

TFX = (Consultants de l'année X/Population1987)*100 ; c'est le taux de fréquentation de l'année X

TFM = Taux de Fréquentation moyen = (TF88+TF89+TF90)/3

Il convient de signaler ici que cette notion de centre de santé de cercle ne disposant pas d'un hôpital est fondée sur la classification administrative. En réalité, certains centres de santé classés dans cette catégorie disposent d'un bloc chirurgical.

Le taux de fréquentation est le rapport du nombre total des consultants (ensemble des nouveaux cas) d'un cercle donné à la population de ce cercle. Il indique, dans une localité déterminée, le nombre d'habitants sur 100 qui se sont présentés au centre de santé une fois dans l'année.

Il aurait été souhaitable de calculer les taux de fréquentation de chaque année à partir des estimations de la population de l'année concernée. Mais, compte tenu du caractère non fiable des taux d'accroissement disponibles par cercle, nous avons préféré utiliser les chiffres du dernier recensement de la population et de l'habitat qui date de 1987. Ceci nous a probablement conduit à des taux de fréquentation légèrement surestimés.

Les cercles de Dioïla, Koulikoro, Téninkou et Youvarou sont exclus de l'analyse faute d'informations disponibles sur l'effectif des consultants.

Les taux de fréquentation des consultants de l'ensemble des cercles ne disposant pas d'un hôpital évolue de façon croissante d'une année à l'autre sur la période considérée. Il est passé 12 % en 1988 à 16 % en 1990 en passant par 14 % en 1989.

Analysés par cercle, ces taux connaissent une hausse progressive dans certains cercles et une baisse continue dans d'autres. Ainsi, à Tominian le taux de fréquentation est passé de 31 % en 1988 à 48 % en 1990. Il est possible qu'il s'agisse ici de consultations car en 1986, ce taux atteignait à peine 20 %. A Kadiolo, le nombre des consultants est passé de 22 000 en 1988 à environ 100 000 en 1990, soit des taux de fréquentation de 18 % et 28 % respectivement. Par contre à Koro, de 5 % en 1988, le taux de fréquentation des consultants est inférieur à 4 % en 1990.

Si nous nous intéressons au taux moyen de fréquentation des consultants par cercle calculés sur la période 1988-1990, il est d'environ 38 % pour le cercle de Tominian en moyenne par an. Donc, sur 100 habitants 38 se présentent au centre de santé de Tominian une fois dans l'année. Ensuite, viennent les centres de santé de Niono et de Yanfolila avec un taux moyen de 27 % chacun. Par contre, pour les centres de santé de Koro, Djenné, Bafoulabé, Nara, le taux de fréquentation est compris seulement entre 4 et 7 % au cours de la période étudiée.

Ces derniers taux se comparent à ceux calculés par le Dr G. KBGELS-CORNELIS à partir des chiffres des consultants relevés directement en 1986 dans les registres des cercles de Kénédougou, Bafoulabé et Kita : environ 4 % seulement (cf. [3] p. 31).

L'évolution des consultants du centre de santé de Niono, qui double presque tous les ans entre 1988 et 1990, s'explique par l'intervention des Pays Bas dans le cadre du projet Soins de Santé Primaire de Niono (vente de médicaments essentiels notamment). Pour les autres variations constatées, aucune explication n'a été fournie aux enquêteurs à ce sujet par les responsables des formations concernées.

On remarque aussi que même si le taux de fréquentation à Tominian est le double de celui de Koutiala, le niveau des activités est comparable. En effet, chacun des deux cercles a reçu environ 9 % du total des consultants des cercles non dotés d'hôpital en 1988 et en 1989. La différence observée est le fait de la population : le second cercle est deux fois plus peuplé que le premier.

Pour ce qui concerne les taux de fréquentation des consultants par région, on constate que le plus élevé se rencontre dans les centres de santé de la région de Ségou : 25 % en moyenne par an sur la période étudiée. Vient ensuite la région de Sikasso avec 15 % en moyenne par an. Les

centres de santé des régions de Koulikoro et de Mopti ont des taux moyens de fréquentation des consultants voisins de 10 % chacun. Le taux le plus faible se rencontre dans la région de Kayes avec 9 % seulement.

Le taux élevé de fréquentation des régions de Ségou et Sikasso est peut-être imputable aux possibilités économiques de ces régions.

En outre, l'analyse de ce tableau montre, d'après les chiffres collectés, que le nombre total des consultants des localités enquêtées est passé d'environ 433 000 en 1988 à 600 000 en 1990. Si l'on divise le total des consultants par la population 1987, on trouve pour l'ensemble des centres de santé des cercles non dotés d'hôpitaux, des taux de fréquentations moyens qui varient de 12 % en 1988 à 16 % en 1990.

Les taux de fréquentation ainsi calculés sont certes faibles. Cependant, ils se comparent à ceux obtenus dans les régions de Tombouctou et de Gao en 1987 — où l'ONG Médecins Sans Frontières intervenait à travers le projet Magasin Santé pour permettre à la population d'accéder aux soins à un faible coût, sans lequel les taux seraient certainement bien inférieurs — soit 13 % pour l'ensemble de la région de Tombouctou et 17 % sur l'ensemble de la région de Gao (cf. [4] p. 53).

Pour les 3 741 409 habitants des cercles non pourvus d'hôpital, on a enregistré, en 1990, environ 600 000 consultants soit un taux de fréquentation des consultants de 16 % environ. Ce taux est obtenu à partir des données d'activités collectées auprès des formations sanitaires des 5 régions administratives du pays. Il est voisin de celui calculé dans les 7 régions en 1986 qui était de 15 % (cf. [3] p. 30). Mais si on exclut des données de 1986 le total des consultants de cercles des sixième et septième régions, on tombe sur un taux de fréquentation voisin de 13 %.

On remarque que tous les cercles non pourvus d'hôpital des régions de Kayes et de Koulikoro ont reçu moins de consultants en 1990 par rapport à 1986. Le phénomène inverse est observé dans les cercles de la région de Ségou.

On peut penser que la supériorité du taux de fréquentation auquel nous arrivons en 1990 par rapport à celui obtenu en 1986 s'explique par le fait que, pour cette dernière année, les informations sur les consultants des cercles de Doila, Koulikoro, Teninkou et Youwarou n'avaient pas pu être collectées. Mais cet argument ne doit pas être la seule raison car, parmi les cercles dont les informations ont manqué en 1986, seules les données de Koulikoro ont été obtenues en 1990.

Si on exclut les données relatives au cercle de Koulikoro, pour retenir les cercles pour lesquels les données ont été disponibles en 1986, on parvient à un taux de fréquentation des consultants variant de 11 % en 1988 à 16 % en 1990. Ce taux atteint à peine 13 % en 1989. En comparant les taux ainsi calculés à celui obtenu en 1986, on remarque que, à l'exception de 1990, ceux-là sont inférieurs à celui-ci. Les formations sanitaires ont reçu moins de consultants en 1988 et 1989 qu'elles n'en avaient reçu il y a six ans. Pouvons-nous penser que la qualité des statistiques s'est améliorée au cours de la période étudiée ? L'évolution constatée serait-elle imputable au faible niveau de couverture des informations ? Ou bien la baisse de l'activité est-elle le fait de l'introduction de la tarification dans beaucoup de formations sanitaires ?

Les formations sanitaires qui appliquent une bonne organisation du recouvrement des coûts ont mis en place des supports de gestion pour améliorer la qualité des données statistiques. Mais force est de constater que dans la plupart des cas, ces supports sont soit inexistantes, soit mal conçus, soit mal tenus (cf. [6]). Il n'est donc pas évident que la qualité des données relatives aux activités sanitaires se soit substantiellement améliorée depuis 1986.

Avant 1986, seuls les cercles de Bankass, Koro et Mopti avec l'ONG Médecins Du Monde et les cercles de Kita, Bafoulabé et Kénédougou avec le projet Banque Mondiale appliquaient un recouvrement de coût bien organisé. C'est à partir des années 1987 qu'on a pensé à étendre à beaucoup d'autres cercles une meilleure organisation du recouvrement des coûts.

Avant la mise en place de nouveaux systèmes de recouvrement, les soins, en pratique payants, étaient déclarés officiellement gratuits. Le personnel sanitaire profitait de cette confusion pour exiger directement des malades des rétributions en contre-partie du service rendu. Puisqu'il n'était pas possible de distinguer les soins ayant fait l'objet d'un paiement de ceux qui étaient gratuits, on portait sur les registres le nom de tout malade vu dans la formation pour justifier une activité intense. Avec les nouveaux systèmes toutes les consultations doivent être enregistrées au niveau de la tarification. Alors les consultations parallèles ne seront plus mentionnées sous peine pour l'auteur de l'acte d'avoir à rembourser au moins le montant du tarif (cf. [7] p. 13). C'est peut-être pour ces raisons que les centres de Djenné, Bandiagara, Koro, Bankass, Kita, Bafoulabé, Kénédougou, qui appliquent un système de recouvrement de coûts, enregistrent de faibles taux de fréquentation : en 1988 et en 1989 partout inférieurs à 10 %.

L'analyse de ce tableau montre que le nombre total de consultations (tout contact avec un professionnel de la santé) effectuées par les centres de santé de cercle ne disposant pas d'un hôpital est passé de 800 mille consultations en 1988 à 1,12 million en 1990. Le taux de fréquentation calculé varie de 21 % en 1988 à plus de 30 % en 1990 soit un taux de fréquentation d'environ 26 % en moyenne par an sur la période considérée.

Les activités de consultation ont connu une hausse progressive dans le cercle de Tominian entre 1988 et 1990. Le taux de fréquentation est passé de 64 % à plus de 91 %, respectivement. Ce taux a évolué à la baisse à Koro où il n'est que les 3/4 en 1990 de ce qu'il était en 1988.

Le taux de fréquentation moyen par an des consultations atteint 47 % dans la région de Ségou, 25 % dans la région de Sikasso et il n'est que de 18 % dans la région de Koulikoro. Analysé par cercle, il atteint 75 % à Tominian, et reste inférieur à 13 % pour chacun des cercles de Kéniéba, Bafoulabé, Koro, Nara et Djenné.

Le taux de fréquentation des consultations calculé à partir des données relevées directement dans les registres de consultations de chacun des arrondissements du cercle de Djenné, un an après le démarrage du système du recouvrement des coûts, a été estimé à environ 60 % (cf. [5] p. 89) sur la période d'une année (avril 1989 à mai 1990). A partir des informations relevées au seul niveau du cercle, nous avons obtenu un taux de fréquentation apparemment bien inférieur (moins du tiers).

La différence observée entre ces deux taux s'explique : le taux de 60 % est obtenu en rapportant le total des consultations à la seule population desservie (définie comme celle qui réside à moins de 15 kilomètres de la formation considérée) qui n'est que de 37438 habitants. S'il est vrai que ce sont les populations avoisinantes des formations sanitaires qui y viennent très souvent, il est aussi vrai que ces dernières sont implantées pour satisfaire aux besoins sanitaires de toute la population du cercle. Ainsi, en rapportant le total des consultations calculées par K. DIARRA et alii (cf. [5]) à la population totale du cercle, on obtient un taux de 17 % contre environ 16 % d'après nos données pour 1990.

La différence entre les taux obtenus par K. DIARRA et alii et ceux auxquels nous parvenons, a donc deux explications essentielles :

- la première se situe au numérateur : les données de consultations enregistrées par K. DIARRA et alii ont été collectées auprès des centres de santé de cercle et d'arrondissement ; celles exposées dans la présente étude ont été obtenues auprès du centre de santé de cercle ;
- la seconde se situe au dénominateur : lorsque K. DIARRA et alii utilise la population résidant à moins de 15 km du centre de santé, nous avons pris en compte la population totale du cercle considéré.

Par ailleurs, le nombre moyen de consultations par consultant donne une constante égale à 2 en moyenne par an sur la période étudiée. Cette constante paraît élevée. Il faut donc craindre que le nombre de consultations ne soit multiplié par un chiffre arbitraire.

3.1.3 Hospitalisations dans les cercles dépourvus d'hôpital

Nous donnons ici dans le tableau 3, les taux d'hospitalisation des centres de santé non pourvus d'hôpitaux et pour lesquels nous avons obtenu les informations voulues.

Tableau 3 : Hospitalisation dans les cercles dépourvus d'hôpital

Centres	1988	1989	1990	Pop1987	TH88	TH89	TH90	THM
Bafoulabé	211	218	225	143939	,15	,15	,16	,15
Diéma	251	251	251	110550	,23	,23	,23	,23
Keniéba	286	420	695	101788	,28	,41	,68	,46
Kita	360	360	422	233906	,15	,15	,18	,16
Yelimané	133	126	94	89402	,15	,14	,11	,13
Tot. Kayes	1241	1375	1687	679585	,18	,20	,25	,21
Banamba	322	322	401	108775	,30	,30	,37	,32
Dioila	287	479	493	253706	,11	,19	,19	,17
Kangaba	72	66	15	55985	,13	,12	,03	,09
Kolokani	285	290	294	149959	,19	,19	,20	,19
Nara	217	217	184	147337	,15	,15	,12	,14
Tot. Kkoro	1183	1374	1387	715762	,17	,19	,19	,18
Bougouni	1123	1560	2167	220443	,51	,71	,98	,73
Kadiolo	380	337	293	98337	,39	,34	,30	,34
Kolondiéba	966	750	704	103352	,93	,73	,68	,78
Koutiala	135	112	130	286244	,05	,04	,05	,04
Yanfolila	715	495	577	123535	,58	,40	,47	,48
Yorosso	32	77	75	104463	,03	,07	,07	,06
Tot. Sikasso	3351	3331	3946	936374	,36	,36	,42	,38
Barouéli	725	632	2241	127684	,57	,49	1,76	,94
Bla	133	534	2620	150382	,09	,36	1,74	,73
Macina	216	243	751	140109	,15	,17	,54	,29
Niono	908	1247	2803	161594	,56	,77	1,73	1,02
Tominian	414	592	396	127764	,32	,46	,31	,37
Tot. Ségou	2396	3248	8811	707533	,34	,46	1,25	,68
Bandiagara	241	219	133	182869	,13	,12	,07	,11
Bankass	156	146	193	155999	,10	,09	,12	,11
Djenné	54	83	115	128586	,04	,06	,09	,07
Douentza	242	170	225	150608	,16	,11	,15	,14
Koro	206	159	94	211988	,10	,08	,04	,07
Teninkou	225	257	482	118178	,19	,22	,41	,27
Youvarou	434	481	457	75469	,58	,64	,61	,61
Tot. Mopti	1558	1515	1699	1023697	,15	,15	,17	,16
Ensemble	9729	10843	17530	4062951	,24	,27	,43	,31

THX = (Hospitalisations de l'année X/Population1987)*100

THM = Taux d'Hospitalisation Moyen

Le taux d'hospitalisation désigne la proportion de la population reçue en hospitalisation dans une formation sanitaire donnée au cours d'une année. Il est obtenu en rapportant le nombre total des hospitalisations reçues dans les centres de santé à l'ensemble de la population du cercle d'implantation.

Le nombre total de malades hospitalisés enregistrés dans l'ensemble des centres de santé situés là où il n'y a pas d'hôpital est compris entre 9 700 et 18 000 sur la période de 1988 à 1990. Ceci correspond à un taux d'hospitalisation annuel moyen inférieur à 0,32 % sur la période étudiée. Ce taux, bien que faible, s'est légèrement amélioré par rapport à la base de 1986 où il était de 0,25 % (cf. [3] p. 30).

Le taux d'hospitalisation le plus élevé se rencontre dans le cercle de Niono avec 1,02 % en moyenne par an sur la période étudiée. A Koudela, ce taux n'est que de 0,04 % (moins de 4 personnes sur 10000 ont accès aux soins hospitaliers dans cette localité).

3.2 Fréquentation dans les cercles dotés d'un hôpital

Dans ce chapitre, on fait pour chaque cercle doté d'un hôpital, le total des consultants reçus par l'ensemble des formations sanitaires qui y sont implantées (centre de santé et hôpital notamment).

Il convient de signaler ici que, l'hypothèse selon laquelle les consultants et les consultations reçues dans chaque centre de santé viennent essentiellement des cercles où ce centre est implanté, est moins justifiée pour l'hospitalisation que pour les consultations. En effet, les malades admis en hospitalisation dans les hôpitaux régionaux ou secondaires peuvent provenir d'autres localités que celles des cercles où sont implantés ces hôpitaux.

3.2.1 Nombre des consultants par cercle et taux de fréquentation

L'analyse du tableau 4 des taux de fréquentation des consultants par an et par cercle dans les cercles dotés d'un hôpital nous permet de constater que :

- le taux moyen de fréquentation des consultants par cercle doté d'un hôpital varie de 22 % en 1988 à environ 30 % en 1990 ;
- le taux de fréquentation le plus élevé se rencontre à Bamako avec un taux de fréquentation passant de moins de 19 % à plus de 59 % entre 1988 et 1990 respectivement, soit un taux moyen de 39 % par an sur la période considérée ; ceci peut probablement s'expliquer par le fait que, à Bamako, l'accès aux formations sanitaires est le plus facile.
- les taux les plus faibles sont le fait des cercles de Kati et Ségou.

Tableau 4 : Consultants par cercle et par an entre 1988 et 1990 (cercles dotés d'un hôpital).

Centres	1988	1989	1990	Pop87	TF88	TF89	TF90	TFM
Bamako	120142	245860	381635	646163	18,59	38,05	59,06	38,57
Kayes	90861	92117	93373	247200	36,76	37,26	37,77	37,26
Nioro	19457	22139	24084	131790	14,76	16,80	18,27	16,61
Kati	59434	44361	43322	340600	17,45	13,02	12,72	14,40
Sikasso	83051	78060	60971	374611	22,17	20,84	16,28	19,76
Ségou	61707	56810	76251	418621	14,74	13,57	18,21	15,51
San	50844	63775	57083	202096	25,16	31,56	28,25	28,32
Mopti	88016	84987	37530	243245	36,18	34,94	15,43	28,85
Total	573512	688109	774249	2604326	22,02	26,42	29,73	26,06

Il convient de signaler, que même si à Bamako on a un taux de fréquentation élevé, les données utilisées dans notre calcul ne concernent que les seuls centres de santé de commune. Les données des consultants des hôpitaux, des instituts, des cabinets et cliniques privés n'ont pas été obtenues. En outre, les données sur le nombre de consultants de l'hôpital régional de Sikasso manquent. Les taux ainsi calculés sont donc largement sous-estimés.

Dans les cercles de Kati et de Ségou, les informations sont défectueuses.

On remarque d'une façon générale que le taux de fréquentation moyen par an des consultants des cercles ne disposant pas d'hôpital est inférieur à celui des cercles qui en sont dotés : 16 % pour les premiers contre 26 % pour les seconds. Cette différence est essentiellement imputable aux effectifs des consultants reçus dans les hôpitaux.

3.2.2 La fréquentation des consultations par cercle

L'ensemble des consultations obtenues auprès des cercles qui sont dotés d'un hôpital est regroupé dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5 : Consultations par cercle et par an entre 1988 et 1990 (cercles dotés d'un hôpital).

Centres	1988	1989	1990	Pop87	TF88	TF89	TF90	TFM
Bamako	349860	469286	498127	646163	54,14	71,08	77,09	67,44
Kati	136911	171746	159917	340600	40,20	50,42	46,95	45,86
Kayes	157001	159171	146283	247200	63,51	64,39	59,18	62,36
Sikasso	177308	172518	150873	374611	47,33	46,05	40,27	44,55
Ségou	258816	206983	261536	418621	61,83	49,44	62,48	57,92
Mopti	96055	104638	108378	243245	39,49	43,02	44,56	42,35
Nioro	31224	57982	105266	131790	23,69	44,00	79,87	49,19
San	137591	164568	177019	202096	68,08	81,43	87,59	79,03
Total	1344766	1496892	1607399	2604326	51,64	57,48	61,72	56,94

Pour les 2,6 millions d'habitants des localités disposant d'un hôpital, on a enregistré environ 1,6 million de consultations soit un taux de fréquentation de 62 % en 1990.

L'analyse de ce tableau montre que les taux de fréquentation des consultations pour les cercles dotés d'autres formations sanitaires que les centres de santé de cercle (hôpitaux notamment) peuvent atteindre 88 % (San 1990). Le taux moyen de fréquentation par cercle, pour une année

donnée, varie entre 52 et 62 % soit un taux moyen annuel de 57 % sur la période étudiée. Quant au taux moyen de fréquentation pour un cercle donné, il varie entre 42 et 79 % sur la période considérée.

En 1986, le taux de fréquentation moyen calculé à partir des consultations des cercles pourvus d'autres formations sanitaires était d'environ 55 % sur le territoire national (cf. [3] p. 32). Si on ne tient pas compte des consultations effectuées dans les hôpitaux de Gao et Diré, ce taux devient 57 % contre un taux moyen de 62 % en 1990 et un taux moyen de 57 % entre 1988 et 1990. Les activités de consultations des cercles pourvus d'hôpital ont connu une évolution favorable entre 1988 et 1990 par rapport à ce qu'elles étaient en 1986.

3.2.3 Hospitalisations dans les cercles pourvus d'un hôpital

Les taux d'hospitalisation les plus élevés sont enregistrés dans le cercle de Sikasso où ils varient de 1,25 % à environ 1,5 % sur la période 1988-1990 soit un taux d'hospitalisation moyen de 1,4 % sur la période considérée. Ailleurs, il reste toujours inférieur 1 %. Le tableau 6 suivant donne un récapitulatif des taux d'hospitalisation pour les cercles disposant d'un hôpital.

Tableau 6 : Taux d'hospitalisation par cercle

Centres	1988	1989	1990	Pop87	TH88	TH89	TH90	THM
Bamako	7991	9428	7674	646163	1,24	1,46	1,19	1,29
Kayes	1921	2192	2594	247200	,78	,89	1,05	,90
Niolo	433	503	497	131790	,33	,38	,38	,36
Kati	818	1097	648	340600	,24	,32	,19	,25
Sikasso	4678	5344	5425	374611	1,25	1,43	1,45	1,37
Ségou	3243	2927	2659	418621	,77	,70	,64	,70
San	1515	2348	2118	202096	,75	1,16	1,05	,99
Mopti	1595	2473	2375	243245	,66	1,02	,98	,88
Total	22194	26312	23990	2604326	,85	1,01	,92	,93

La présence d'une formation hospitalière dans ces localités explique le nombre élevé de cas d'hospitalisation rencontrés. En effet, les seuls hôpitaux ont reçu 92 % de l'ensemble des hospitalisations des cercles pourvus d'un hôpital en 1990.

Au total, en 1990, nous avons recensé auprès de l'ensemble des formations sanitaires des localités visitées (dans les cinq premières régions administratives), 1,4 million de consultants et 2,7 millions de consultations. Pour les 6.345.735 habitants de ces localités, on obtient un taux de fréquentation de 22 % pour les consultants et 43 % aux consultations. Pour la même année, le taux d'hospitalisation calculé sur l'ensemble des localités visitées reste inférieur à 1 %. Ce taux reste très faible car déjà en 1979 (cf. [2] p. 156), le taux d'hospitalisation était d'environ 3 % au Sénégal soit le triple de celui enregistré au Mali onze ans après.

Par ailleurs, en 1986, on a enregistré à partir des données collectées en 1986, auprès de l'ensemble des formations sanitaires du pays, environ 1,4 million de consultants qui se compare au chiffre de 1979. Mais si on retranche de ce total l'effectif des consultants des 6^{ème} et 7^{ème} régions, on tombe sur 1,2 million. On peut donc conclure que les consultants reçus dans les formations sanitaires couvertes par la présente étude n'ont que faiblement augmenté entre 1986 et 1990 avec un taux d'accroissement moyen inférieur à 4 % par an.

Nous allons analyser dans le chapitre suivant les activités des seuls hôpitaux.

3.3 Les activités des hôpitaux

Les données relatives au nombre de consultants des hôpitaux nationaux du Point G et de Gabriel TOURE, et de l'hôpital régional de Sikasso n'ont pas été obtenues. Par conséquent, nous analyserons les activités des hôpitaux en nous limitant aux consultations et aux hospitalisations.

3.3.1 Les consultations des hôpitaux

Il ne sera pas procédé ici à une analyse des taux de fréquentation car il nous est difficile de déterminer l'effectif de la population à laquelle doit être rapporté le total des consultations réalisées par un hôpital déterminé.

Tableau 6 : Consultations des hôpitaux par an

Hôpitaux	1988	%	1989	%	1990	%
Hôpitaux nationaux	147547	50,15	155976	54,93	155154	53,46
Point G	27796	9,45	28386	10,00	29030	10,00
Gabriel TOURE	74350	25,27	73612	25,92	72885	25,12
Kati	45401	15,43	53978	19,01	53239	18,35
Hôpit. régionaux	116046	39,44	97814	34,45	101972	35,14
Kayes	14092	4,79	13953	4,91	18986	6,54
Sikasso	58614	19,92	40396	14,23	41202	14,20
Ségou	30855	10,49	30469	10,73	22543	7,77
Mopti	12485	4,24	12996	4,58	19241	6,63
Hôpitaux secondaires	30627	10,41	30161	10,62	33078	11,40
Nioro	5301	1,80	6164	2,17	9127	3,15
San	1515	,51	2348	,83	2118	,73
Markala	23811	8,09	21649	7,62	21833	7,52
Total	294220	100	283951	100	290204	100

La notion de consultation que nous utilisons dans ce tableau concerne toutes les consultations effectuées au sein de l'hôpital considéré : médecine, chirurgie, pédiatrie, gastro-entérologie, contagieux, cardiologie

Les consultations hospitalières ont connu une légère baisse entre 1988 et 1990, essentiellement imputable aux consultations des hôpitaux régionaux où l'on constate une baisse d'environ 12 % de 1988 à 1990.

On observe sur le tableau ci-dessus, sur toute la période considérée, que les hôpitaux nationaux réalisent plus de la moitié des consultations effectuées en milieu hospitalier. Les hôpitaux secondaires n'en reçoivent qu'environ un dixième.

Le nombre de consultations le plus élevé est réalisé par l'hôpital Gabriel TOURE sur toute la période étudiée. Cet hôpital effectue à lui seul plus du quart de l'activité de consultations de l'ensemble des hôpitaux. En 1986, cette proportion atteignait en moyenne 20 % par an.

La part de l'hôpital national du Point G dans le total des consultations hospitalières est comparable à celle obtenue à l'hôpital régional de Ségou et reste inférieure à celle de l'hôpital régional de Sikasso sur toute la période étudiée. Est-ce une défaillance dans les données ?

Même si le niveau de l'activité des hôpitaux régionaux de Kayes et de Mopti connaît une légère hausse entre 1988 et 1990, il reste nettement inférieur à celui de l'hôpital secondaire de Markala sur la même période.

Les hôpitaux secondaires de San et de Nioro du Sahel réalisent les chiffres les plus faibles de consultations avec en moyenne moins de 1 % et environ 2 % par an, respectivement, du total des consultations des hôpitaux.

Le nombre moyen de consultations reçues par hôpital décroît depuis 1983. Ce chiffre qui n'est que de 29 000 en 1990, était supérieur à 35 000 en 1986 et voisin de 40 000 en 1983 (cf.[3]). Faut-il penser à un meilleur enregistrement des consultations hospitalières ou à une baisse réelle de l'activité hospitalière ?

Il convient de signaler que la qualité des données collectées sur les consultations hospitalières ne nous permet pas de les analyser par service. En effet, l'exécution de la consigne explicite donnée aux enquêteurs de saisir les informations par service, s'est avérée impossible car les statistiques hospitalières, dans beaucoup de cas, ne permettaient pas d'avoir de tels détails.

3.3.2 Hospitalisations dans les hôpitaux

Le tableau 7 ci-dessous donne un récapitulatif des hospitalisations par hôpital et par an entre 1988 et 1990.

Tableau 7 : Hospitalisations par hôpital et par an

Hôpitaux	1988	%	1989	%	1990	%
Hôpitaux nationaux	8649	42,48	10329	42,38	8289	37,65
Point G	5108	25,09	5985	24,56	4911	22,31
Gabriel TOURE	2883	14,16	3443	14,13	2763	12,55
Kati	658	3,23	901	3,70	615	2,79
Hôpitaux régionaux	8106	39,82	9947	40,81	9898	44,96
Kayes	1445	7,10	1782	7,31	2118	9,62
Sikasso	3478	17,08	4135	16,97	4216	19,15
Ségou	1588	7,80	1682	6,90	1446	6,57
Mopti	1595	7,83	2348	9,63	2118	9,62
Hôpitaux secondaires	3603	17,70	4096	16,81	3828	17,39
Nioro	433	2,13	503	2,06	497	2,26
San	1515	7,44	2348	9,63	2118	9,62
Markala	1655	8,13	1245	5,11	1213	5,51
Total	20358	100	24372	100	22015	100

On observe que la part des hôpitaux nationaux et secondaires dans le total des hospitalisations est presque stable sur la période étudiée. Cette part représente, respectivement, 41 % et 17 % en moyenne par an. Quant aux hôpitaux régionaux, ce taux est passé de 40 % en 1988 à 45 % en 1990.

Lorsqu'on calcule la part des malades hospitalisés, par hôpital et par an, dans l'ensemble des hospitalisations hospitalières, on constate qu'elle diminue dans tous les hôpitaux entre 1988 et 1990 sauf dans les hôpitaux de Sikasso, Mopti et San où on observe une hausse plus ou moins nette.

En 1990, les hôpitaux régionaux ont réalisé environ 45 % de l'ensemble des hospitalisations des hôpitaux contre 38 % pour les hôpitaux nationaux. Cette année là, l'hôpital national du Point G a reçu plus de 22 % de l'ensemble des hospitalisations des hôpitaux, suivi de l'hôpital régional de Sikasso avec 19 %. Quant à l'hôpital secondaire de Nioro, ce taux n'est que de 2 %.

On pensait à travers les informations demandées sur les activités des laboratoires apprécier la qualité des soins sur la période étudiée. La mauvaise qualité des informations obtenues résultant de l'absence ou la mauvaise tenue des registres sur les examens médicaux nous a contraint à abandonner cette piste. On sait cependant que le niveau technique des soins dispensés est très faible : on en juge par le fait que les examens paracliniques même les plus élémentaires, sont très peu utilisés avec moins d'un examen par malade hospitalisé dans un hôpital secondaire, environ 4 dans un hôpital national (cf. [8] pp. 123-138) ; on en juge aussi par le fait que les diagnostics traités par les hôpitaux nationaux sont très peu différents de ceux que soignent les centres de santé d'arrondissement ou de cercle (cf. [4] pp. 79-89).

La médiocrité de nos informations sur le personnel sanitaire ne nous a pas permis d'analyser l'évolution de ce personnel. Ce sujet doit être étudié à part si l'on veut en tirer des enseignements fiables. Les chefs du personnel interrogés sont, dans la plupart des cas, incapables de nous communiquer, rétrospectivement, l'effectif par qualification du personnel de leurs services.

Cependant, le nombre total de médecins recensés sur l'ensemble du territoire en 1987 était égal à 394 (dont 214 spécialistes) et 57 pharmaciens ([9] P. 127). Ce qui correspond à 1 médecin pour

20.000 habitants et 1 pharmacien pour 125.000 habitants. De 1981 à 1987, le nombre de pharmaciens a doublé, le nombre de médecins généralistes est passé de 220 à 180 et celui des médecins spécialistes a cru de 25 à 214. Selon la même source on a dénombré en 1987, environ 326 sages-femmes, 660 infirmiers d'Etat et 735 infirmiers du premier cycle. Ces agents sont très inégalement répartis à travers le pays avec une forte concentration à Bamako. En effet, pour environ 10 % seulement de la population nationale, Bamako dispose de 42 % des médecins, 40 % des infirmiers et plus de la moitié des sages-femmes (cf. [10] p. 3).

4. LE FINANCEMENT DES SERVICES DE SANTE

Les dépenses effectuées dans le secteur de la santé sont financées soit par les ressources nationales soit par les fonds provenant de l'étranger.

Pour ce qui concerne les dépenses nationales en faveur de la santé, on distingue celles des pouvoirs publics, celles des ménages et celles des entreprises.

S'agissant des dépenses effectuées sur les fonds extérieurs, on peut les ventiler en trois grandes catégories : les dépenses des Organisations Non Gouvernementales, celles des Coopération Bilatérales et celles des Organisations Internationales.

Quelle est la provenance des fonds alloués au secteur de la santé et dans quelle proportion se répartissent-ils entre le budget d'Etat, les budgets familiaux, les Organisations Internationales et Non Gouvernementales ... ? A quel type de dépenses ces fonds sont-ils affectés : fonctionnement ou investissement ? Ce sont quelques interrogations sur le financement des services de santé auxquelles nous essayerons d'apporter des réponses dans ce qui va suivre. Nous distinguerons le financement institutionnel du financement total. Auparavant, il convient de définir les sources de financement, les types de dépenses ainsi que les niveaux de formations sanitaires retenus.

4.1 Définitions

Dans le souci de faciliter l'analyse, nous avons regroupé en grandes catégories les sources de financement, les types de dépenses et les niveaux de formations sanitaires.

4.1.1 Les niveaux de formations sanitaires

Les niveaux de formations sanitaires reposent sur l'organisation administrative des services de santé. Les niveaux retenus dans les comptes sont les suivants :

- "Directions nationales" : toutes les directions nationales du Ministère de la santé, le cabinet, les écoles de formation socio-sanitaire, le centre de réadaptation et de formation professionnelle des handicapés physiques, la direction du Projet de Développement Sanitaire ;
- "Directions régionales" : concerne les directions régionales de la santé de Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ;
- "Hôpitaux nationaux" : regroupe l'hôpital Gabriel TOURE, l'hôpital du Point G et l'hôpital de Kati ;
- "Hôpitaux régionaux" : il s'agit des hôpitaux de Kayes, de Sikasso, de Ségou et de Mopti ;
- "Hôpitaux secondaires" : entrent ici les hôpitaux de Markala, de San et de Niore ;
- "Cercles" : ensemble des centres de santé de cercle, d'arrondissement et les centres de santé de commune de Bamako ;
- "Infirmes militaires" : ensemble des infirmeries et autres postes médicaux militaires ;
- "Instituts" : l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale en Afrique, l'Institut National de Recherche en Santé Publique et l'Institut Marchoux ;
- "INPS" : Institut National de Prévoyance Sociale ;
- "Médecine privée" : ensemble des cabinets de soins et cliniques privés, le centre de santé communautaire de Bankoni, le centre de santé de la la Mutuelle de travailleurs de l'éducation et de la culture ;
- "Pharmacies privées" : ensemble des officines pharmaceutiques et des dépôts privés ;
- "Autres services de santé" : centre national de transfusion sanguine, centre d'odontostomatologie, laboratoire d'analyses médicales.

4.1.2 Les types de dépenses

Les dépenses de santé ont été réparties en deux groupes : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. La distinction est fondée sur la durée de vie probable des biens considérés. Les véhicules, les bâtiments, les congélateurs ne sont pas des achats à renouveler tous les ans : ce sont des biens d'équipement. Par contre les dépenses de salaire, de fournitures de bureau, de carburant sont des dépenses qui se renouvellent tous les jours, toutes les semaines, tous les mois : il s'agit de dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement (parfois appelées dépenses renouvelables) comprennent :

- les frais de personnel : salaires versés au personnel, perdiem et autres avantages en espèces ;

- les carburants-lubrifiants : achat de carburant et de lubrifiant pour le matériel roulant, les groupes électrogènes et autres matériels ;
- l'alimentation : prise en charge des malades dans les formations sanitaires, dépenses de banquet à l'occasion de réceptions d'importantes personnalités ;
- l'entretien et les réparations : entretien et réparation du matériel roulant, gros matériel et autres ;
- les produits pharmaceutiques : achats de médicaments, de réactifs et autres consommables médicaux ;
- les produits de nettoyage : savon, crésyl, eau de javel, poudre à récurer... ;
- les fournitures de bureau : notamment les achats de papier ;
- eau-électricité : consommation d'eau et d'électricité ;
- téléphone : consommation de téléphone ;
- petit matériel : achat de matériel dont le coût unitaire ne dépasse pas 50.000 FCFA ;
- bois de cuisine : achat de bois, de charbon et de gaz ;
- frais de recyclage et de stage ;
- versement au Trésor ou à la banque : versement ou dépôt d'une partie des recettes au Trésor ou à la banque ;
- dépenses non réparties : dépenses effectuées mais dont on ne se rappelle pas la nature ;
- location : dépenses dans le cadre de contrat ou bail.

Les dépenses d'investissement ont été regroupées comme suit :

- les constructions nouvelles ;
- les rénovations de bâtiment ;
- les véhicules : acquisitions d'automobiles de toute nature ;
- mobylettes : acquisitions de moto et de cyclomoteurs ;
- vélos : acquisitions de bicyclettes ;
- appareillage de radiologie ;
- tables d'accouchement ;
- appareillage de laboratoire ;
- autre matériel médical ;
- mobilier et matériel : achat de meubles et de matériel de bureau ;
- literie : lits, berceaux, draps... ;
- autre matériel non médical : acquisitions de climatiseurs, ventilateurs, groupes électrogènes.. ;

- formation : bourses des étudiants des écoles de formation socio- sanitaire et des agents de santé en formation à l'étranger ;
- dépenses non réparties : dépenses effectuées mais dont on ne se rappelle pas la nature,
- congélateur : acquisition de congélateurs de toute nature.

4.1.3 Les sources de financement

Les sources de financement qui représentent les différents intervenants dans les dépenses des services de santé ont été classées en 9 grandes catégories, à savoir :

- l'Etat : crédits budgétaires ordinaires et spéciaux,
- les Autres Publiques : organisations démocratiques, comités de développement régionaux et locaux, associations des parents d'élèves, centres d'actions coopératives...,
- la tarification : prix des prestations payés par les usagers des services sanitaires ;
- les Coopérations Bilatérales ;
- les O. N. G. : Organisations Non Gouvernementales ;
- les Autres Privés : participations de la population, dons, la Pharmacie Populaire du Mali notamment les achats des personnes physiques et morales auprès de celle-ci, les professionnels agréés pour l'exercice de la médecine privée et la vente des médicaments ;
- les Opérations de Développement : il s'agit des structures d'encadrement du monde rural, notamment de la CMDT ;
- les Organisations Internationales : entrent ici la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), l'Organisation pour la Coordination et la Lutte Contre les Grandes Endémies (OCCGE), le Projet de Développement Sanitaire (PDS), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), etc ;
- l'I. N. P. S. : Institut national de prévoyance sociale.

Dans ce qui va suivre, nous tenterons de construire à partir de ces différentes définitions, des tableaux synthétiques (cf. annexes) du financement des services de santé au Mali. Nous traiterons d'abord du financement institutionnel puis nous y ajouterons les contributions des ménages pour présenter l'ensemble des financements.

4.2 Financement institutionnel

On entend par financement institutionnel, l'ensemble des dépenses qui font l'objet d'un enregistrement dans les comptes des institutions publiques ou privées.

Nous étudierons d'abord son évolution ; ensuite, nous analyserons sa structure en faisant ressortir les dépenses effectuées au niveau de chaque région.

Il convient de signaler que nous n'avons pu investiguer dans les entreprises privées qui développent un système sanitaire autonome.

4.2.1 Evolution du financement institutionnel

Nous nous intéresserons d'abord aux coûts récurrents ; ensuite, aux dépenses d'investissement.

4.2.1.1 Evolution des dépenses institutionnelles récurrentes par région

Pour ce qui concerne le financement des coûts récurrents de la santé par région (cf. tableau 8 et ceux de l'annexe I), il augmente à Bamako, Kayes et Mopti entre 1988 et 1990 pour ensuite fléchir en 1991. Dans les régions de Ségou et Koulikoro, le financement croît régulièrement sur la période d'étude sauf en 1990 où on observe une légère baisse.

C'est le district de Bamako (en moyenne 1,4 milliard par an et par commune) qui reçoit la plus grande partie de ce financement avec plus de 60 % du total des dépenses de fonctionnement de la santé sur toute la période. Ensuite, viennent les régions de Sikasso et Ségou (plus de 175 millions par cercle et par an chacune) qui reçoivent chacune, en moyenne par an environ 10 % des coûts récurrents de la santé. Le financement alloué aux services de santé dans la région de Mopti (moins de 75 millions par cercle et par an), entre 1988 et 1991, ne représente que 4 % seulement du financement total en moyenne par an.

L'importance du financement à Bamako peut être due, d'une part, à la concentration dans cette localité des formations sanitaires les plus nombreuses (centres de santé de commune, hôpitaux nationaux, instituts, Ministère de la santé notamment), et d'autre part, aux montants élevés des achats privés de produits pharmaceutiques du fait d'une forte population (646 163 habitants en 1987) et du grand nombre des pharmacies privées. Cette importance peut provenir dans les régions de Sikasso et Ségou non seulement de l'effectif de la population (environ 400 000 habitants par cercle) mais aussi des possibilités économiques : meilleure pluviométrie à Sikasso notamment, assistance financière des opérations de développement (CMDT à Sikasso, CMDT et Office du Niger à Ségou).

Les dépenses institutionnelles totales de fonctionnement augmentent sur la période étudiée. Elles passent de 10,8 milliards à 14,8 milliards de 1988 à 1991 soit un taux d'accroissement moyen de 8 % par an.

Le taux de croissance des dépenses de fonctionnement est décroissant sur la période : de 18 % de 1988 à 1989, il n'est que de 2 % de 1990 à 1991 en passant par 13 % de 1989 à 1990.

Tableau 8 : Dépenses de fonctionnement des services de santé par région en millions de F CFA

	1988	1989	1990	1991
Bamako	6627	8329	9707	9666
Sikasso	1494	1261	1618	1467
Ségou	981	1232	1204	1552
Kayes	700	787	814	814
Koulikoro	591	728	649	738
Mopti	489	551	629	626
Total	10882	12888	14621	14863

En considérant la répartition géographique des dépenses institutionnelles de fonctionnement par habitant et par région, on trouve une dépense moyenne annuelle par habitant d'environ 13280 F CFA à Bamako sur la période 1988-1991. Cette dépense moyenne est comprise entre 900 et 1100 F CFA à Ségou et à Sikasso ; ailleurs, elle reste inférieure à 600 F CFA sur la même période.

4.2.1.2 Evolution des dépenses institutionnelles d'investissement par région

Lorsqu'on considère les dépenses d'investissement (cf. tableau 9 et ceux de l'annexe II), leur évolution est moins nette que celle des dépenses récurrentes. Ici aussi, la plupart des investissements sont réalisés à Bamako (environ 374 millions par commune et par an), plus de 70 % en moyenne annuelle du total des investissements sur la période considérée. Par contre, les investissements réalisés dans le domaine de la santé dans la région de Kayes (moins de 9 millions par cercle et par an) représentent moins de 2 % de l'ensemble des investissements.

Tableau 9 : Dépenses d'investissement par région et par an de 1988 à 1991 en millions de FCFA

	1988	1989	1990	1991
Bamako	2372	1358	2356	2905
Sikasso	168	124	180	69
Ségou	297	120	145	80
Kayes	29	19	72	105
Koulikoro	86	139	1083	113
Mopti	447	317	167	18
Total	3399	2077	4003	3290

La dépense institutionnelle d'investissement par habitant est d'environ 3480 F CFA, en moyenne annuelle, à Bamako sur la période 1988-1991. Cette dépense moyenne chute à moins de 300 F CFA à Koulikoro ; ailleurs, elle reste inférieure à 200 F CFA sur la période considérée.

La concentration des investissements à Bamako est en partie artificielle : elle s'explique essentiellement par le fait que, dans la plupart des cas, il n'a pas été possible d'obtenir ni au niveau local ni au niveau de Bamako des détails précis sur les investissements réalisés à la périphérie. Par exemple, le Projet de Développement Sanitaire n'a pas été en mesure de nous fournir des renseignements sur le montant des investissements réalisés dans ses localités d'intervention. Il s'agit essentiellement des cercles de Kita, Bafoulabé et Kénédougou dans la région de Kayes. De plus, nous n'avons pas eu accès aux rapports d'audit. Il nous a été communiqué un montant global que nous avons affecté, faute de mieux, à Bamako.

Les dépenses institutionnelles totales d'investissement ont connu une évolution très irrégulière. Elles ont baissé de plus de 38 % entre 1988 et 1989, doublé entre 1989 et 1990 pour ensuite décroître entre 1990 et 1991. La hausse de 1990 est le fait de la région de Koulikoro : intervention de la Banque Africaine de Développement, à hauteur de plus de 900 millions, pour la construction et l'équipement du centre de santé de Koulikoro.

4.2.1.3 Evolution des dépenses institutionnelles totales

Si l'on s'intéresse aux dépenses institutionnelles totales de la santé (fonctionnement et investissement), comme dans le tableau 10 ci-dessous et ceux de l'annexe III, on remarque qu'elles augmentent sur la période 1988 à 1991. Elles ont évolué de 14,3 milliards en 1988 à 17,8 milliards en 1991 en passant par 18,6 milliards en 1990. Le taux d'accroissement calculé sur la période est d'environ 5,7 % en moyenne par an. Même si on peut admettre que les données de l'année 1991 sont en partie incomplètes, la baisse enregistrée cette année-là aurait d'autres explications. En effet, il semble que beaucoup de dépenses programmées pour 1991 n'ont pas été exécutées du fait des événements politiques (communication personnelle). La forte hausse des dépenses en 1990 peut s'expliquer par l'intervention de la BAD, comme évoqué plus haut.

Tableau 10 : Répartition du financement institutionnel entre coûts récurrents et investissements de 1988 à 1991 en milliards de FCFA

	1988	1989	1990	1991
Fonctionnement	10,90	12,90	14,60	14,50
Investissements	3,40	2,08	4,00	3,30
Total	14,30	14,98	18,60	17,80

La répartition géographique de ces dépenses montre toujours, pour les raisons évoquées plus haut, une prédominance du district de Bamako avec une dépense totale (dépenses récurrentes et investissements) qui atteint en moyenne 1,8 milliard par an et par commune sur la période étudiée. Les régions de Sikasso et Ségou viennent en second rang avec plus de 200 millions par cercle et par an sur la même période. Dans la région de Mopti, ce chiffre est voisin de 100 millions.

Lorsqu'on rapporte les dépenses totales effectuées dans une région donnée à sa population totale, on trouve une dépense moyenne annuelle par habitant de 16760 F CFA à Bamako sur la période 1988-1991. Cette dépense moyenne est comprise entre 1000 et 1300 F CFA à Ségou et à Sikasso ; ailleurs, elle reste inférieure à 900 F CFA.

En comparant les données auxquelles nous parvenons à celles obtenues en 1986, on remarque que le financement institutionnel des services de santé à presque doublé entre 1983 et 1990. Il est passé de 9,6 milliards en 1983 à 18,6 milliards en 1990. Le taux d'accroissement moyen annuel qui était d'environ 7 % sur la période 1983-1987 a connu une légère baisse entre 1988-1991 où il atteint à peine 7 %.

Si l'on considère l'évolution des coûts récurrents par source (cf. annexe III), on remarque que chaque année, sur la période d'étude, plus de la moitié des coûts récurrents sont financés par la source "autres privées" (participation de la population, dons, achats de médicaments effectués par les particuliers notamment) avec environ 56 % en moyenne par an du total des coûts récurrents. Le budget d'Etat intervient pour financer environ le quart des dépenses de fonctionnement. La contribution des sources "Tarification", "Opération de développement", "Organisation internationales" reste inférieure à 1 % en moyenne annuelle du total des dépenses de fonctionnement.

Tableau 11 : Financement des dépenses de fonctionnement par source et par an de 1988 à 1991 en millions de F CFA

	1988	1989	1990	1991
Etat	2813	3560	3677	3907
Autres publiques	96	96	116	106
Tarification	298	369	535	611
Autres privées	5842	7158	8384	8213
Opérations de Développement	77	181	16	1
Coopérations bilatérales	129	71	74	64
Organisations internationales	814	529	601	455
Institut National de Prévoyance Sociale	668	746	822	891
ONG	182	176	393	253
Total	10919	12886	14618	14501

Une comparaison des périodes 1983-1987 (cf. [3] p. 13) et 1988-1991 montre une augmentation des contributions moyennes annuelles pour toutes les sources de financement sauf pour la source "Etat" qui connaît une baisse de 181 millions entre les deux périodes soit environ 5 %. L'intervention des Opérations de développement est passée de 3 millions en moyenne par an à 69 millions entre les deux périodes. Les Autres privés, le poste le plus important, augmentent d'environ 50 %. Les contributions de chacune des sources "Tarification", "Organisations internationales" et "Coopérations bilatérales" ont au moins doublé.

Tableau 12 : Comparaison des dépenses moyennes de fonctionnement des périodes 1983-1987 et 1988-1991 par source de financement en millions de F CFA

	1983-1987 (1)	1988-1991 (2)	différence (2)-(1)
Etat	3670	3489	-181
Autres publiques	78	103	25
Tarification	169	453	284
Autres privées	5039	7399	2360
Opérations de Développement	3	69	66
Coopérations bilatérales	42	84	42
Organisations internationales	182	600	418
ONG	210	251	41
INPS	445	782	337

Si l'on s'intéresse maintenant aux dépenses d'investissement de la santé (cf. annexe III), elles fluctuent pour toutes les sources de financement sauf les Opérations de Développement et l'INPS. A partir de 1988, les Opérations de Développement ne contribuent plus au financement des dépenses d'investissement de la santé. Quant à l'INPS, il participe de plus en plus au financement des investissements dans le secteur de la santé. La contribution de l'Etat a diminué d'environ la moitié entre 1988 et 1990. En 1991, elle a presque triplé par rapport à 1990.

Tableau 13 : Financement des investissements par source et par an sur la période 1988-1991 en millions de F CFA

	1988	1989	1990	1991
Etat	466	337	264	750
Autres Publiques	68	73	55	54
Tarifification	11	37	46	23
Autres privées	30	23	58	33
Opérations de Développement	8	0	0	0
Coopérations Bilatérales	1286	273	757	1122
Organisations Internationales	1218	728	2259	900
ONG	312	479	433	214
INPS	0	126	130	193
Total	3399	2076	4002	3289

Si l'on compare ces données à celles obtenues entre 1983 et 1987 (cf. [3] p. 14), on remarque que le financement des investissements des services de santé s'est accru pour toutes les sources de financement entre 1988 et 1991 sauf pour les Opérations de développement et les Autres publiques dont les baisses sont de 67 et 35 % respectivement.

En effet, si sur la période 1983-1987 la dépense moyenne annuelle d'investissement n'était que de 1,9 milliard par an, elle dépasse 3 milliards sur la période 1988-1991. Cette augmentation est essentiellement imputable :

- aux Coopérations bilatérales dont la contribution a été multipliée par sept entre 1988 et 1991 par rapport à ce qu'elle était sur la période 1983-1987 ;
- aux ONG dont le financement est passé de 229 millions entre 1983 et 1987 à 359 millions sur la période 1988-1991, soit une évolution de 57 % ;
- aux Organisations internationales dont l'intervention a augmenté de 36 % entre 1988-1991 et 1983-1987.

Tableau 14 : Comparaison des dépenses moyennes d'investissement des périodes 1983-1987 et 1988-1991 par source de financement en millions de F CFA

	1983-1987 (1)	1988-1991 (2)	différence (2)-(1)
Etat	390	454	64
Autres publiques	95	62	-33
Tarifification	11	29	11
Autres privées	5	28	23
Opérations de Développement	6	2	-4
Coopérations bilatérales	128	860	732
Organisations internationales	956	1300	344
ONG	229	359	130
INPS	75	112	37

La baisse des "autres publiques" est probablement due à l'inexécution de certains projets d'investissement en faveur de la santé. En effet, l'exploitation rapide des bilans d'exécution des programmes de développement régionaux et locaux montre que beaucoup de projets prévus pour être financés sur les fonds TDRL (Taxes de Développement Régional et Local) ne le sont pas. Il convient de signaler aussi que la plupart des fonds des Comités Régionaux de Développement provenant des Taxes de Développement Régional et Local était prioritairement utilisée pour financer des activités politiques (communication personnelle). Quant aux Opérations de développement, elles ont cessé de participer au financement des investissements de la santé.

D'après ce qui vient d'être exposé, les Opérations de développement ont diminué leur contribution au financement des investissements pour intervenir de plus en plus dans les dépenses de fonctionnement surtout en 1989. Il semble que cette démarche soit en voie d'abandon car de 16 millions en 1990, leur intervention a chuté à 1 million en 1991. Il faut donc craindre, pour le futur, un retrait total des Opérations de développement du financement des services de santé. Le retrait a d'ailleurs commencé avec leur non participation au financement des investissements depuis 1989.

Quant à l'INPS, il intervient de plus en plus dans le financement des dépenses de fonctionnement (depuis 1986) et dans celui des investissements (depuis 1985), du secteur de la santé.

En regroupant dans un même tableau le financement institutionnel national et l'apport extérieur, l'analyse montre que le premier reste nettement supérieur au second (79 % contre 21 % en moyenne par an).

Ce sont les sources nationales qui financent, en moyenne par an, 93 % des dépenses de fonctionnement des services de santé contre 7 % pour les sources extérieures. Les investissements quant à eux sont financés à 77 % en moyenne annuelle par les sources extérieures contre 23 % pour les sources nationales.

Cependant, cette dernière observation doit être nuancée. En effet, l'exploitation rapide de la situation des dépenses effectuées par l'UNICEF pour le volet PEV au titre de l'exercice 1992, montre que sur une dépense totale d'environ 302 millions de F CFA, 167 millions ont été affectés aux dépenses de fonctionnement, ce qui représente plus de 55 %. Il est possible que le discours classique selon lequel l'aide extérieure servirait à financer en priorité des dépenses d'investissement ne soit pas vérifié dans les faits.

En revenant à notre analyse, on observe une fluctuation de l'apport extérieur tandis que le financement national augmente régulièrement sur toute la période d'étude. Ce dernier est passé de 10,4 milliards en 1988 à 14,8 milliards en 1991 soit un taux d'accroissement de 9 % en moyenne par an. Le tableau 15 ci-dessous, construit à partir des annexes I et II, en donne une illustration.

Tableau 15 : Répartition des dépenses institutionnelles entre financement national et financement extérieur par an en millions de F CFA

	1988	%	1989	%	1990	%	1991	%
Coûts récurrents								
National	9794	90	12111	94	13552	93	13731	95
Extérieur	1125	10	777	6	1069	7	773	5
Total	10919	100	12888	100	14621	100	14504	100
Investissements								
National	583	17	596	29	553	14	1053	32
Extérieur	2816	83	1480	71	3449	86	2237	68
Total	3399	100	2076	100	4002	100	3290	100
Ensemble								
National	10377	72	12707	85	14105	76	14784	83
Extérieur	3941	28	2257	15	4518	24	3010	17
Total	14318	100	14964	100	18623	100	17794	100

Sur la période 1983-1987 (cf. [3] pp. 14-15), le financement institutionnel national représentait 86 %, en moyenne par an, du total des dépenses de santé contre 79 % pour la période 1988-1991. La part des sources nationales dans les dépenses de fonctionnement était de 96 %, en moyenne annuelle, au cours de la première période contre 93 % au cours de la seconde. Les investissements étaient financés à 63 %, en moyenne par an, par les sources extérieures entre 1983 et 1987 contre 77 % sur la période 1988-1991.

On peut donc affirmer que les services de santé au Mali sont de plus en plus financés sur les ressources provenant des sources étrangères. Globalement, la contribution des sources nationales a diminué entre les deux périodes. Cette baisse apparaît aussi bien au niveau des coûts récurrents qu'au niveau des investissements.

Il est reproduit à l'annexe IV de ce document les tableaux synthétiques des dépenses de fonctionnement et d'investissement des services de santé par source et par niveau.

4.2.2 Structure du financement institutionnel

Dans ce chapitre nous allons déterminer dans un premier temps la répartition des dépenses de santé en distinguant la source de financement et le niveau de formation sanitaire. La part relative de chacun des postes (frais de personnel, produits pharmaceutiques et autres coûts récurrents) sera calculée dans un second temps. Enfin, on répartira les dépenses de santé par source de financement et par niveau de formation sanitaire.

4.2.2.1 Répartition des dépenses institutionnelles de santé entre coûts récurrents et investissement

On étudiera cette répartition d'abord par source de financement, ensuite, par niveau de formation sanitaire.

En analysant la répartition des dépenses de santé entre coûts récurrents et investissement par source, on peut dégager trois catégories de sources. La première catégorie correspond aux sources qui financent essentiellement des dépenses de fonctionnement. La seconde catégorie concerne celles qui orientent l'essentiel de leur contribution vers les dépenses d'investissement. Enfin la troisième regroupe les sources dont la priorité varie suivant les années.

Dans la première catégorie de source on retrouve l'"Etat", les "Opérations de développement", les "Autres privées", la "Tarification" et l'"INPS". Ces sources ne financent pratiquement que des dépenses de fonctionnement avec plus de 90 % pour chacune des quatre premières sources en 1990 contre 82 % pour la dernière. Sur la période 1988-1991, la source "Autres privées" a affecté, en moyenne annuelle, plus de 99 % de ses dépenses aux coûts récurrents contre 94 % pour la "Tarification" et 89 % pour la source "Etat".

Entre 1983 et 1987 l'Etat allouait environ 92 % de ses dépenses, en moyenne par an, au fonctionnement. Quant aux sources "Autres privées" et "Tarification", ce taux était d'environ 98 % en moyenne par an.

Si en 1986 la répartition des dépenses des "Opérations de développement" entre coûts récurrents et investissements était presque équitable (8 millions aux coûts récurrents et 7 millions aux investissements), à partir de 1989, cette source ne finance que du fonctionnement.

On peut donc conclure que depuis 1983, la quasi-totalité des dépenses des "Autres privées" et la "Tarification" sont utilisées pour financer des dépenses de fonctionnement des services de santé. La contribution de la source "Etat" au financement des coûts récurrents a légèrement baissé au profit des investissements entre les périodes 1983-1987 et 1988-1991. L'intervention des Opérations de développement dans le financement des dépenses d'investissement a amorcé une baisse progressive depuis 1984. Par contre, la part des dépenses allouées par cette dernière source de financement au fonctionnement est passée de moins 10 % en 1984 à 100 % depuis 1989.

La seconde catégorie de sources regroupe les "Coopérations bilatérales" et les "Organisations internationales". Elles affectent en moyenne, chacune, 85 % de leurs dépenses de santé aux investissements en 1990. De 1988 à 1991, la source "Coopérations bilatérales" a dépensé, en moyenne annuelle, 89 % en investissement contre 66 % pour les "Organisations internationales". Il y a huit ans, à peine plus de la moitié des dépenses de santé de ces sources était affectée à l'acquisition de biens durables.

La dernière catégorie concerne les "Organisations Non Gouvernementales". D'une année à l'autre, leurs concours peuvent aller soit aux coûts récurrents soit aux investissements. Ainsi, entre 1990 et 1991, les ONG ont consacré, chaque année, plus de la moitié de leurs concours aux dépenses de fonctionnement contre 32 % entre 1988 et 1989.

Le tableau 16 ci-dessous donne la répartition des dépenses de santé entre coûts récurrents et investissements par source pour l'année 1990. Celle des autres années est donnée en annexe V.

Tableau 16 : Répartition des dépenses institutionnelles de santé entre coûts récurrents et investissements, par source, en millions de F CFA, 1990

Sources	Coûts récurrents		Investissements		Total	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Etat	3677	93	264	7	3941	100
Autres publiques	116	68	55	32	171	100
Tarification	535	92	46	8	581	100
Autres privées	8384	99	58	1	8442	100
Opérations de développement	16	100	0	0	16	100
Coopérations bilatérales	74	9	757	91	831	100
Organisations internationales	601	21	2259	79	2860	100
INPS*	822	86	130	14	952	100
ONG**	393	48	433	52	826	100
Total	14618	79	4002	21	18620	100

* Institut National de Prévoyance Sociale

** Organisations Non Gouvernementales

Considérons maintenant la répartition des dépenses de santé entre coûts récurrents et investissements par niveau de formation sanitaire. On peut remarquer que le choix entre les investissements et les coûts récurrents varie selon le type de formation sanitaire. Les directions nationales affectent plus de la moitié, soit 61 % en moyenne par an sur la période 1988-1991, de leurs dépenses aux investissements. Ceci doit être reçu avec réserve compte tenu de l'impossibilité d'allouer certaines dépenses aux régions où elles ont été faites. Ensuite, viennent les directions régionales avec 27 % en moyenne par an. Les hôpitaux (hôpitaux nationaux, régionaux et secondaires) occupent la troisième place. Ils allouent, en moyenne par an, environ 14 % de leurs dépenses de santé aux investissements contre 8 % aux centres de santé de cercle.

La prédominance des investissements dans ces deux niveaux de formations s'explique par le fait que :

- certaines réalisations, surtout les constructions, pour lesquelles il n'a pas été possible d'affecter correctement les sommes à des opérations bien identifiées et localisées ont été comptabilisées au niveau des directions nationales qui avaient la charge de la gestion des fonds ;

- leur activité (supervision et coordination) exige des moyens logistiques importants ; les achats de véhicules entre 1989 et 1991 atteignent en moyenne 200 millions par an, soit le triple de ce qu'ils étaient en 1988.

La différence entre les hôpitaux et les centres de santé en matière d'investissements peut s'expliquer par le fait que d'une part, les hôpitaux exigent un équipement médical plus important que les centres de santé et que d'autre part, le renouvellement des équipements des premiers est probablement plus rapide que celui des seconds. Cette tendance est inversée sur les deux dernières années où le taux moyen annuel des investissements des hôpitaux est inférieur à celui des centres de santé de cercle. Cette situation est essentiellement imputable à l'intervention de la BAD, en 1990, à concurrence de 900 millions pour la construction et l'équipement du centre de santé de Koulikoro.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des dépenses institutionnelles des dépenses récurrentes et investissements par niveau de formations sanitaires pour l'année et les autres années est donnée en annexe VI.

Tableau 17 : Répartition des dépenses institutionnelles de santé par niveau, entre coûts récurrents et investissements, en millions de F CFA, 1990

Niveau	Coûts récurrents		Investissements		Total	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Directions nationales	1224	39	1945	61	3169	100
Directions régionales	119	62	73	38	192	100
Hôpitaux nationaux	684	91	67	9	751	100
Hôpitaux régionaux	290	67	144	33	434	100
Hôpitaux secondaires	110	90	12	10	122	100
Instituts	610	88	86	12	696	100
Cercles	8740	86	1410	14	10150	100
Infirmières militaires	632	95	34	5	666	100
INPS	811	86	129	14	940	100
Médecine privée	31	28	80	72	111	100
Pharmacies privées	1132	98	22	2	1154	100
Autres services	238	100	0	0	238	100
Total	14621	79	4002	21	18623	100

Dans la section suivante, nous analyserons la part des dépenses de personnel, des produits pharmaceutiques et des autres coûts récurrents dans les dépenses institutionnelles.

4.2.2.2 Répartition des dépenses institutionnelles de santé entre frais de personnel, produits pharmaceutiques et autres coûts récurrents

Ici, ne sont pas pris en compte les achats de médicaments effectués par les particuliers auprès des officines et dépôts pharmaceutiques de la Pharmacie Populaire du Mali (chiffres d'affaires de la PPM comptabilisés au niveau des "cercles"), mais seulement les dotations en médicaments reçues par les différentes formations sanitaires publiques.

Une telle restriction est motivée par le fait que :

- le volume des achats privés de produits pharmaceutiques peut être influencé, dans une localité donnée, par l'importance de la population et par ses possibilités économiques ;
- la prise en compte des achats privés des particuliers ne nous permet pas de décrire les consommations de médicaments effectuées à l'intérieur des seules formations sanitaires publiques ; ces consommations dépendent strictement des dotations pharmaceutiques reçues ;
- dans un système où l'allocation des ressources n'est soutenue par aucun critère raisonnable - par exemple, on alloue aux hôpitaux régionaux la même dotation de médicaments sans aucune référence à l'effectif de la population de la région concernée ou au niveau de l'activité de l'hôpital en question - il nous paraît intéressant de nous focaliser sur les seules dotations pharmaceutiques des formations sanitaires.

Les chiffres du tableau 18 ci-dessous et ceux des tableaux reproduits à l'annexe VII (part des frais de personnel, des produits pharmaceutiques et autres coûts récurrents dans les financements institutionnels pour les autres années), sont obtenus à partir des estimations communiquées par les médecins-chefs sur leur crédit de médicament, et sur les approvisionnements obtenus des coopérations bilatérales, des organisations internationales, etc.

L'analyse de ces tableaux nous permet de constater que les dépenses totales de fonctionnement augmentent pendant toute la période de l'étude. Elles passent de 5,5 milliards en 1988 à 8,8 milliards en 1991 ; soit un taux d'accroissement moyen de 12 % par an.

L'examen de la répartition des dépenses de santé par niveau de formation sanitaire montre qu'elle est inégale. Ce sont les centres de santé de cercle et les directions nationales qui prennent entre 1988 et 1990 avec, en moyenne par an, 23 % et 19 % respectivement du total des dépenses de fonctionnement.

S'agissant de la répartition du financement par type de dépenses, l'analyse des tableaux montre que les frais de personnel dominent sur toute la période considérée avec 52 %, en moyenne par an, du total des coûts récurrents contre 24 % aux autres coûts récurrents et autant aux produits pharmaceutiques.

On remarque sur le tableau 18 relatif à l'année 1990 (ceux des autres années sont reproduits à l'annexe VII), que dans tous les hôpitaux, dans les centres de santé de cercle, dans les instituts, dans les infirmeries militaires et à l'INPS, les frais de personnel sont à la fois plus importants que le total des produits pharmaceutiques et que celui des autres coûts récurrents. Ensuite, viennent les autres coûts récurrents sauf pour l'INPS où les achats de produits pharmaceutiques occupent le second rang avec 29 % de ses dépenses de fonctionnement contre 2 % aux autres coûts récurrents. Par contre, les produits pharmaceutiques, avec 73 % des dépenses de fonctionnement, représentent le premier poste de dépenses pour les "pharmacies privées".

En s'intéressant davantage aux produits pharmaceutiques, on peut relever deux particularités : l'existence des produits pharmaceutiques dans les directions nationales nous paraît injustifiée compte tenu de la mission qui leur est assignée (supervision et coordination) ; la prédominance des produits pharmaceutiques dans les hôpitaux (nationaux, régionaux et secondaires) au nombre de dix seulement par rapport aux centres de santé de cercle au nombre de 42, nous paraît difficile à défendre. Nous précisons les motifs de notre étonnement dans ce qui suit.

Si l'on fait référence à la définition des "directions nationales" donnée plus haut, on peut penser que le montant des produits pharmaceutiques des directions nationales sont le fait du Centre de réadaptation et de formation professionnelle des handicapés physiques. Mais un calcul rapide effectué à partir des données de notre enquête, montre que ces achats sont d'importance négligeable (environ 70.000 F CFA seulement sur la période).

La présence de produits pharmaceutiques au niveau des directions nationales est, à priori, incompréhensible. Elle peut avoir deux explications possibles.

La première explication peut provenir du fait que les produits pharmaceutiques n'arrivent pas normalement à ceux qui en ont le plus besoin, les hôpitaux et les centres de santé. Il faut craindre dans ce cas que ces produits ne soient utilisés pour satisfaire à des fins personnelles.

La seconde explication peut être due à l'existence à la Division Pharmacie et Laboratoire (service chargé de la répartition des produits pharmaceutiques), de stocks de médicaments non encore distribués aux formations bénéficiaires. Il existerait 227 millions de F CFA de stock de produits pharmaceutiques distribués en 1990 au niveau des Directions nationales alors qu'on en trouve que 425 millions de F CFA. Ce stockage est sans doute injustifié au niveau national.

Pour ce qui est de la seconde particularité, elle semble difficile à justifier. Il s'agit ici d'une conséquence de l'absence de critères d'allocation des ressources aux formations sanitaires. En effet, ni l'effectif de la population couverte, ni le niveau des activités ne permet de justifier cet état de fait.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1987, montre que dans les cinq premières régions, il y a environ 5 millions d'habitants dans les cercles ne disposant pas d'hôpitaux. La population du district de Bamako et du cercle de Kati où sont implantés les hôpitaux nationaux est inférieure à un million.

Les consultations des centres de santé de cercle ne disposant pas d'hôpitaux passent de 798 mille en 1988 à plus d'un million en 1990 contre au maximum 156 mille dans les hôpitaux nationaux pendant la même période.

Par ailleurs, on a déjà montré que les centres de santé de cercle effectuent plus d'interventions chirurgicales que les hôpitaux régionaux et secondaires, qui en font plus que les hôpitaux nationaux (cf. [4] pp. 81-83). Selon la même source, ces derniers ne diffèrent des centres de cercle que pour un certain nombre d'interventions particulières (gastro-colectomie, adénomectomie prostatique, réparation de la trompe de Fallope, cure de FVV - Fistule Vesicovaginale -, fixation interne d'os et thyroïdectomie) pour lesquelles, ils ont le même niveau d'activité que les hôpitaux secondaires et régionaux. De façon générale, l'activité chirurgicale des hôpitaux nationaux, secondaires et régionaux, reste la chirurgie de brousse.

Il apparaît à travers ces indicateurs qu'il est souhaitable de revoir les quotas de médicament accordés aux centres de santé de cercle et aux hôpitaux secondaires et régionaux. Une attention particulière doit être portée aux centres de santé implantés dans des cercles non pourvus d'hôpitaux.

Tableau 18 : Répartition des dépenses de fonctionnement par niveau entre Frais de personnel, Produits pharmaceutiques et Autres coûts récurrents, en millions de F CFA, 1990

Sources	Frais de personnel		Produits pharmaceutiques		Autres coûts récurrents		Total	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Directions nationales	470	38	227	19	527	43	1224	100
Directions régionales	53	45	0	0	65	55	118	100
Hôpitaux nationaux	357	52	127	19	200	29	684	100
Hôpitaux régionaux	157	54	45	16	88	30	290	100
Hôpitaux secondaires	60	55	19	17	31	28	110	100
Instituts	306	50	32	5	272	45	610	100
Cercles	1022	68	183	12	289	19	1494	100
Infirmeries militaires	321	51	81	13	230	36	632	100
INPS	556	69	239	29	16	2	811	100
Médecine privée	14	44	3	9	15	47	32	100
Pharmacies privées	33	3	829	73	270	24	1132	100
Autres services	117	49	19	8	102	43	238	100
Total	3466	47	1804	24	2105	29	7375	100

De 1983 à 1987, la part des frais de personnel représentait, en moyenne annuelle, 61 % du total des coûts récurrents contre 13 % et 26 % pour les produits pharmaceutiques et les autres coûts récurrents respectivement (cf. [11]). On observe la même tendance entre 1988 et 1991 où ces taux sont de 52 % pour les frais de personnel contre 24 % pour chacun des postes "produits pharmaceutiques" et "autres coûts récurrents" respectivement.

4.2.2.3 Répartition des dépenses institutionnelles de santé par source et par formation sanitaire

L'analyse des tableaux de l'annexe VIII (répartition des dépenses institutionnelles totales de santé par source et par formation sanitaire) montre que :

- la part de l'Etat dans le financement des services de santé entre 1988 et 1991 représente, en moyenne par an, 24 % des dépenses institutionnelles, soit moins du quart ; ce financement est inégalement réparti par niveau : ainsi les directions nationales reçoivent plus du quart, soit 26 % en moyenne par an, du total des dépenses de santé de l'Etat ; ce taux ne dépasse pas 22 % pour les centres de santé (cercle et arrondissement), 15 % pour chacun des hôpitaux nationaux et infirmeries militaires ; il reste inférieur à 4 % dans les hôpitaux secondaires ;
- environ 97 %, en moyenne annuelle, des dépenses des "Autres publiques" sont effectuées dans les centres de santé de cercle et d'arrondissement contre 3 % pour les hôpitaux secondaires ;
- les "Opérations de développement" interviennent exclusivement dans les cercles (centres de santé de cercle et d'arrondissement) ;
- les recettes provenant de la tarification des actes et de la vente des médicaments interviennent au niveau des centres de santé où sont utilisées environ 27 %, en moyenne par an, des dépenses totales de cette source ; ce taux peut atteindre 30 % dans les hôpitaux nationaux ; il varie entre 9 et 11 % dans les autres services sur la période étudiée ;
- les coopérations bilatérales et les organisations internationales interviennent au profit de toutes les formations sur la période d'étude mais avec une préférence pour les directions nationales (supérieure à 44 %) ; quant aux ONG, l'importance de leur contribution par type de formation varie suivant les années.

Il ressort de cet exposé que le financement institutionnel de la santé est plus affecté aux dépenses de fonctionnement (en moyenne par an sur la période considérée, les coûts récurrents sont au moins quatre fois supérieurs aux investissements).

La part de l'Etat dans ce financement ne compte que pour moins du quart des dépenses du secteur de la santé sur la période 1988 et 1991 (cf. annexe IX) contre 30 % entre 1983 et 1987. Le financement de la source "Etat" est plus affecté aux coûts récurrents (en moyenne annuelle, les coûts récurrents financés par l'Etat sont huit fois plus importants que les investissements qu'il supporte). Entre les périodes 1983-1987 et 1988-1991, la part de l'Etat dans le financement des services de santé a connu une baisse.

Les investissements réalisés dans le domaine de la santé sont en grande majorité le fait des sources extérieures (coopérations bilatérales, organisations internationales et organisations non gouvernementales).

Cette analyse ainsi faite ne concerne que les dépenses qui passent par les comptes des institutions publiques et privées. Beaucoup d'autres dépenses sont effectuées dans le domaine de la santé et qui ne passent pas par là. Il convient donc d'en tenir compte et c'est ce que nous allons faire maintenant.

4.3 Ensemble des financements de la santé

On distingue trois grandes sources de financement : le financement public, le financement extérieur et les budgets familiaux.

Le financement public regroupe l'intervention de l'Etat, des autres sources publiques, des opérations de développement et de l'INPS. En admettant cette définition, la contribution totale des sources publiques au financement des services de santé est estimée à environ 4,631 milliards de F CFA en 1990.

Dans le financement extérieur on comptabilise la contribution des coopérations bilatérales, des organisations internationales et des ONG. Ainsi, on obtient environ 1,069 milliard de F CFA au titre de l'intervention des sources étrangères dans le secteur de la santé.

Les budgets familiaux comprennent les dépenses effectuées dans le cadre de la tarification des actes et toutes les autres contributions des ménages aux dépenses de santé à savoir :

- le recours à la médecine traditionnelle ;
- les achats de médicaments ne passant pas par les circuits officiels ;
- les dépenses de transport pour raison de santé ;
- les honoraires médicaux et paramédicaux privés clandestins (il y avait, environ, plus de 40 professionnels de la santé officiellement installés à titre libéral en 1991).

Nous essayerons dans ce qui va suivre, de dégager des ordres de grandeur, à partir des informations disponibles, des dépenses effectuées par les ménages dans chacune de ces catégories.

4.3.1 La tarification

En juin 1992, on comptait au Mali dans le domaine de la médecine privée, d'après les informations obtenues auprès du Ministère de la Santé Publique, de la Division des Equipements des infrastructures Socio Sanitaires et nos relevés d'enquête : 18 cliniques tenus par des médecins ; 16 cabinets de soins tenus par des infirmiers d'Etat ; 4 cabinets tenus par des sages-femmes. A cela il faut ajouter les centres de santé de la Mutuelle des Travailleurs de l'Education et de la Culture (MUTEC), de l'Association Santé Communautaire de Bankoul (ASACOB) et d'autres centres de santé communautaires. Une liste des cliniques et cabinets privés et des centres de santé communautaires dont nous avons eu connaissance de l'existence est reproduite à l'annexe X de ce document.

Au cours de notre enquête, nous n'avons pu obtenir les données que sur 2 cliniques, 4 cabinets de soins, la Mutec et l'Asacoba.

Le montant total de la tarification auquel on parvient doit être augmenté pour tenir compte des cabinets et cliniques privés qui ont refusé de répondre à notre enquête. Il serait intéressant dans ce cas, pour avoir une idée de la dépense moyenne par formation, de savoir si les formations pour lesquelles les données ont été recueillies sont très différentes de celles pour lesquelles les informations n'ont pas été obtenues. L'analyse des effectifs du personnel par qualification, du plateau technique, de la capacité d'accueil, etc... sera utile à cet effet. Ceci n'a pas été possible du fait de la réticence de nos interlocuteurs. Nous avons alors supposé que les formations non enquêtées ont effectué la même dépense moyenne que celles pour lesquelles les informations ont été communiquées.

Tableau 19 : Estimation des dépenses de fonctionnement des cliniques et cabinets privées à partir des données disponibles en 1990 en millions de F CFA

	dépense moyenne	Nombre en 1990	Total
cliniques (médecins)	9,1	16	145,6
cabinets (IDE et sages-femmes)	0,5	19	9,5
Mutec	8,9	1	8,9
Asacoba	3,2	1	3,2
Total		37	167,2

On obtient à partir de ce tableau une dépense totale d'environ 170 millions de F CFA, pour les cliniques privées, la Mutec et l'ASACOB, en ordre de grandeur en 1990.

Ainsi, si additionne les dépenses de fonctionnement effectuées, sur les recettes issues de la tarification des actes, par les formations sanitaires publiques et par les cabinets de consultations et de soins, on obtient un ordre de grandeur de 785 (535 + 170) millions de F CFA en 1990.

4.3.2 Le recours à la médecine traditionnelle

Sur le plan national, aucun travail n'a été conduit pour mesurer les dépenses de santé des ménages. Nous disposons néanmoins, en milieu rural aussi bien qu'en milieu urbain, des études réalisées de façon parcellaire soit auprès des groupes professionnels soit auprès d'un échantillon de la population d'une zone bien définie.

En 1981, un calcul rapide effectué à partir des résultats provenant d'une étude réalisée dans les cercles de Bafoulabé, Kéniéba et Kita (région de Kayes) donne une dépense moyenne en médicaments traditionnels de l'ordre de 175 F CFA par habitant et par cercle (cf [4] pp. 169-172).

En 1985, la dépense moyenne d'achats de médicaments traditionnels dans le cercle de Koro (région de Mopti) a été estimée à 170 F CFA par habitant (cf [4] pp. 169-172).

Entre 1986 et 1987, le compte-rendu d'une enquête réalisée dans les arrondissements de Didiéni, Kangaba et Dioila dans la région de Koulikoro pour mesurer la place des dépenses de santé dans le budget des familles en milieu rural, estime la dépense moyenne de médicaments traditionnels à environ 140 F CFA par cercle et par habitant (cf. [12]).

En 1988, une évaluation des dépenses en médicaments traditionnels des personnels de l'enseignement et de la culture dans le district de Bamako donne une dépense de 260 F CFA par habitant (cf. [13]).

En 1992, un travail effectué dans la zone de Sélingué en milieu de pêcheurs a permis d'estimer les dépenses en médicaments traditionnels. En effet, pendant 2,5 mois une enquête conduite auprès de 2647 personnes a permis d'estimer les achats de médicaments traditionnels à 76125 F CFA (cf. [14] PP. 30-32). La dépense par habitant et par an est $[12(76125 : 2647)/2,5] = 138$ F CFA.

A défaut de données plus complètes, il nous semble possible à travers ces informations de dégager des ordres de grandeur des dépenses en médicaments traditionnels au niveau national.

Il ressort de cette démarche que le total des dépenses institutionnelles effectuées par les particuliers au titre des achats de médicaments modernes est d'environ 7 milliards de F CFA en 1990.

Par ailleurs, des enquêtes menées directement auprès des ménages ont montré que les achats de médicaments sont bien supérieurs aux chiffres d'affaires des pharmacies (cf. [4] pp. 164-167). Le tableau ci-dessous en donne une illustration.

Tableau 20 : Comparaison des chiffres d'affaires de la PPM par habitant au montant des dépenses de médicament, par habitant d'après les enquêtes directes auprès des ménages (en F CFA)

	Chiffre d'Affaire PPM/habitant	Dépenses de médicaments par habitant
Kita (1981)	87	756
Bafoulabé (1981)	98	436
Kéniéba (1981)	85	362
Koro (1985)	76	342
Kolokani (1986-87)	174	481
Dioylla (1986-87)	275	588
Kangaba (1986-87)	274	1058
Mutec (1988)	*	1258
Bankoni (1988-89)	*	809

L'analyse de ce tableau montre que partout où la dépense de médicaments par habitant a été estimée par enquêtes directes, elle reste beaucoup plus de deux fois supérieure à l'estimation que procurent les chiffres d'affaires de la PPM.

On peut donc raisonnablement admettre que les achats de médicaments réellement effectués et supportés par les ménages sont au moins égaux au double des chiffres d'affaires des pharmacies. Ce qui nous donne environ 14 milliards de F CFA en 1990.

Cette situation peut s'expliquer par plusieurs phénomènes.

Il y a les achats directs par la population, auprès des trafiquants, des médicaments importés frauduleusement des pays limitrophes comme la Guinée, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, etc. En effet, il n'est pas rare de rencontrer, dans les campagnes, des "pharmaciens ambulants" qui se déplacent de village en village. La disponibilité sur place de ces produits et leur coût relativement faible (importés sans paiement de taxes) justifie la préférence de la population pour les produits provenant de ce circuit. Cette pratique prévaut aussi dans les centres urbains : il suffit de faire un tour sur les marchés de la capitale pour voir les médicaments exposés comme des condiments. Cette pratique malgré les inconvénients majeurs qui l'accompagnent (mauvaise posologie, médicament inadapté à la pathologie...) se fait aux yeux et à la barbe de tous et n'est pas punie.

Les médicaments offerts aux formations sanitaires par les jumelages, les ONG, les coopérations bilatérales, etc, et même les dotations des services de santé peuvent être soit vendus aux malades en court-circuitant les systèmes de recouvrement des coûts lorsque ceux-ci existent, soit détournés au profit de certains agents de la santé.

Les gérants de la PPM et des officines privées peuvent vendre aux malades des médicaments à un prix supérieur au prix officiel et la différence résultant de cette opération leur revient.

Dans tous les cas de figure, ce sont les malades ou leurs familles qui supportent les dépenses.

Cependant, lorsqu'on examine les achats de produits pharmaceutiques par les particuliers entre 1983 et 1991, la constante utilisée ci-dessus se trouve sérieusement relativisée.

Dépenses moyennes de produits pharmaceutiques par habitant et par an

Années	Chiffre d'affaire de la PPM	Population	Chiffre d'affaire PPM par habitant
1983	4.440.834.680	5.967.197*	744
1984	4.103.988.155	5.967.197	688
1985	4.730.728.944	5.967.197	793
1986	6.741.193.200	5.967.197	1.130
1987	5.430.876.607	7.246.617**	749
1988	5.529.142.484	7.246.617	763
1989	6.955.090.000	7.246.617	960
1990	8.273.000.000	7.246.617	1.141
1991	5.841.116.000	7.246.617	806

* Recensement de la Population et de l'Habitat en 1976

** Recensement de la Population et de l'Habitat en 1987

Le chiffre d'affaire moyen annuel par habitant des achats en produits pharmaceutiques auprès de la PPM, sur l'ensemble du territoire, est partout supérieur à ce qu'il est dans les localités mentionnées dans le tableau 20.

Il semble donc que les enquêtes effectuées auprès des ménages aient été réalisées dans les localités où les achats de médicaments auprès de la PPM seraient particulièrement faibles.

Il convient de signaler que les chiffres d'affaires ci-dessus mentionnés regroupent non seulement les ventes de médicaments, mais aussi, les ventes de parfums, de produits d'hygiène, de produits chimiques, etc. Ces dernières, cependant, ne doivent pas atteindre 10 % du total des ventes.

4.3.4 La pratique privée clandestine de la médecine

Nous ne disposons pas d'informations abondantes pour estimer la part de la pratique privée clandestine de la médecine. Il serait souhaitable que des études ultérieures se consacrent à décrire ce phénomène.

Nous détenons quelques informations sur deux exemples, l'un en milieu rural et l'autre en milieu urbain de Bamako, sur la pratique illégale de la médecine.

Les résultats d'une enquête menée, de 1986 à 1987, auprès d'un échantillon de ménages en milieu rural (arrondissement de Didiéni) montrent que le coût moyen de la consultation est de 686 F CFA, dont 232 F CFA en espèces et 454 F CFA en nature. Le quart des consultations en volume seraient payées sous cette forme. A la même période les tarifs officiels de la consultation dans le cadre du recouvrement des coûts étaient de 50 F CFA pour les enfants et 100 F CFA pour les adultes (cf. [3] p. 26).

Pour calculer les dépenses auprès de la médecine clandestine en milieu rural, l'idéal serait de multiplier le nombre de consultations des habitants des arrondissements, effectuées dans ce circuit, par le tarif moyen de la consultation en zone rurale. Pour le milieu urbain on devrait multiplier le tarif moyen de la consultation dans ce milieu par le nombre de consultations, reçues dans le secteur clandestin, des chefs-lieux de cercle et de région et du district de Bamako.

Les documents exploités ne nous procuraient pas de tels détails. Nous allons utiliser les consultations réalisées dans les cercles (environ 2,2 millions en 1990) pour estimer les dépenses en zone rurale. Les consultations effectuées dans les formations sanitaires de la capitale (environ 500 mille en 1990) serviront à calculer les dépenses en milieu urbain.

On fait l'hypothèse qu'une consultation sur quatre fait l'objet d'un recours au circuit clandestin de la médecine en milieu rural. Alors environ 550 000 consultations auraient été directement payées par les malades aux praticiens de ce secteur en 1990. Ce qui sur la base d'un honoraire de 500 F CFA par consultation correspond à une dépense totale de 275 millions de F CFA en honoraires clandestins.

En milieu urbain (Bamako), il ressort de l'enquête portant sur un échantillon des agents de l'enseignement et de la culture qu'une consultation sur trois est payée et que le prix moyen est alors de 1500 F CFA pour le médecin, de 1700 F CFA pour l'infirmier (cf. [3] p. 26).

En admettant que le tiers des consultations soit payées par les malades aux praticiens en dehors du circuit officiel, on obtient environ 170000 consultations. Sur la base de 1500 F CFA comme coût moyen de la consultation, on parvient à une dépense totale de 255 millions de F CFA à Bamako.

Les dépenses effectuées par les malades ou leurs familles dans le cadre de la pratique clandestine de la médecine pourraient être estimées à 530 millions de F CFA (275 + 255), sur l'ensemble du territoire. On peut donc admettre, pour la pratique clandestine de la médecine, un ordre de grandeur de 550 millions de F CFA en 1990.

4.3.5 Dépenses de transport pour raison de santé

Comme nous l'avons signalé dans les estimations des dépenses hors institutions, il est difficile de calculer les dépenses pour raison de santé faute d'observations. On sait tout de même que la distance constitue un obstacle à la fréquentation des services de santé : la population avoisinante d'une formation sanitaire la fréquente deux fois plus que celle qui en est éloignée (cf. [4]).

Les seules informations dont nous disposons sur les dépenses de transport liées à la maladie concernent les enquêtes menées dans trois arrondissements de la région de Koulikoro et dans la population des pêcheurs à Sélingué.

La dépense moyenne de transport pour raison de santé par habitant et par an est 6 F CFA à Dioïla, 12 F CFA à Kangaba et 51 F CFA à Didiéni (cf. [3] p. 27). Elle est d'environ 19 F CFA à Sélingué (cf. [14] pp. 30-32).

Dioïla et Kangaba sont des chefs-lieux de cercle dotés d'un centre de santé de cercle. La population a donc facilement accès aux formations sanitaires.

En faisant l'hypothèse que les populations habitant les chefs-lieux de cercle et de région ou le district dépensent en transport, pour raison de santé, environ 10 F CFA par tête et la population rurale 50 F CFA, on peut admettre un ordre de grandeur de 100 millions pour l'ensemble des malades qui ont eu accès à une formation sanitaire.

En conclusion, nous parvenons à une estimation macro-économique des divers types de dépenses de fonctionnement pour l'année 1990 dans le tableau suivant :

Tableau 21 : Structure du financement des coûts récurrents de la santé, en 1990

	millions de F CFA	2
Financement Public		
Etat	3.677	
Autres sources publique	116	
Opérations de développement	16	
INPS	822	

	4.631	20
Budgets Familiaux		
Tarification	705	
Médicaments	14.000	
Médecine traditionnelle	2.000	
Honoraires privés clandestins	550	
Transports	100	

	17.355	75
Aide Extérieure	1.069	

	1.069	5
Total	23.055	100

L'examen de ce tableau montre que le financement des dépenses de fonctionnement des services de santé au Mali pour les 5 régions considérées dépasse 23 milliards de F CFA en 1990. Ce sont les budgets des ménages qui financent les trois quart de ces dépenses.

Les achats de médicaments représentent de loin le poste de dépenses le plus important avec plus de 60 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services de santé en 1990.

Une comparaison de ce tableau avec celui obtenu en 1986 nous permet de constater que :

- le financement des dépenses de fonctionnement est passé de 20 milliards en 1986 pour l'ensemble des services de santé à 23 milliards en 1990 pour les formations sanitaires des cinq premières régions, ce qui correspond à un taux d'accroissement moyen d'environ 5 % par an ;
- l'aide extérieure, la contribution des sources "Opérations de développement", l'intervention de "l'INPS" et les dépenses sur la "Tarification" sont, chacune, passées du simple à au moins le double entre 1986 et 1990 ;
- les achats privés de médicaments directement payés par les malades ou leurs familles ont augmenté d'environ 17 % entre les deux années considérées.

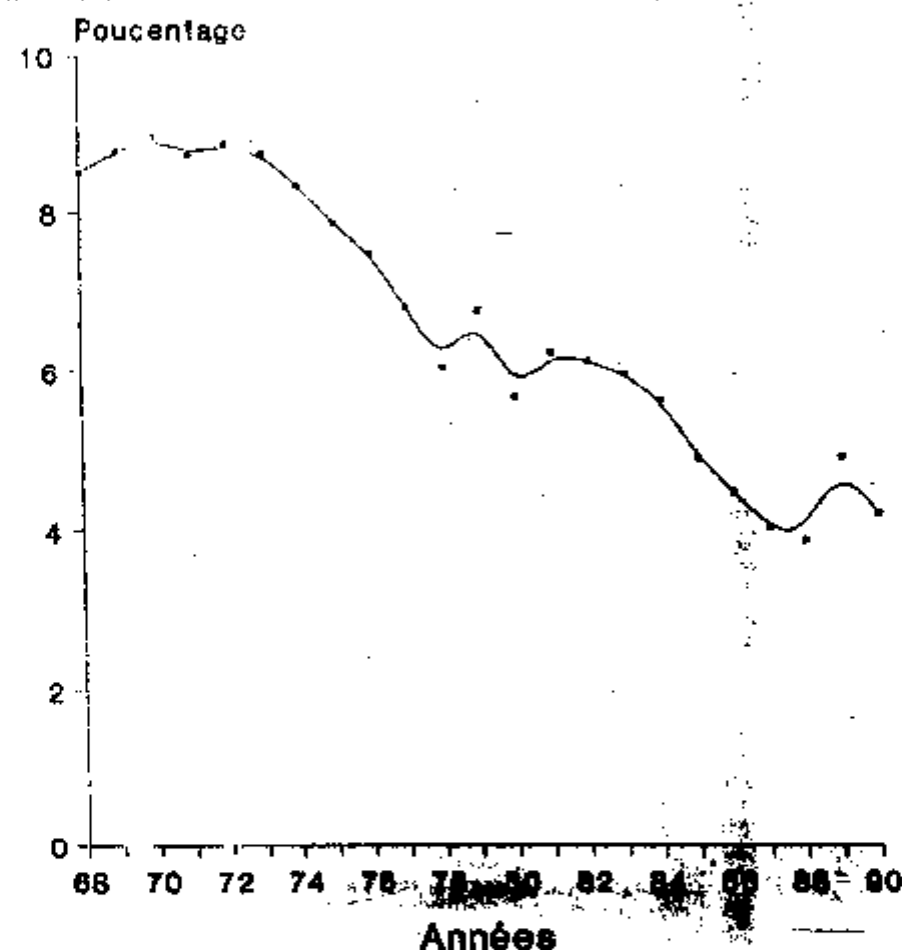
Les augmentations enregistrées sur les postes médicaments et tarification sont essentiellement dues aux structures privées. En effet, en 1986 les services de santé privés étaient pratiquement inexistantes au Mali (l'autorisation de l'exercice privé des professions sanitaires date de 1985 mais les premières installations n'ont commencé qu'en 1987). Par contre en 1990 nous avons pu obtenir une estimation des dépenses effectuées par les cliniques, cabinets et pharmacies privées.

Il ressort de cet exposé deux grandes remarques :

- 1) Les dépenses institutionnelles de santé (fonctionnement + investissement) ont connu une hausse continue entre 1988 et 1990 passant de 14,3 milliards à 18,6 milliards.
- 2) La part de l'Etat dans le financement des services de santé au Mali décroît entre les période 1983-1987 et 1988-1991. Elle est passée de 30 % en moyenne annuelle entre 1983 à 1987 à 25 % entre 1988 et 1991.

Par ailleurs, l'exploitation des données recueillies auprès des administrations fournit une idée de la part des dépenses de santé dans le budget de l'Etat. Le graphique suivant en donne une illustration.

La part des dépenses de santé dans le budget de l'Etat



INRSP

La part de l'Etat dans le financement de la santé est passée de 8,5 % en 1968 à environ 4 % en 1990. Dans l'avenir, on devra tenir compte du désengagement de l'Etat dans les dépenses des services de santé.

5. Mécanisme de construction par routine des comptes nationaux de la santé

Il apparaît à travers cet exposé que les comptes nationaux permettent d'élaborer une analyse des services de santé et des financements qui leur sont consacrés. L'analyse des activités donne une idée du niveau de la fréquentation des formations sanitaires. Elle fait ressortir les services qui sont très fréquentés et ceux qui le sont moins. Dans ce dernier cas, les décideurs de la santé doivent chercher des solutions appropriées. En identifiant et en quantifiant la contribution de chaque source de financement, par type de dépense et par niveau de formation sanitaire, les comptes nationaux sont aussi un instrument utile dans l'orientation de la politique de santé.

Dès lors, il est indispensable de construire et de mettre à jour de façon régulière des tableaux synthétiques de financement des services de santé. Cette mise à jour devrait en principe être faite en routine. Dans ce qui suit nous tenterons de dégager quelques grandes lignes de conduite à tenir pour rendre possible ou tout au moins faciliter la réalisation d'un tel travail.

La médiocrité de la qualité des statistiques d'activités sanitaires et des données économiques des formations sanitaires ne permet pas dans le contexte actuel d'envisager une construction par routine des comptes nationaux des services de santé.

Pour ce qui concerne les données relatives aux activités sanitaires, elles sont généralement incomplètes, mal tenues et irrégulières. Elles sont incomplètes car dans la plupart des centres de santé de cercle, les activités des centres de santé des arrondissements échappent à tout enregistrement. Elles sont mal tenues parce que l'exploitation des registres d'activité ne permet pas, dans beaucoup de cas, de faire la distinction entre les consultants et les consultations qui ne peuvent pas être saisies dans un même registre.

Il serait souhaitable que toutes les formations sanitaires adoptent la démarche qui consiste à enregistrer séparément les consultations et les consultants. En outre, les agents chargés de tenir les statistiques sanitaires devront les enregistrer par type d'agents et par qualification. Les autres activités doivent être saisies avec minutie pour rendre leur exploitation facile.

S'agissant des données économiques, les documents comptables ne donnent pas la répartition détaillée de l'utilisation des fonds alloués aux formations sanitaires. Il s'agit des fonds provenant aussi bien de l'Etat que des intervenants extérieurs. La conservation des factures ou des justificatifs des dépenses est défaillante dans bon nombre de formations sanitaires.

Les responsables des services de santé devront s'employer à mieux conserver les justificatifs des dépenses effectuées dans leur service non seulement en ce qui concerne les fonds publics mais aussi pour ceux provenant d'autres sources de financement. Ceci pourra permettre à toute personne qui désire les exploiter de les classer conformément à ses besoins.

Le secteur privé (responsables des cabinets, cliniques, pharmacies et dépôts privés) reste un domaine où règne une anarchie totale. En effet, la plupart de ces entrepreneurs prétendent ne tenir aucune comptabilité, et dans le cas où les données sont disponibles, ils se cachent derrière un soit disant secret professionnel. Est-ce une façon de masquer des pratiques frauduleuses ? Peut-être, car on estime à plus de 4 milliards le montant des médicaments importés frauduleusement en 1992 (cf. [15] p. 5). Il est urgent que les autorités sanitaires décident de faire face à ces pratiques en exigeant, par exemple, que chaque professionnel de la santé installé dans le secteur privé fasse parvenir à l'instance dont il relève des informations détaillées sur son entreprise. Une bonne politique des médicaments s'impose.

On a l'impression que les Directeurs régionaux assument mal leur fonction de coordination et de supervision des services relevant de leur autorité. Ils semblent réduits au rôle de simples observateurs impuissants dans le secteur. Cette pratique a pour conséquence un laxisme dans la communication des informations car chacun fait ce qu'il veut et ne craint, en aucun moment, une punition. Le contrôle hiérarchique doit être restauré.

La part des taxes de développement régional et local affectée à la santé est gérée dans une opacité totale. En effet, dans bien des endroits, les responsables sanitaires ignorent la part qui leur revient dans la TDRL. On gagnerait à une gestion de meilleure qualité.

Il convient de signaler que les informations financières sur les actions des ONG conduites dans le domaine de la santé sont de très mauvaise qualité. En effet, bon nombre d'ONG ignorent le coût de leur intervention et, même si celui-ci est connu, il est souvent contesté par les bénéficiaires. Faut-il rappeler qu'une telle manière de gérer confirme l'idée selon laquelle les ONG ne profiteraient qu'à leurs seuls animateurs ?

Il serait souhaitable que les autorités sanitaires exigent des ONG qu'elles mettent en place un système ou un processus de tenue des données pour mieux faire ressortir les détails de leur contribution par secteur d'intervention.

Dans tous les cas, il conviendrait de faire une distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Pour les dépenses de fonctionnement, elles pourront être classées dans des catégories telles que :

- les frais de personnel ;
- les achats de carburants et lubrifiants ;
- les dépenses d'alimentation ;
- les frais d'entretien et de réparation ;
- les achats de produits pharmaceutiques ;
- les achats de produits de nettoyage ;
- les dépenses de fournitures de bureau ;
- les paiements des factures d'eau et d'électricité ;
- les frais de téléphone ;
- les achats de petit matériel ;
- les achats de bois de cuisine ;
- les frais de recyclage et de stage ;
- les versement au Trésor ou à la banque ;
- les frais de location.

Quant aux dépenses d'investissement, on peut retenir les postes de dépenses suivants :

- de constructions nouvelles ;

- de rénovations de bâtiments ;
- d'achats de véhicules, de mobylettes, de vélos ;
- d'appareillage de radiologie ;
- de tables d'accouchement ;
- d'appareillages de laboratoire ;
- de réfrigérateur ;
- de congélateur ;
- d'autres matériels médicaux ;
- de mobilier et matériel de bureau ;
- de literie ;
- d'autres matériels non médicaux ;
- de frais de formation.

Par ailleurs, les chefs de personnel des services de santé ne maîtrisent pas la situation du personnel dont ils ont la gestion. Il importe donc que la tenue correcte de la situation réelle du personnel et sa mise à jour régulière par niveau de qualification soient pratiquées.

En plus de ces dispositions, les autorités sanitaires doivent envisager des enquêtes régulières auprès des ménages pour mesurer leurs dépenses hors institutions. Il s'agit notamment des achats de médicaments effectués en dehors du circuit officiel de vente de médicaments, des dépenses effectuées auprès de la médecine traditionnelle, des dépenses de transport pour raison de santé, etc.

Une fois ces conditions réunies il faut envisager un moyen plus rapide de collecter les données.

La façon la plus rapide et la moins coûteuse pour recueillir les données et informations nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux de la santé est la disponibilité de toute les informations au niveau central.

Le schéma classique de circulation de l'information nous paraît adapté. En effet, selon ce schéma, les centres de santé d'arrondissement doivent faire parvenir des rapports d'activités aux centres de santé de cercle dont ils relèvent. Les centres de santé de cercle, les hôpitaux régionaux et secondaires doivent rendre compte aux directions régionales. Ces dernières doivent acheminer les informations au niveau central. Cependant force est de reconnaître que ce schéma marche mal pour les raisons évoquées plus haut. Il convient donc de le redynamiser.

Même si toutes ces conditions sont réunies, il reste à trouver une unité intéressée par le problème tel qu'il est posé. Dans ce cas, on peut imaginer la création d'une cellule chargée de la construction des tableaux des services de santé.

Nous estimons qu'une meilleure prise en compte de ces remarques peut non seulement faciliter la construction des comptes nationaux, mais aussi leur assurer une qualité meilleure.

6. REFERENCES

- [1] BRUNET-JAILLY (J.), Introduction à l'allocation des ressources, cours international d'économie de la santé, OMS, Bamako, juin 1990, 17 p.
- [2] TIBOUTI (A.), Etude du financement du secteur de la santé, note méthodologique, synthèse des comptes nationaux de la santé au Maroc (1980-1987), Cours international d'économie de la santé, OMS, Bamako, juin 1990, 16 p.
- [3] BRUNET-JAILLY (J.), COULIBALY (S. O.), DIARRA (K.) et alii, Le financement des coûts récurrents de la santé au Mali, INRSP, Bamako, avril 1989, 121 p. + annexes
- [4] BRUNET-JAILLY (J.), Etude de cas sur le fonctionnement du système de santé au Mali, INRSP, Bamako, janvier 1989, 186 p.
- [5] DIARRA (K.), ROBEZ-MASSON (D.), Le financement des coûts récurrents de la santé dans le cercle de Djenné au Mali, volume I : étude économique, Bamako, juillet 1992, 121 p. + annexes
- [6] Direction Nationale de Planification et de la Formation Sanitaire et Sociale, Rapport d'évaluation du système de recouvrement de coûts dans la zone KBK du PDS, septembre 1989, 50 p.
- [7] TINTA (S.), Le financement des coûts récurrents de la santé dans le cercle de Djenné au Mali, volume II : acceptabilité et participation, Bamako, mai 1991, 63 p.
- [8] BRUNET-JAILLY (J.), Le financement de la santé dans les pays pauvres : recouvrer les coûts ou les réduire ? in Association d'Economie Sociale, Laboratoire d'Etudes et de Recherche Economiques de l'Université de Caen, L'Economie sociale dans les pays en développement, Caen, 1989, pp. 149-188
- [9] BRUNET-JAILLY (J.), Le financement des soins de santé, Conférence internationale sur la macroéconomie et la santé dans les pays les plus démunis, OMS, Genève, juin 1992, pp. 109-139
- [10] Banque Mondiale, Division, Population et Ressources Humaines, Département du Sahel, Région Afrique, République du Mali : Santé, population, alimentation en eau des zones rurales (deuxième projet), novembre 1990, non publié
- [11] DIARRA (K.), COULIBALY (S. O.), Financing of recurrent health costs in Mali, Health Policy and Planning, London, 5(2), June 1990 pp. 126-138,
- [12] BRUNET-JAILLY (J.), DIARRA (T.), SOULA (G.), Les dépenses de santé dans l'économie familiale rurale, compte-rendu d'une enquête réalisée dans les arrondissements de Didiéni, Kangaba et Dioïla entre avril 1986 et juillet 1987, INRSP, Bamako, janvier 1988, 99 p.
- [13] BRUNET-JAILLY (J.), La consommation médicale des familles des personnels de l'enseignement et de la culture à Bamako, INRSP, Bamako, 1988, 41 p.
- [14] TRAORE (S.), COULIBALY (S. O.), SIDIBE (M. C.), Comportements et coûts liés au paludisme chez les femmes des campements de pêcheurs dans la zone de Sélingué au Mali, INRSP, Bamako, novembre 1992, 45 p.
- [15] Les Echos, n° 205 du 23 octobre 1992, édition hebdomadaire de Jamana, Bamako, Mali

ANNEXE I : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1988
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1989
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1990
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1991

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTÉ 1968

DISTRICT DE BAMAKO

COÛT	ETAT	AUTRESPUB	TARIF	AUTRESPRI	OPERDEV	COOPBILA	ORIGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAN DE PERSONNEL	1.154.806.387	0	35.096.746	2.410.000	0	24.195.180	256.886.525	29.252.647	469.462.497	1.972.109.982
CARBURANT LUBRIFIANT	101.515.548	0	11.679.947	408.000	0	641.650	24.170.924	15.400.000	0	153.816.069
ALIMENTATION	38.606.120	0	11.015.287	900.000	0	0	0	15.600.000	0	66.121.407
ENTRETIEN REPARATION	106.048.462	0	18.442.910	50.000	0	7.138.653	6.504.400	3.050.000	0	141.239.425
PROD. PHARMACEUTIQUES	164.722.850	0	20.729.427	3.018.328.735	0	21.424.000	374.020.000	66.100.000	178.818.986	3.844.143.998
PROD. NETTOYAGE	19.919.078	0	8.490.780	53.800	0	0	3.782.067	800.550	0	33.046.275
FOURNITURES DE BUREAU	53.760.205	0	7.727.494	162.200	0	690.940	8.127.818	9.600.000	7.554.941	87.833.538
EAU ELECTRICITE	12.946.277	0	383.935	264.000	0	0	2.818.389	7.200.000	0	23.632.601
TELEPHONE	4.581.672	0	64.415	0	0	512.584	6.254.710	1.957.000	0	13.410.381
PETIT MATERIEL	16.839.227	0	4.531.772	10.000	0	0	33.137.309	225.560	4.470.475	59.214.343
BON DE CUISINE	34.389.380	0	1.948.000	0	0	0	0	0	0	36.337.380
FRAN DE FORMATION	24.242.977	0	0	0	0	0	23.355.910	0	0	47.598.887
VISEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	47.200.253	0	0	0	0	0	0	47.200.253
DEPENSES NON REPARTIES	6.239.190	0	15.052.438	54.000	0	65.483.000	12.810.000	0	0	99.838.628
LOCATION	0	0	2.100.000	136.000	0	0	0	0	0	2.436.000
TOTAL BAMAKO	1.758.637.573	0	184.463.344	3.822.976.735	0	126.134.007	791.872.853	149.188.757	660.106.899	6.627.569.167

DEFENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1968

REGION DE KAYS

COUT	ETAT	AUTRESP	TARIF	AUTRESP	OPERDEV	COOPBILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	144.601.413	0	301.200	40.320.000	0	0	3.800.550	0	0	192.023.163
CARBURANT LUBRIFIANT	3.083.650	0	500.535	0	0	0	986.680	0	0	4.570.865
ALIMENTATION	7.731.866	0	0	0	0	0	0	0	0	7.731.866
ENTRETIEN REPARATION	1.242.086	0	683.887	0	0	0	0	0	0	1.925.973
PROD. PHARMACEUTIQUES	20.352.890	0	10.392.109	421.338.725	0	0	0	537.704	0	452.621.428
PROD. NETTOYAGE	2.234.474	0	566.346	0	0	0	0	0	0	2.800.820
FOURNITURES DE BUREAU	4.287.446	0	1.596.510	0	0	0	0	0	0	5.883.956
EAU ELECTRICITE	19.660.455	0	0	0	0	0	0	0	0	19.660.455
TELEPHONE	5.876.719	0	0	0	0	0	0	0	0	5.876.719
PETIT MATERIEL	333.012	0	1.101.963	0	0	0	0	100.000	0	1.534.975
BOIS DE CUISINE	386.056	0	338.494	0	0	0	0	0	0	724.550
FRAIS DE FORMATION	300.000	0	0	0	0	0	0	0	0	300.000
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	3.128.680	0	0	0	0	0	0	3.128.680
DEPENSES NON REPARTIES	799.005	0	297.876	0	0	0	0	0	0	1.096.881
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL KAYS	216.889.873	0	18.987.680	464.658.725	0	0	4.787.236	637.704	0	699.898.331

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1988

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRI	OPERDEV	COOPRILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	100.111.631	8.920.000	12.799.029	87.072.000	65.500	0	8.480.235	2.363.735	0	219.812.130
CARBURANT LUBRIFIANT	1.232.580	0	2.404.937	0	0	1.762.000	0	4.127.925	0	9.327.442
ALIMENTATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENTRETIEN REPARATION	47.500	150.000	2.187.253	0	0	880.300	0	400.000	0	1.665.053
PROD. PHARMACEUTIQUES	35.292.885	0	6.125.400	283.259.608	0	0	2.696.110	4.725.210	0	332.099.213
PROD. NETTOYAGE	0	0	526.702	0	0	0	390.467	0	0	917.169
FOURNITURES DE BUREAU	615.010	0	2.580.716	0	0	0	390.467	437.430	0	4.023.623
EAU ELECTRICITE	372.511	0	0	0	0	0	0	0	0	372.511
TELEPHONE	1.373.076	0	0	0	0	0	0	0	0	1.373.076
PETIT MATERIEL	0	0	224.294	0	0	0	0	764.855	0	1.089.149
BOIS DE CUISINE	0	0	189.906	0	0	0	0	0	0	189.906
FRAIS DE FORMATION	0	0	0	50.000	0	1.812.000	0	2.010.955	0	3.822.955
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	0	0	0	0	1.242.385	0	0	1.242.385
DEPENSES NON REPARITES	965.160	0	594.580	0	6.455.864	0	5.424.745	250.000	0	13.090.349
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL KOULIKORO	139.210.353	9.070.000	27.752.917	579.381.608	6.521.364	4.554.308	18.624.409	15.080.110	0	591.874.961

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1988

REGION DE SIKASSO

COUT	ETAI	AUTRESP	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOP/ELA	ORG/INTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	185.318.682	75.728.725	5.643.440	285.770.000	11.185.215	0	865.000	5.074.410	0	569.583.482
CARBURANT LUBRIFIANT	2.127.600	0	3.043.509	0	11.633.935	0	850.000	6.492.508	0	24.157.552
ALIMENTATION	3.252.260	0	441.300	0	0	0	0	204.625	0	3.898.185
ENTRETIEN REPARATION	2.061.885	1.550.000	1.550.935	0	188.700	0	0	1.336.875	0	6.681.395
PROD. PHARMACEUTIQUES	25.213.110	0	1.377.850	772.373.070	0	0	0	92.466	0	799.066.496
PROD. NETTOYAGE	615.090	0	1.158.385	0	0	0	0	43.125	0	1.816.600
FOURNITURES DE BUREAU	1.503.510	0	905.635	0	0	0	0	2.198.655	0	4.607.840
EAU ELECTRICITE	20.064.137	0	199.730	0	0	0	0	0	0	20.263.867
TELEPHONE	6.577.381	0	0	0	0	0	0	0	0	6.577.381
PETIT MATERIEL	700.000	0	1.730.515	0	36.600	0	17.900	62.750	0	2.547.765
BOIS DE CURSINE	396.575	0	137.000	255.000	0	0	0	0	0	788.575
FRAIS DE RECY. ET STAGE	0	0	0	0	0	0	0	625.200	0	625.200
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	14.975.219	0	0	0	0	0	0	14.975.219
DEPENSES NON REPARTIES	7.500	874.500	3.001.990	0	34.594.948	0	0	0	0	38.478.878
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL SIKASSO	247.837.739	78.153.235	34.165.446	1.058.398.070	57.639.406	0	1.742.900	16.130.684	0	1.494.667.435

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1988

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPR	OPERDE	COOPILA	ORCINTER	ONG	DNFS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	231.266.093	7.468.631	1.475.430	300.000	2.984.100	0	0	0	0	243.494.194
CARBURANT LUBRIFIANT	6.059.250	0	4.745.345	0	644.375	0	0	0	0	11.448.970
ALIMENTATION	7.693.525	0	1.081.015	0	0	0	0	0	0	8.774.540
ENTRETIEN REPARATION	2.826.858	0	15.000	0	334.110	0	92.000	0	0	3.267.968
PROD. PHARMACEUTIQUES	30.493.690	0	1.832.265	656.453.590	0	0	0	0	0	658.779.485
PROD. NETTOYAGE	1.068.422	0	38.160	7.200	0	0	0	0	0	1.113.782
FOURNITURES DE BUREAU	3.015.050	0	772.930	0	0	0	0	0	0	3.788.000
EAU ELECTRICITE	1.992.000	0	504.680	0	0	0	0	0	0	2.496.680
TELEPHONE	1.920.904	0	0	0	0	0	0	0	0	1.920.904
PETIT MATERIEL	182.100	0	25.000	0	0	0	0	0	0	207.100
BOIS DE CUISINE	542.335	0	0	0	0	0	0	0	0	542.335
FRAIS DE RECY. ET STAGE	0	0	5.269.320	0	0	0	0	0	0	5.269.320
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	441.555	0	0	0	0	0	0	441.555
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	9.202.878	0	0	0	0	9.202.878
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE SEGOU	257.069.167	7.468.631	16.240.720	656.740.730	13.163.483	0	92.000	0	0	940.747.731

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1968

REGION DE MOPTI

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESUR	OPELD	COOPHILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAS DE PERSONNEL	142.357.345	1.401.980	6.731.000	0	0	0	0	450.000	7.492.800	158.431.125
CABURANT LUBRIFIANT	2.468.000	143.200	410.225	0	0	2.346.625	800.000	35.550	0	6.243.600
ALIMENTATION	5.499.500	0	0	0	0	0	0	0	0	5.499.500
ENTRETIEN REPARATION	479.770	7.600	127.750	0	0	1.585.500	0	113.630	0	2.314.270
PROD. PHARMACEUTIQUES	29.331.535	0	4.370.560	268.648.060	0	0	0	0	0	302.400.155
PROD. NETTOYAGE	305.370	10.000	189.580	0	0	0	0	5.000	0	509.950
FOURNITURES DE BUREAU	1.757.510	0	55.300	0	0	76.500	0	114.800	0	2.004.110
EAU ELECTRICITE	5.874.268	0	45.000	0	0	0	0	0	0	5.919.268
TELEPHONE	961.930	0	0	0	0	0	0	0	0	961.930
PETIT MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOIS DE CUISINE	263.200	30.000	187.695	0	0	0	0	75.000	0	555.895
FRAS DE RECY. ET STAGE	0	0	0	0	0	133.000	0	0	0	133.000
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	4.276.450	0	0	0	0	0	0	4.276.450
DEPENSES NON REPARTIES	114.970	34.000	0	0	0	0	0	0	0	148.970
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE MOPTI	189.463.398	1.636.780	16.393.560	368.648.060	0	4.181.625	800.000	794.000	7.492.800	499.480.325

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESP	TARIF	AUTREIN	OPERDEV	COOPERAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	1.389.161.087	0	39.801.129	12.176.227	0	17.187.010	312.263.109	18.701.376	521.055.600	2.310.347.538
CARBURANT LUBRIFIANT	151.116.251	0	15.457.601	2.446.700	0	18.104.388	32.949.862	11.844.903	0	291.869.815
ALIMENTATION	45.119.571	0	26.118.565	1.218.867	0	0	0	27.306.855	0	99.763.958
ENTRETIEN REPARATION	159.895.061	0	20.602.553	1.632.875	0	2.805.692	3.261.280	6.295.000	0	194.332.421
PROD. PHARMACEUTIQUE	20.196.125	0	24.925.656	4.210.899.567	0	14.689.717	58.179.080	27.870.235	200.000.000	4.761.466.430
PROD. NETTOYAGE	20.917.759	0	13.341.421	172.000	0	0	1.425.039	3.710.991	4.021.000	42.250.113
FOURNITURES PRE MEDIC	70.161.000	0	13.984.317	1.100.683	0	1.599.100	2.455.601	1.594.990	8.648.420	103.629.684
EAU ELECTRICITE	127.999.200	0	2.703.000	1.533.290	0	210.312	304.380	9.200.000	0	152.132.465
TELEPHONE	125.743.000	0	2.100.415	118.935	0	1.672.383	4.050.000	2.000.000	0	156.638.854
PETIT MATRIEL	68.122.600	0	15.308.264	206.380	0	0	36.098.250	4.511.500	5.000.000	129.048.820
BOIS DE CUNING	944.700	0	2.278.000	0	0	0	0	0	0	3.222.300
FRAIS DE RECY. ET STAGE	18.239.501	0	0	0	0	135.060	22.572.142	0	0	40.966.643
VELEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	49.804.125	15.175.497	0	0	0	0	0	63.979.622
DEPENSES NON REPARTIES	10.371.048	0	3.742.137	5.866.751	0	6.969.431	21.170.000	0	0	47.509.407
LOCATION	0	0	1.750.000	961.000	0	0	9.100.000	0	0	11.811.000
TOTAL BAMAKO	2.410.710.753	0	237.869.248	4.283.610.772	0	62.903.312	581.881.761	131.311.864	730.597.420	8.308.975.170

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

REGION DE KAYES

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTPRIV	OPERDEV	COOPBILAT	ORGENTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	125.340.505	0	386.200	49.320.000	0	0	3.800.550	0	0	172.847.255
CARBURANT LUBRIFIANT	2.239.150	0	1.813.875	0	0	0	986.680	0	0	5.129.655
ALIMENTATION	5.046.392	0	575.000	0	0	0	0	0	0	5.621.392
ENTRETIEN REPARATION	622.736	0	833.887	0	0	0	0	0	0	1.456.623
PROD. PHARMACEUTIQUES	34.670.943	0	11.317.834	515.340.000	0	0	0	537.704	0	561.866.481
PROD. NETTOYAGE	1.832.874	0	1.034.996	0	0	0	0	0	0	2.867.870
FOURNITURES DE BUREAU	3.944.931	0	2.521.510	0	0	0	0	0	0	6.466.441
EAU ELECTRICITE	19.880.023	0	0	0	0	0	0	0	0	19.880.023
TELEPHONE	5.849.478	0	0	0	0	0	0	0	0	5.849.478
PETIT MATERIEL	500.037	0	1.460.098	0	0	0	0	100.000	0	2.460.135
BOIS DE CUISINE	375.056	0	268.494	0	0	0	0	0	0	743.550
FRAIS DE RECY. ET ETAGE	300.000	0	0	0	0	0	0	0	0	300.000
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTIES	850.630	0	297.876	0	0	0	0	0	0	1.148.506
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REG KAYES	201.473.553	0	31.479.730	558.660.000	0	0	4.777.338	637.704	0	786.637.209

DEFENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1969

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESP	TARIF	AUTREIV	OPERDEV	COOPILAT	ORGINTER	ONG	INTS	TOTAL
FRANS DE PERSONNEL	157.139.531	21.920.000	14.566.379	87.072.000	192.250	0	8.480.235	2.363.735	0	291.834.250
CARBURANT LUBRIFIANT	3.108.560	0	4.839.661	0	0	1.762.000	0	4.127.925	0	13.858.166
ALIMENTATION	4.233.870	0	2.102.250	0	0	0	0	0	0	6.336.120
ENTRETIEN REPARATION	187.500	2.350.000	3.160.223	0	16.500	580.300	0	400.000	0	6.794.523
PROD. PHARMACEUTIQUES	40.255.933	0	10.374.193	318.492.000	0	0	2.696.110	9.225.210	0	382.043.446
PROD. NETTOYAGE	0	0	1.578.926	0	0	0	390.467	0	0	2.000.393
FOURNITURES DE BUREAU	1.193.110	0	3.498.645	0	0	0	390.467	437.430	0	5.519.652
EAU ELECTRICITE	306.684	0	0	0	0	0	0	0	0	306.684
TELEPHONE	214.536	0	0	0	0	0	0	0	0	214.536
PETIT MATERIEL	190.000	0	1.124.844	0	0	0	0	764.855	0	2.079.699
BOIS DE CURINE	0	0	506.421	0	0	0	0	0	0	506.421
FRANS DE RECY. ET STAGE	42.000	0	0	50.000	0	1.812.000	0	2.709.225	0	4.607.225
VERBEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	0	0	0	0	1.242.345	0	0	1.242.345
DEFENSES NON REPARTIES	385.180	0	594.580	0	4.056.841	0	5.474.745	250.000	0	10.691.326
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL KOULIKORO	387.257.804	24.978.000	42.566.323	486.614.000	4.383.591	4.654.300	18.634.489	30.373.300	0	728.121.806

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1969

REGION DE SIRASSO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TABIF	AUTREIV	OPERDE	COOPBILA	ORCINTER	ONG	INTS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	178.493.466	28.204.725	5.643.440	1.080.000	1.998.050	0	865.000	7.840.672	0	230.129.353
CARBURANT LUBRIFIANT	1.857.620	0	5.263.377	0	394.680	0	860.000	6.460.508	0	14.836.185
ALIMENTATION	2.756.160	0	1.659.560	0	0	0	0	624.200	0	5.039.920
ENTRETIEN REPARATION	338.720	9.070.000	2.608.780	0	0	0	0	3.470.845	0	15.488.345
PROD. PHARMACEUTIQUES	29.736.190	0	4.346.675	890.183.860	0	0	0	92.466	0	924.359.191
PROD. NETTOYAGE	311.840	0	1.501.363	0	0	0	0	34.965	0	1.848.168
FOURNITURES DE BUREAU	1.338.390	0	1.717.917	0	0	0	0	1.640.240	0	4.696.547
EAU ELECTRICITE	13.137.545	0	199.730	0	0	0	0	0	0	13.337.275
TELEPHONE	9.732.604	0	0	0	0	0	0	0	0	9.732.604
PETIT MATERIEL	313.200	0	1.730.515	0	2.375	0	17.900	82.860	0	2.146.800
BOIS DE CUISINE	313.200	0	137.000	0	0	0	0	0	0	450.200
FRAIS DE RECT. ET STAGE	0	0	0	253.000	0	0	0	950.400	0	1.205.400
VESEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	3.461.799	0	0	0	0	0	0	3.461.799
DEPENSES NON REPARITES	123.110	874.500	3.105.675	0	30.494.841	0	0	0	0	34.598.226
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL SIRASSO	238.483.865	38.135.225	31.375.831	891.518.860	38.889.596	0	1.742.900	21.197.156	0	1.261.338.853

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1969

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRES	TARIF	ANCIEN	COUPON	ORIGINEL	CNG	INTE	TOTAL
FRAN DE PERSONNEL	297.382.070	26.182.049	2.484.060	308.860	5.338.000	0	0	0	271.395.779
CARBURANT LUBRIFIANT	5.509.100	84.000	4.647.664	0	124.275.000	0	0	0	134.505.764
ALIMENTATION	5.849.509	0	4.988.506	0	0	0	1.482.000	0	12.382.074
ENTRETIEN REPARATION	1.737.458	4.500.000	2.401.275	0	0	0	92.000	0	8.730.633
PROD PHARMACEUTIQUES	84.022.040	0	4.460.994	738.600.800	0	0	0	0	767.083.834
PROD NETTOYAGE	6.222.644	0	92.269	0	0	0	0	0	6.374.914
FOURNITURES DE BUREAU	2.384.860	0	276.625	0	0	0	0	0	3.661.285
EAU ELECTRICITE	1.092.000	0	2.280.555	0	0	0	0	0	4.272.555
TELEPHONE	2.500.468	0	0	0	0	0	0	0	2.500.468
PRET MATERIEL	182.206	0	480.000	0	0	0	0	0	632.206
BOIS DES CUISINES	1.576.721	0	389.830	0	0	0	0	0	1.966.551
FRAN DE RECY. ET STAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VERBEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	1.987.023	0	0	0	0	0	1.987.023
DEPENSES NON REPARTIES	0	500.000	0	0	0	0	0	0	500.000
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION	389.681.753	31.576.049	31.396.991	718.902.800	138.232.138	0	92.000	1.482.000	1.231.963.773

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1969

REGION DE MOPTI

COUT	ETAT	AUTRES	TARIF	AUTRE	OPEDEN	COOPERA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAS DE PERSONNEL	142.730.472	1.401.940	7.091.000	0	0	0	0	450.000	7.492.800	159.166.252
CARBURANT LUBRIFIANT	2.468.000	143.200	1.294.125	0	0	0	800.000	35.550	0	7.129.500
ALIMENTATION	5.023.880	0	0	0	0	0	0	0	0	5.023.880
ENTRETIEN REPARATION	398.000	7.800	127.750	0	0	0	0	363.650	0	2.482.500
PROD. PHARMACEUTIQUES	29.137.060	0	4.370.540	328.980.000	0	0	0	0	0	362.687.620
PROD. NETTOYAGE	657.000	10.000	991.000	0	0	0	0	205.000	0	1.864.580
FOURNITURES DE BUREAU	1.645.300	0	208.250	0	0	76.500	0	114.800	0	2.044.850
EAU ELECTRICITE	6.346.764	0	46.000	0	0	0	0	0	0	6.391.764
TELEPHONE	2.897.650	0	0	0	0	0	0	0	0	2.897.650
PEIT MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOIS DE CUBINE	253.200	30.000	187.695	0	0	0	0	75.000	0	555.895
FRAS DE RECT. ET STAGE	0	0	0	0	0	131.000	0	0	0	131.000
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	983.400	0	0	0	0	0	0	983.400
DEPENSES NON REPARTIES	690.000	84.000	0	0	0	0	0	0	0	774.000
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL MOPTI	193.457.946	1.636.700	14.671.389	329.980.000	0	4.181.625	800.000	1.244.800	7.492.800	351.654.911

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTPRIV	OPERDEV	COOPBLA	CRDINTER	CNG	RPS	TOTAL
FRAS DE PERSONNEL	1.370.869.790	0	62.352.562	27.230.037	0	17.042.855	286.892.970	26.125.824	558.487.171	2.349.001.169
CARBURANT LUBRIPIANT	180.290.142	0	27.202.409	5.927.916	0	7.450.673	25.718.020	14.159.000	0	240.749.250
ALIMENTATION	45.140.071	0	40.896.104	2.747.400	0	0	0	16.095.100	0	104.878.675
ENTRETIEN REPARATION	161.964.884	0	21.677.062	2.627.400	0	1.185.981	2.701.311	5.484.700	0	175.641.358
PROD. PHARMACEUTIQUES	186.347.150	0	58.896.312	5.225.688.743	0	35.796.804	197.922.150	50.869.841	0	5.750.519.000
PROD. NETTOYAGE	23.769.319	0	18.931.842	156.900	0	0	400.000	700.000	239.422.912	292.891.973
FOURNITURES DE BUREAU	75.923.431	0	14.306.762	2.533.152	0	5.978.570	7.258.700	2.600.000	0	107.670.615
EAU ELECTRICITE	288.153.517	0	3.709.268	4.085.124	0	325.290	5.065.468	4.000.000	13.219.500	318.458.167
TELEPHONE	48.737.172	0	2.631.970	2.412.230	0	3.537.410	9.085.188	3.500.000	0	69.803.970
PEST MATERIEL	22.648.555	0	33.646.179	1.354.900	0	0	13.656.564	4.206.000	0	75.594.194
MORS DE COUINE	32.780.000	0	2.422.900	0	0	0	0	0	2.161.000	37.369.500
FRAS DE RECY. ET STAGE	10.024.000	0	0	96.000	0	0	19.515.969	0	0	29.635.969
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	54.379.183	12.909.009	0	0	0	0	0	71.288.192
DEPENSES NON REPARTIES	6.423.555	0	5.743.426	39.209.490	0	529.520	8.600.000	0	0	51.508.991
LOCATION	0	0	0	2.340.000	0	0	0	0	0	2.340.000
TOTAL BAMAKO	2.451.091.596	0	350.797.689	8.274.887.803	0	70.847.103	571.816.349	127.740.468	853.291.613	9.796.289.837

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE KAYES

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRIV	OPERDEV	COOPBLA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	130.109.894	0	528.572	720.000	0	0	3.964.611	0	0	135.323.077
CARBURANT LUBRIFIANT	2.508.000	0	1.323.726	40.000	0	0	1.437.951	0	0	5.309.677
ALIMENTATION	6.337.360	0	750.000	0	0	0	0	0	0	7.087.360
ENTRETIEN REPARATION	1.375.520	0	1.049.622	0	0	0	0	0	0	2.425.142
PROD. PHARMACEUTIQUES	37.459.934	0	11.796.716	569.361.000	0	0	0	443.562	0	619.061.232
PROD. NETTOYAGE	1.949.225	0	1.105.253	0	0	0	0	456.250	0	3.010.728
FOURNITURES DE BUREAU	3.408.106	0	2.174.483	40.000	0	0	0	0	0	5.622.589
EAU ELECTRICITE	23.838.425	0	0	0	0	0	0	0	0	23.838.425
TELEPHONE	7.414.661	0	0	0	0	0	0	0	0	7.414.661
PETIT MATERIEL	987.354	0	1.236.302	0	0	0	0	200.000	0	1.813.656
BOIS DE CUIRE	320.975	0	384.222	0	0	0	0	0	0	655.197
FRAIS DE RECY. ET STAGE	960.000	0	0	0	0	0	0	0	0	960.000
VEHEMENT TRESOR. BANQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTEES	853.750	0	460.946	0	0	0	0	150.000	0	1.464.696
LOCATION	0	0	0	600.000	0	0	0	0	0	600.000
TOTAL REG KAYES	215.523.204	0	38.949.842	570.761.000	0	0	5.402.563	1.349.832	0	813.606.400

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TABF	AUTREPU	OPERDEV	COOPELA	ORCINTER	ONG	INTS	TOTAL
FRAS DE PERSONNEL	152.557.876	11.320.000	19.225.297	0	19.000	0	1.421.590	6.854.960	0	198.388.723
CARBURANT LUBRIFLANT	3.160.920	0	7.252.933	0	0	0	0	13.779.965	0	24.193.798
ALIMENTATION	3.905.000	0	2.993.900	0	0	0	0	0	0	6.298.900
ENTRETIEN REPARATION	187.500	300.000	2.963.029	2.221.925	35.500	0	0	1.517.275	0	7.214.937
PROD. PHARMACEUTIQUES	45.874.913	42.000	12.515.420	322.223.000	0	0	2.572.370	3.750	0	383.291.453
PROD. NETTOYAGE	0	0	2.328.963	0	0	0	404.940	0	0	2.733.902
FOURNITURES DE BUREAU	2.220.240	0	3.068.475	0	0	0	136.500	877.890	0	6.303.076
EAU ELECTRIQUE	613.156	0	0	0	0	0	0	0	0	613.156
TELEPHONE	594.390	0	75.000	0	0	0	0	0	0	669.390
PETIT MATERIEL	987.495	0	527.487	0	118.000	0	0	2.101.960	0	7.734.922
BOIS DE CUISINE	0	0	658.168	0	0	0	0	0	0	658.168
FRAS DE PECY ET STAGE	0	0	0	0	0	0	2.742.715	183.900	0	2.926.615
VERBEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	0	0	0	0	3.071.895	0	0	3.071.895
DEPENSES NON REPARTIES	365.160	0	7.693.057	0	1.283.716	0	0	0	0	9.324.005
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL KOULIKORO	710.466.620	11.663.000	58.783.669	324.894.925	1.426.208	0	17.399.810	25,319,898	0	649,432,390

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SAINTE 1999

REGION DE SIKASSO

COU	ETAT	AUTRES	TAXE	AUTRE	OPERDEV	COOPBELA	ORGINTER	ONG	RMS	TOTAL
FRAN DE PERSONNEL	183.210.031	52.196.790	6.441.082	3.612.000	416.475	0	482.000	40.449.440	0	317.507.818
CARBURANT LUBRIPIANT	1.989.100	100.000	7.921.747	0	1.921.800	0	993.215	174.519.997	0	185.645.859
ALIMENTATION	2.756.160	112.000	2.729.565	0	0	0	0	0	0	5.597.725
ENTRETIEN REPARATION	338.720	0	2.392.540	0	0	0	0	5.264.235	0	7.995.498
PROD. PHARMACEUTIQUES	37.595.464	0	2.982.163	993.741.560	0	0	0	689.365	0	1.035.009.052
PROD. NETTOYAGE	368.470	0	2.679.039	6.000	246.400	0	0	31.205	0	3.531.114
FOURNITURES DE BUREAU	1.463.270	0	1.827.890	0	0	0	0	9.146.570	0	11.437.730
EAU ELECTRICITE	6.920.346	0	142.963	240.000	0	0	0	2.146.800	0	9.450.109
TELEPHONE	6.829.919	0	4.678.111	0	0	0	0	0	0	11.506.030
PETIT MATERIEL	313.200	0	1.808.726	0	0	0	0	0	0	1.921.926
BOIS DE CUISINE	313.200	0	33.006	0	0	0	0	0	0	346.206
FRAN DE RECY. ET STAGE	0	0	0	75.000	0	0	0	1.000.000	0	1.075.000
VERSEMENT TRESOR. BANQUE	0	0	4.906.736	0	0	0	0	4.372.600	0	9.229.338
DEPENSES NON REPARTIES	57.280	2.150.000	2.474.651	3.605.000	9.596.004	0	0	0	0	17.882.935
LOCATION	0	0	0	846.000	0	0	0	0	0	846.000
TOTAL SIKASSO	240.255.168	84.958.798	48.816.244	1.001.125.568	18.588.879	0	1.475.215	136.578.713	0	1.618.963.368

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTREIV	OPREDEV	COOPBILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	248.791.187	16.320.789	2.981.202	2.150.000	271.500	0	0	0	0	270.314.678
CARBURANT LUBRIFIANT	5.699.400	0	4.338.800	492.000	169.600	0	0	0	0	10.639.800
ALIMENTATION	6.836.980	0	3.000.000	0	0	0	0	863.500	0	10.700.480
ENTRETIEN REPARATION	3.314.176	0	1.620.000	140.000	0	0	92.000	0	0	5.166.176
PROD. PHARMACEUTIQUES	48.772.429	0	11.026.100	913.244.648	0	0	0	0	0	873.043.177
PROD. NETTOYAGE	2.568.225	0	111.969	240.000	0	0	0	0	0	2.920.195
FOURNITURES DE BUREAU	3.019.350	0	336.600	184.112	0	0	0	0	0	3.540.062
EAU ELECTRICITE	2.252.000	0	200.000	462.240	0	0	0	0	0	2.914.240
TELEPHONE	2.240.632	0	0	1.320.000	0	0	0	0	0	3.560.632
PETIT MATERIEL	753.255	0	19.080	0	0	0	0	0	0	772.335
BOIS DE CUISINE	542.227	0	486.689	0	0	0	0	0	0	1.028.916
FRAIS DE RECT. ET STAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	14.055.318	0	0	0	0	0	0	14.055.318
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	693.865	0	3.439.972	0	0	0	0	4.133.837
LOCATION	0	0	0	785.000	0	0	0	0	0	785.000
TOTAL SEGOU	324.789.871	16.320.789	38.869.614	318.958.499	3.851.872	0	92.000	863.500	0	1.308.774.846

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE MOFTI

COUT	ETAT	AUTRES	TARIF	AUTRE	OPERDEV	COOPERA	ORGINTER	ONG	INTS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	172.436.757	3.530.204	9.020.000	0	0	0	0	990.000	8.949.500	194.955.571
CARBURANT LUBRIFIANT	3.044.000	167.375	2.578.825	0	0	2.934.100	1.000.000	15.250	0	9.739.610
ALIMENTATION	5.024.900	0	2.066.475	0	0	0	0	0	0	7.091.375
ENTRETIEN REPARATION	614.000	0	1.439.025	0	0	0	200.000	404.850	0	2.057.875
PROD. PHARMACIUTIQUES	37.220.644	125.000	6.699.972	348.356.115	0	0	2.000.000	0	0	389.411.731
PROD. NETTOYAGE	1.207.200	0	1.094.400	0	0	0	0	0	0	2.301.600
FOURNITURES DE BUREAU	1.645.300	0	883.810	0	0	0	200.000	565.000	0	3.294.200
EAU ELECTRICITE	12.377.445	0	0	0	0	0	1.616.000	0	0	13.993.445
TELEPHONE	2.510.081	0	0	0	0	0	0	0	0	2.510.081
PETIT MATERIEL	0	0	678.950	0	0	0	270.000	0	0	948.950
BOIS DE CUIRNE	263.200	0	348.160	0	0	0	0	0	0	611.360
FRAIS DE RECY. ET ETAGE	0	0	0	0	0	0	0	100.000	0	100.000
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	0	0	0	265.700	0	0	0	265.700
DEPENSES NON REPARTEES	499.000	0	410.680	0	0	0	0	0	0	917.680
LOCATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL MOFTI	231.851.537	3.653.579	25.228.357	348.356.115	0	3.199.800	5.266.000	2.875.190	8.949.500	638.769.178

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTPAIV	OPERDEV	COOPBELA	ORIGINTER	ONG	INPS	TOTAL
PRAS DE PERSONNEL	1.685.893.295	0	82.992.764	46.007.807	1.018.700	24.886.947	255.724.694	35.528.078	589.544.977	2.721.837.262
CARBURANT LUBRIPIANT	166.521.366	0	26.479.345	9.734.570	0	12.300.362	12.028.297	17.153.391	0	244.213.191
ALIMENTATION	44.310.281	0	39.587.376	4.514.000	0	0	116.444	14.028.915	0	102.557.056
ENTRETIEN REPARATION	145.809.558	0	26.403.250	11.613.370	0	2.178.405	151.850	2.581.071	0	188.797.504
PROD. PHARMACEUTIQUES	239.255.954	0	81.056.551	5.090.762.613	0	7.147.026	112.010.000	72.320.201	286.619.048	5.829.071.395
PROD. NETTOYAGE	95.209.830	0	15.746.703	1.174.115	0	0	400.000	800.000	0	113.330.648
FOURNITURES DE BUREAU	125.837.416	0	16.183.218	3.306.200	0	3.579.669	800.000	600.000	0	150.326.503
EAU ELECTRICITE	720.000	0	17.041.947	5.157.132	0	263.048	4.000.000	6.850.000	0	24.052.127
TELEPHONE	1.674.080	0	6.396.160	4.050.668	0	4.267.120	3.000.000	1.775.000	0	23.163.028
PETIT MATERIEL	19.071.899	0	24.678.740	1.052.045	0	0	10.706.100	900.000	3.585.515	59.994.299
BOIS DE CUISINE	0	0	371.400	0	0	0	0	0	0	371.400
PRAS DE RECY. ET STAGE	11.276.500	0	46.654.770	80.000	0	200.000	22.254.439	0	0	80.465.709
VERSEMENT TRESOR. BANQUE	0	0	9.302.026	46.598.181	0	0	0	0	0	53.900.207
DEPENSES NON REPARTIES	2.608.697	0	16.845.358	15.352.821	0	3.338.639	12.899.700	7.196.000	0	58.241.215
LOCATION	0	0	468.000	3.960.000	0	0	0	0	0	4.428.000
TOTAL BAMAKO	2.540.308.876	0	408.291.508	5.183.361.524	1.018.700	58.161.216	434.091.564	159.632.616	879.789.548	9.666.459.544

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE KAYES

COUT	ETAT	AUTRESFO	TARIF	AUTPRIV	OPERDEV	COOPRILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	207.562.963	0	750.502	15.387.444	0	0	1.153.361	0	0	224.154.490
CARBURANT LUBRIFIANT	3.390.523	0	1.327.200	1.891.200	0	0	116.484	0	0	6.721.407
ALIMENTATION	13.917.147	0	698.250	0	0	0	0	0	0	14.615.417
ENTRETIEN REPARATION	4.177.638	0	893.593	0	0	0	0	0	0	5.071.231
PROD. PHARMACEUTIQUES	46.200.000	0	14.702.504	450.841.756	0	0	0	227.819	0	511.972.079
PROD. NETTOYAGE	2.394.371	0	1.079.003	0	0	0	0	0	0	3.473.374
FOURNITURES DE BUREAU	6.837.204	0	1.876.307	250.000	0	0	0	0	0	8.983.511
EAU ELECTRICITE	15.660.525	0	0	180.000	0	0	0	0	0	15.840.525
TELEPHONE	9.444.550	0	0	0	0	0	0	0	0	9.444.550
PETIT MATERIEL	2.365.079	0	621.121	0	0	0	0	350.000	0	3.336.200
BOIS DE CUIVRE	470.643	0	215.946	0	0	0	0	0	0	686.589
FRAIS DE RECY. ET STAGE	500.000	0	0	0	0	0	0	500.000	0	1.000.000
VERBEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	1.007.008	2.000.000	0	0	0	0	0	3.007.008
DEPENSES NON REPARTIES	2.339.453	0	632.593	0	0	0	0	0	0	2.972.046
LOCATION	0	0	0	2.280.000	0	0	0	0	0	2.280.000
TOTAL KAYES	315.200.536	0	23.793.833	473.850.408	0	0	1.270.665	1.077.819	0	814.202.653

DEFENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRIV	OPERDEV	COOPILA	ORDINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAS DE PERSONNEL	172.656.641	12.320.000	17.929.396	1.519.500	0	0	6.283.070	2.626.825	0	213.335.432
CARBURANT LUBRIFIANT	5.446.340	170.000	4.898.734	708.000	0	1.386.000	0	10.843.520	0	21.452.594
ALIMENTATION	3.457.000	0	2.429.500	0	0	0	0	483.500	0	6.370.000
ENTRETIEN REPARATION	690.570	250.000	1.632.562	2.000.000	0	0	678.680	977.345	0	6.220.157
PROD. PHARMACEUTIQUES	39.600.000	0	9.460.270	46.801.700	0	0	1.593.400	3.471.000	0	100.976.370
PROD. NETTOYAGE	0	0	1.949.193	0	0	0	92.500	0	0	2.041.493
FOURNITURES DE BUREAU	3.344.290	0	3.919.829	1.800	0	0	230.625	838.235	0	8.334.779
EAU ELECTRICITE	4.380.731	0	0	0	0	0	0	0	0	4.380.731
TELEPHONE	854.321	0	92.940	0	0	0	0	0	0	947.261
PETIT MATERIEL	85.000	0	983.738	0	0	0	0	1.369.615	0	2.438.408
BOIS DE CUISINE	0	0	534.461	0	0	0	0	0	0	534.461
FRAS DE RECT. ET STAGE	0	0	0	0	0	0	0	849.004	0	849.004
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	0	0	0	0	2.453.175	0	0	2.453.175
DEPENSES NON REPARTIES	365.160	0	2.229.965	0	0	0	2.553.319	309.570	0	5.528.014
LOCATION	0	0	0	110.000	0	0	0	0	0	110.000
TOTAL KOULIKORO	239.986.053	12.740.000	46.120.678	51.141.900	0	1.386.000	13.885.569	21.768.694	0	377.921.994

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE SIKASSO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTPRIV	OPERDEV	COOPRILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	182.764.592	70.991.905	6.397.698	23.187.484	0	0	465.000	46.404.729	0	330.311.408
CARBURANT LUBRIFIANT	2.145.566	130.000	5.146.687	2.491.800	0	0	2.453.059	11.896.151	0	24.283.265
ALIMENTATION	4.942.925	0	30.850	0	0	0	0	0	0	4.972.875
ENTRETIEN REPARATION	663.600	0	3.243.460	323.680	0	0	1.850.000	4.145.450	0	10.226.190
PROD. PHARMACEUTIQUES	26.400.000	0	6.514.677	987.924.855	0	0	0	0	0	1.020.839.532
PROD. NETTOYAGE	816.360	0	1.560.383	39.000	0	0	29.640	0	0	2.445.383
FOURNITURES DE BUREAU	4.202.005	0	1.541.595	923.500	0	0	14.740	3.599.584	0	10.281.424
EAU ELECTRICITE	14.631.182	0	44.300	1.261.000	0	0	0	0	0	15.936.482
TELEPHONE	8.234.902	0	5.274.958	90.000	0	0	0	29.190	0	13.629.050
PETIT MATERIEL	590.400	0	1.613.055	0	0	0	0	0	0	2.203.455
BOIS DE CUISINE	600.000	0	61.030	0	0	0	0	0	0	661.030
FRAIS DE RECY. ET STAGE	0	0	0	0	0	0	0	1.351.270	0	1.351.270
VETEMENT TRESOR. BANQUE	0	0	15.237.456	0	0	0	0	0	0	15.237.456
DEPENSES NON REPARTIES	718.060	3.818.169	2.836.145	2.705.671	0	0	267.000	437.900	0	10.782.945
LOCATION	0	0	289.800	4.207.051	0	0	0	0	0	4.496.851
TOTAL SIKASSO	246.708.694	74.968.074	49.792.894	1.023.154.841	0	0	5.079.439	67.864.374	0	1.467.338.616

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESMU	TARIF	AUTPRIV	OPERDEV	COOPHILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
PREMIER PERSOONNEL	283.576.912	13.647.536	4.226.440	10.253.825	0	0	0	0	0	291.704.513
CARBURANT LUMIERE	6.298.165	0	10.846.088	648.000	0	0	0	0	0	17.792.253
ALIMENTATION	14.194.474	0	2.366.836	0	0	0	0	0	0	16.561.310
ENTRETIEN REPARATION	2.415.136	0	4.037.700	120.000	0	0	92.000	0	0	6.664.836
PROD PHARMACEUTIQUES	52.800.000	0	11.500.100	1.114.739.403	0	0	0	0	0	1.179.039.503
PROD NETTOYAGE	1.252.592	0	1.804.400	249.300	0	0	0	0	0	3.306.292
FOURNITURES DE BUREAU	3.654.666	0	1.701.825	436.432	0	0	0	0	0	7.792.723
EAU ELECTRICITE	3.886.850	0	35.475	843.200	0	0	0	0	0	4.765.325
TELEPHONE	2.684.984	0	0	2.148.000	0	0	0	0	0	4.832.984
FETU MATERIEL	1.780.387	0	93.005	0	0	0	0	0	0	1.873.392
BOIS DE CUISINE	563.400	0	1.179.490	0	0	0	0	0	0	1.736.890
PREMIER SEC. ET STAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VERBEMENT TRESOR. BANQUE	0	0	12.413.797	0	0	0	0	0	0	12.413.797
DEPENSES NON REPARTIES	21.100	0	227.850	0	0	0	0	0	0	248.950
LOCATION	0	0	0	3.110.000	0	0	0	0	0	3.110.000
TOTAL SEGOU	283.106.468	13.647.536	59.426.866	1.132.521.968	0	0	92.000	0	0	1.551.885.768

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE MOPTI

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTPRIV	OPERDEV	COOPRILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	159.530.900	4.868.360	9.284.000	1.921.680	0	0	0	990.000	11.898.000	118.492.940
CARBURANT LUBRIFIANT	3.720.000	0	1.483.025	0	0	4.715.000	400.000	0	0	10.318.025
ALIMENTATION	5.024.900	0	2.000.000	0	0	0	0	0	0	7.024.900
ENTRETIEN REPARATION	859.800	0	917.270	0	0	0	0	197.490	0	1.974.560
PROD. PHARMACEUTIQUES	26.400.000	0	6.759.942	348.742.625	0	0	0	646.570	0	382.549.137
PROD. NETTOYAGE	1.332.400	0	1.185.490	0	0	0	0	51.600	0	2.589.490
FOURNITURES DE BUREAU	3.880.300	0	907.000	0	0	0	50.000	507.590	0	5.344.890
EAU ELECTRICITE	11.643.427	0	297.384	0	0	0	0	0	0	11.940.811
TELEPHONE	4.126.176	0	219.817	0	0	0	0	0	0	4.345.993
PEIT MATERIEL	0	0	2.018.070	0	0	0	0	70.000	0	2.088.070
BOIS DE CUISINE	327.200	0	142.000	0	0	0	0	0	0	469.200
FRAIS DE RECY. ET ETAGE	204.000	0	0	0	0	0	250.000	999.000	0	1.053.000
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	5.523.020	0	0	0	0	0	0	5.523.020
DEPENSES NON REPARTIES	1.800.000	0	122.600	0	0	0	0	404.245	0	2.426.845
LOCATION	0	0	0	120.000	0	0	0	0	0	120.000
TOTAL MOPTI	218.969.183	4.868.360	30.939.418	350.784.365	0	4.715.000	700.000	3.466.495	11.898.000	626.268.881

ANNEXE II : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1988
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1989
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1990
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR REGION 1991

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1968

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOPERLAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	3.885.721	0	0	0	0	1.050.000.000	449.364.100	0	0	1.503.249.821
RENOVATION DE BATIMENT	6.540.143	0	0	0	0	0	100.208.697	14.000.000	0	172.748.840
VEHICULES	62.441.963	0	0	0	0	5.978.000	61.241.348	2.500.000	0	132.161.311
MOBYLITES	230.000	0	1.115.000	875.000	0	2.050.000	0	500.000	0	4.750.000
VELOS	0	0	0	0	0	63.695	0	0	0	63.695
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	3.942.000	0	0	0	3.942.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	800.000	0	800.000
REFRIGERATEUR	0	0	0	110.000	0	495.000	0	0	0	605.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	11.600.000	0	850.000	0	0	0	17.432.608	0	0	29.882.608
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	11.028.390	0	173.360	75.000	0	0	1.400.000	7.500.000	0	20.776.750
LITERIE	0	0	15.000	0	0	9.500.000	0	0	0	9.515.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	5.173.144	0	5.606.901	75.000	0	0	11.621.737	5.000.000	0	27.478.782
FORMATION	180.251.000	0	0	0	0	1.619.200	111.456.150	0	0	299.326.350
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	173.596.000	37.530.000	11.800.000	0	222.926.000
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DISTRICT BAMAKO	283.752.161	0	7.760.361	1.159.000	0	1.247.223.895	790.254.630	42.300.000	0	2.373.236.157

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1968

REGION DE KAYES

COUT	ETAT	AUTRESMU	TAREP	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOPULAT	ORGINTER	ONG	INTS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENOVATION DE BATIMENT	0	0	0	0	0	0	0	13.000.000	0	13.000.000
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	5.978.000	0	0	5.978.000
MOBYLETES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	185.000	0	185.000
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITRES	0	3.800.000	0	0	0	0	0	0	0	3.800.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FUMIGATION	0	0	0	0	0	0	6.000.000	0	0	6.000.000
DEPENSES NON REPARTEES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE KAYES	0	3.800.000	0	0	0	0	11.978.000	13.185.000	0	28.963.000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1968

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESFUV	OPERDEV	COOP.SILA	ORIENTE	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	10.457.875	0	5.922.700	0	635.140	0	7.630.520	0	24.646.235
RENOVATION DE BATIMENT	0	1.810.000	0	0	0	0	0	8.875.000	0	10.685.000
VEHICULES	0	0	0	0	0	5.978.000	11.956.000	15.840.000	0	33.774.000
MOTOCYCLETTES	0	0	0	0	0	0	0	900.000	0	900.000
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	3.465.000	0	0	3.465.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	1.263.000	0	0	0	0	0	1.210.400	0	2.473.400
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	46.500	0	46.500
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	796.000	0	0	796.000
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	8.946.000	0	8.946.000
DEPENSES NON REPARTEES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE KOULIKORO	0	13.550.875	0	5.922.700	0	6.613.140	16.217.000	43.480.420	0	85.734.135

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1988

REGION DE SIKASSO

COUT	ETAT	AUTRESPL	TARIF	AUTRESPLV	OPERDEV	COOPHILAT	ORIENTER	ONG	INTS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	33.432.053	302.010	15.917.000	0	0	0	9.518.810	0	59.169.873
RENOVATION DE BATIMENT	580.000	2.360.400	280.560	0	0	0	0	1.290.000	0	4.510.960
VEHICULES	8.891.000	0	0	0	0	0	17.934.000	11.956.000	0	38.781.000
MOTOCYCLES	0	0	0	0	0	0	0	1.000.000	0	1.000.000
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	285.195	0	285.195
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REPROBATEUR	0	0	0	0	0	0	16.335.000	0	0	16.335.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	60.000	25.330	3.100.000	0	990.000	0	0	0	4.175.330
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	938.000	82.150	0	0	0	796.000	24.350	0	1.844.700
LITIERIE	0	0	800	0	0	0	0	0	0	800
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	1.000.000	121.000	0	0	0	2.786.000	0	0	3.907.000
FORMATION	7.608.000	860.000	1.710.860	80.000	0	0	0	1.876.215	0	12.115.075
DEPENSES NON REPARTIES	593.830	1.715.475	1.267.730	0	0	1.050.000	0	21.000.000	0	25.627.055
CONSEILLATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION SIKASSO	17.873.850	46.368.958	3.790.440	19.077.800	0	2.040.000	37.851.000	46.954.778	0	187.951.908

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1988

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPREV	OPERDEV	COOPERA	ORGINTER	ONG	INFS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	7.394.000	0	0	0	0	0	0	0	7.394.000
RENOVATION DE BATIMENT	150.000	0	0	0	0	0	0	0	0	150.000
VEHICULES	17.934.000	0	0	0	7.768.000	14.681.000	29.890.000	15.572.000	0	85.765.000
MOTOYETTES	225.000	0	0	0	0	0	16.455.000	1.000.000	0	17.680.000
VELOS	383.695	0	0	0	0	0	0	0	0	383.695
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	72.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0	72.000.000
TABLE D' ACCOUCHEMENT	28.251.000	0	0	0	0	657.000	5.256.000	1.314.000	0	35.478.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	7.425.000	0	0	0	0	0	22.770.000	0	0	30.195.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITIERIE	34.295.000	0	0	0	0	2.280.000	9.975.000	0	0	46.550.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	1.080.000	0	0	0	0	0	0	0	0	1.080.000
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION SEGOU	161.743.695	7.394.000	0	0	7.768.000	17.558.000	84.346.800	17.886.000	0	296.675.695

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1988

REGION DE MOPTI

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPLV	OPERDEV	COOPBILA	ORIENTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	2.800.000	2.273.950	0	0	0	5.401.870	248.076.205	42.947.475	0	301.499.500
RENOVATION DE BATIMENT	0	500.000	0	3.950.000	0	417.075	7.482.145	96.420.413	0	109.169.633
VEHICULES	0	0	0	0	0	5.978.000	10.934.000	5.467.000	0	22.379.000
MOTOCYCLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	4.125.000	0	0	4.125.000
LITERIE	0	0	0	0	0	0	4.125.000	0	0	4.125.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FORMATION	0	0	0	0	0	330.000	1.970.000	3.815.550	0	6.115.550
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION MOPTI	2.800.000	2.273.950	0	3.950.000	0	13.126.945	277.113.370	148.638.438	0	447.613.633

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPHILAT	ORGINTER	ONG	DPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	4.041.150	0	6.302.497	1.173.825	0	121.900.000	268.942.117	12.000.000	0	414.359.589
RENOVATION DE BATIMENT	22.699.717	0	0	4.263.670	0	18.811.352	95.307.200	5.000.000	53.815.446	199.897.385
VEHICULES	41.580.068	0	0	4.850.500	0	30.232.000	174.604.604	18.382.000	21.356.000	290.905.172
MOTOYETTES	0	0	0	385.000	0	505.112	324.781	1.567.300	0	2.782.173
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	6.000.000	0	0	0	0	0	15.000.000	21.000.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	1.600.000	1.217.000	0	0	0	0	0	2.817.000
REFRIGERATEUR	0	0	0	947.300	0	0	0	0	0	947.300
AUTRE MATERIEL MEDICAL	21.682.420	0	190.000	356.000	0	0	24.308.161	0	5.000.000	51.536.611
MOMELER MATERIEL DE BUREAU	6.906.320	0	280.000	273.288	0	0	4.300.000	0	0	11.759.608
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	393.000	435.000	0	0	16.205.439	0	0	17.035.439
FORMATION	181.937.000	0	3.483.000	0	0	5.880.447	93.833.892	0	0	285.134.339
DEPENSES NON REPARTEES	0	0	0	510.000	0	0	49.228.000	10.000.000	0	59.738.000
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DISTRICT BAMAKO	278.846.675	0	18.350.497	14.411.818	0	177.328.911	731.854.174	46.849.300	95.171.446	1.357.913.821

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

REGION DE KAYS

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPHLA	ORIENTE	ONG	DNPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENOVATION DE BATIMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	0	9,182,000	9,182,000
MOBYLLETES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	657,000	657,000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	477,500	477,500
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	7,896,000	7,896,000
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITERIE	0	950,000	0	0	0	0	0	0	0	950,000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION KAYS	0	950,000	0	0	0	0	0	0	18,212,500	19,162,500

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

REGION DE KOULEKORO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDESV	COOPHILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	9.683.990	0	4.947.800	0	464.875	0	78.035.775	0	93.132.440
RENOVATION DE BATIMENT	0	0	7.210.840	0	0	0	0	0	0	7.210.840
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	8.133.000	0	8.133.000
MOBYLITES	0	0	0	0	0	1.468.500	0	1.468.500	0	3.347.500
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	270.000	0	270.000
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	50.000	0	0	0	14.050.000	0	14.050.000
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITERIE	2.660.000	0	0	0	0	0	0	0	0	2.660.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	3.900.000	0	4.101.295	0	8.001.295
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPERCEES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSULTEUR	0	0	0	0	0	0	0	2.000.000	0	2.000.000
TOTAL REGION KOULEKORO	2.660.000	9.683.990	7.210.840	4.997.800	0	6.243.875	0	104.008.570	0	138.805.075

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

REGION DE SIKASSO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPREV	OPERDEV	COOPHEL	ORGINT	ONG	RNPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	28.319.312	2.710.676	727.000	0	0	0	7.439.846	0	39.196.834
RENOVATION DE BATIMENT	250.560	453.750	201.000	0	0	0	0	8.506.095	0	9.411.405
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MOBYLLETES	0	0	0	0	0	0	0	12.861.000	0	12.861.000
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	1.170.385	0	1.170.385
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	36.000.000	0	36.000.000
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	193.380	836.000	0	0	0	0	0	2.239.450	0	3.268.830
MORILLER MATERIEL DE BUREAU	0	0	284.326	0	0	0	0	70.000	0	354.326
LITERIE	375.840	350.000	7.000	0	0	0	0	151.000	0	883.840
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	1.275.510	0	0	0	0	630.400	0	1.905.910
FORMATION	4.440.000	960.000	0	0	0	0	0	8.189.400	0	13.589.400
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	4.962.600	0	4.962.600
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION SIKASSO	5.259.780	30.919.862	4.478.512	727.000	0	0	0	82.322.176	0	123.646.530

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESFU	TABIF	AUTRESPRIV	OFFERDEV	COOPBILA	ORGINTER	ONG	ENPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	2.151.750	30.440.000	0	750.000	0	15.600.000	0	0	0	48.941.750
RENOVATION DE BATIMENT	43.000.000	20.000	6.517.900	0	0	0	0	0	0	49.537.900
VEHICULES	5.720.000	0	0	0	0	0	0	0	12.682.000	18.402.000
MOBYLITES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABIE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	657.000	0	0	0	657.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	100.000	0	0	0	0	0	100.000
REFRIGERATEUR	495.000	0	0	250.000	0	0	0	0	0	745.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	42.000	0	0	1.000.000	0	0	0	0	0	1.042.000
FORMATION	0	250.000	0	0	0	0	0	0	0	250.000
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION SEGOU	59.446.750	30.718.000	6.517.900	2.109.000	0	17.257.000	0	0	12.682.000	119.675.650

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

REGION DE MOPTI

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOPRILA	ORGINTIER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	0	0	0	0	1.700.000	0	31.857.757	0	83.557.757
RENOVATION DE BATIMENT	0	500.000	0	447.500	0	473.000	0	147.064.500	0	148.485.000
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	8.544.000	0	8.544.000
MOSYLETTES	0	0	0	0	0	0	0	1.599.163	0	1.599.163
VELOX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	1.314.000	0	1.314.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITREIE	0	0	825.000	0	0	0	0	1.615.000	0	2.440.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	70.000.000	800.000	0	0	70.800.000
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION MOPTI	0	500.000	825.000	447.500	0	72.173.000	800.000	241.994.210	0	316.739.920

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPILAI	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	900.000	0	3.070.000	3.524.580	0	615.285.140	853.636.352	9.900.000	58.882.607	1.545.198.579
RENOVATION DE BATIMENT	3.877.860	0	276.000	3.923.634	0	15.936.580	0	15.600.000	23.820.000	63.436.074
VEHICULES	43.603.082	0	0	3.300.000	0	19.704.000	166.044.269	13.060.000	0	245.715.351
MORYLETTES	0	0	455.000	1.235.581	0	1.285.000	0	6.408.750	0	9.394.331
VELOS	0	0	0	15.000	0	0	0	0	15.682.330	15.682.330
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	14.500.000	0	0	0	0	0	0	14.500.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	250.000	0	0	0	284.298	0	0	534.298
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	1.179.290	0	0	10.000.000	0	0	11.179.290
REFRIGERATEUR	70.000	0	150.000	832.000	0	0	278.260	0	0	1.330.260
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	35.000	100.000	0	37.038.048	18.883.961	0	0	56.077.009
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	800.000	0	295.675	2.410.600	0	300.000	900.000	1.200.000	30.790.485	36.696.780
LITERIE	0	0	12.000	0	0	0	0	0	0	12.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	2.899.410	0	7.907.565	3.178.550	0	0	12.589.308	0	0	26.574.833
FORMATION	175.562.500	0	0	0	0	80.000	58.298.348	0	0	243.960.848
DEFENSES NON REPARTEES	0	0	840.890	992.064	0	985.540	53.490.000	19.000.000	0	75.308.494
CONGRATATEUR	0	0	0	0	0	0	10.000.000	0	0	10.000.000
TOTAL DISTRICT BAMAKO	227.771.853	0	27.795.130	30.695.299	0	690.648.388	1.194.404.794	65.168.759	129.173.423	2.385.615.957

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE KAYES

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESFU	OPEDDEV	COOPBILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENOVATION DE BATIMENT	13.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0	13.000.000
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	8.133.000	0	0	8.133.000
MOBYLETTE	537.000	0	0	0	0	0	1.611.000	0	0	2.148.000
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	537.000	0	537.000
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	36.000.000	0	0	36.000.000
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	657.000	1.971.000	0	2.628.000
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	495.000	0	495.000
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	1.092.700	0	1.092.700
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	344.288	0	0	0	0	0	0	585.000	0	929.288
FORMATION	0	0	0	0	0	0	6.000.000	871.656	0	6.871.656
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE KAYES	13.861.288	0	0	0	0	0	52.481.000	5.502.356	0	71.784.644

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOPERLA	ORIGENTER	ONG	INTS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	5.876.432	0	28.813.515	0	19.993.000	915.187.495	11.307.400	0	581.177.842
RENOVATION DE BATIMENT	0	0	4.091.840	0	0	208.000	0	0	0	4.299.840
VEHICULES	0	0	0	0	0	5.720.000	0	21.049.000	0	26.769.000
MOBYLITES	0	0	0	0	0	0	7.814.482	3.951.000	0	11.765.482
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	300.000	0	300.000
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	36.000.000	0	36.000.000
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	1.875.000	0	1.875.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	2.265.000	0	0	2.164.194	2.274.272	0	0	6.703.466
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	1.390.700	0	1.390.700
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	900.000	0	447.300	0	1.347.300
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	1.613.690	0	1.613.690
DEPENSES NON REPARTEES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE KOULIKORO	0	5.876.432	6.356.840	28.813.515	0	26.385.194	934.874.249	87.934.894	0	1.082.842.304

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE SIKASSO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TABER	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOPILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	12.485.000	924.250	5.500.000	0	0	0	2.147.462	0	21.056.712
RENOVATION DE BATIMENT	750.560	908.750	4.005.920	375.000	0	0	0	715.550	0	6.215.790
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	26.781.000	0	26.781.000
MOTOCYCLES	1.060.000	0	0	0	0	0	12.351.000	35.332.900	0	48.743.900
VELOS	0	0	0	0	0	0	63.695	0	0	63.695
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	36.000.000	0	36.000.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	495.000	0	0	495.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	8.808.000	0	0	0	0	0	21.874.002	0	30.682.002
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	193.360	0	220.400	0	0	0	0	95.000	0	508.760
LITERIE	375.840	0	725.200	0	0	0	0	7.223.250	0	8.324.290
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	20.400	1.390.000	0	70.000	0	0	0	1.480.400
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TOTAL REGION DE SIKASSO 1.975.760 21.311.750 5.806.190 7.125.000 0 70.000 12.909.250 136.169.164 0 190.431.569

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1994

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESDEV	COOPERSLA	ORIGINIER	ONG	INTS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	11.122.113	20.278.860	0	750.000	30.000.000	0	0	0	62.150.973
RENOUATION DE BATIMENT	3.000.000	5.000.000	0	1.000.000	0	0	0	0	9.000.000
VEHICULES	6.500.000	0	0	0	6.500.000	0	6.928.000	0	19.928.000
MOTOYLETES	0	0	0	0	0	12.366.608	0	0	12.366.608
VELOS	0	0	0	0	0	80.000	0	0	80.000
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	36.000.000	0	0	36.000.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	1.314.000	0	657.000	1.971.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	495.000	0	0	495.000
AUTRES MATERIEL MEDICAL	0	24.800	3.145.811	0	0	0	0	0	3.170.611
MONTIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE SEGOU	20.622.113	25.308.660	3.145.811	1.750.000	36.500.000	58.255.608	6.928.000	657.000	146.154.192

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

REGION DE MORTI

COUT	STAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRV	OPEREDEV	COOPERA	ORDINTER	ONG	INTS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	1,544,503	0	0	0	0	0	0	0	1,544,503
RENOVATION DE BATIMENT	0	0	900,000	0	0	736,855	4,160,000	123,000,000	0	128,796,855
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	9,520,000	0	0	9,520,000
MOTOCYCLES	0	0	0	0	0	0	2,070,000	6,135,793	0	8,205,793
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	1,250,000	3,943,000	0	5,193,000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	495,000	0	495,000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	750,000	0	0	750,000
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	3,800,000	0	0	3,800,000
FORMATION	0	0	0	0	0	0	2,970,000	2,316,850	0	5,286,850
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	1,800,000	0	0	0	0	1,353,125	0	3,153,125
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE MORTI	0	1,544,503	2,700,000	0	0	736,855	24,520,000	137,342,793	0	166,796,136

DEPENSE D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

DISTRICT DE BAMAKO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDEVE	COOPFRILAT	ORGINTER	ONG	INTPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	0	161.950	1.017.000	0	663.160.000	314.046.700	2.500.000	0	985.845.650
RENOVATION DE BATIMENT	49.470.453	0	997.830	5.100.500	0	0	107.430.000	9.000.000	64.426.222	236.425.663
VEHICULES	120.630.000	3.500.000	0	4.335.000	0	3.650.000	63.923.500	11.480.000	26.568.290	233.086.790
MOTOYETTES	0	0	3.177.250	2.688.900	0	0	800.000	236.875	0	6.483.025
VELOS	0	0	0	76.000	0	0	0	0	0	76.000
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	18.000.000	0	250.000	0	0	0	0	0	0	18.250.000
TABLE D' ACCOUCHEMENT	657.000	0	0	0	0	0	0	0	0	657.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	1.474.500	0	0	0	0	0	1.474.500
REFRIGERATEUR	0	0	50.000	1.345.000	0	0	0	0	0	1.395.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	116.743.500	0	478.350	155.000	0	117.000.000	206.383.025	0	16.395.698	457.157.573
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	29.379.775	0	0	3.263.443	0	3.629.500	0	0	81.472.012	117.744.730
LITRES	0	0	4.000.000	0	0	0	0	0	0	4.000.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	8.710.700	0	2.142.500	3.371.345	0	280.000.000	55.271.116	2.500.000	0	351.896.361
FORMATIN	235.799.750	0	0	0	0	0	63.700.405	0	0	299.500.155
DEPENSES NON REPAREES	153.500.000	0	0	1.406.028	0	0	33.559.000	0	0	190.525.028
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TOTAL DISTRICT DE BAMAKO 733.591.178 3.500.000 11.297.200 14.372.716 0 1.073.439.599 946.116.446 13.716.875 182.963.803 2.909.857.477

DEFENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE KAYES

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESSEIV	OPERDEV	COOPBILA	ORCINTER	ONG	DPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	20.000.000	100.000	0	0	0	0	30.000.000	0	50.100.000
RENOVATION DE BATIMENT	0	0	0	0	0	4.000.000	0	30.000.000	0	34.000.000
VEHICULES	8.133.000	0	0	0	0	0	0	0	0	8.133.000
MOBYLITES	0	0	225.000	0	0	0	0	996.000	0	1.221.000
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	537.000	0	0	0	0	0	3.285.000	657.000	0	4.599.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITRES	0	0	0	0	0	0	5.130.000	760.000	0	5.890.000
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	420.000	0	0	0	0	500.000	0	920.000
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE KAYES	8.790.000	20.000.000	745.000	0	0	4.000.000	8.415.000	62.913.000	0	104.963.000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE KOULIKORO

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESFV	OPSEDEV	COOPHILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	4.487.000	0	4.250.542	0	22.725.085	12.102.978	4.875.440	0	48.649.045
RENOVATION DE BATIMENT	0	3.145.811	0	0	0	4.800.000	0	684.585	0	8.630.396
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	13.800.000	12.965.000	0	26.765.000
MOTOYETTES	0	0	0	0	0	3.491.630	900.000	5.565.000	0	9.956.630
VELOS	127.390	0	0	0	0	0	0	571.255	0	700.645
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	2.479.670	0	0	2.479.670
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REPERCUSSION	495.000	0	0	0	0	0	0	0	0	495.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	3.139.260	0	3.139.260
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	279.500	0	279.500
LITIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	3.000.000	0	0	0	0	3.500.000	0	2.850.000	0	9.350.000
FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	1.406.375	0	1.406.375
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	1.373.085	0	0	1.373.085
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE KOULIKORO	3.622.390	7.631.811	0	4.250.542	0	34.516.715	30.888.739	31.388.415	0	119.244.806

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE SIKASSO

COUT	ETAT	AUTRESPU	TABIP	AUTRESSEV	OPERDEV	COOPMILA	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	8,940,000	0	530,000	0	0	0	5,500,000	0	14,970,000
RENOVATION DE BATIMENT	500,000	75,000	1,218,750	2,949,150	0	0	140,000	8,092,763	0	12,965,663
VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	4,020,000	4,020,000	8,040,000
MOTOYLETES	0	0	0	0	0	0	5,700,000	4,425,012	0	10,125,012
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	955,425	0	955,425
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLES D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	1,394,000	1,477,200	0	0	0	657,000	2,828,000	657,000	3,942,000
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	1,977,500	0	4,849,300
LITERES	633,250	0	18,000	0	0	0	0	388,400	0	388,400
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	1,655,000	2,590,000	1,100,000	0	0	0	0	2,570,000	0	7,905,000
FORMATION	0	490,000	0	120,000	0	0	0	2,714,900	0	4,314,900
DEPENSES NON REPARIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE SIKASSO	1,798,150	13,469,000	3,814,400	3,499,150	0	0	6,497,000	34,372,000	4,677,000	69,126,650

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE SEGOU

COUT	ETAT	AUTRESPU	TABIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPBILAI	ORGINTER	ONG	INTS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	1.753.972	0	0	1.000.000	0	0	0	51.000.000	0	53.753.972
RENOUATION DE BATIMENT	0	0	0	100.000	0	0	0	0	0	100.000
VEHICULES	0	0	0	0	0	6.622.000	8.500.000	0	0	15.122.000
MOTOCYCLETTES	0	0	0	0	0	0	0	1.396.652	0	1.396.652
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	841.400	0	0	0	0	0	0	841.400
Mobilier, MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	375.000	0	741.240	0	0	0	0	0	0	1.116.240
FORMATION	0	7.800.000	0	0	0	0	0	446.000	0	8.246.000
DEPENSES NON REPAREES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE SEGOU	2.128.972	7.800.000	1.582.640	1.100.000	0	6.622.000	8.500.000	53.842.652	0	86.575.364

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

REGION DE MOPTI

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTRESPRIV	OPERDEV	COOPBILA	ORCINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	0	450.000	0	0	0	1.400.000	0	0	0	2.250.000
RENOVATION DE BATIMENT	0	453.000	0	0	0	3.104.820	0	0	0	3.557.820
VEHICULES	0	0	5.000.000	0	0	0	0	6.135.793	0	11.135.793
MOBYLITES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFRIGERATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	0	400.000	0	0	0	0	0	0	400.000
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FORMATION	0	450.000	0	0	0	0	0	0	0	450.000
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION DE MOPTI	0	1.353.000	5.400.000	0	0	4.904.820	0	6.135.793	0	17.793.613

ANNEXE III : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

- DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR AN
- DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR AN

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1969

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTREPV	OPERDSV	COOPBILAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	1.958.461.691	93.519.336	62.046.845	418.872.000	14.234.825	24.195.180	270.032.110	37.140.792	476.955.297	3.355.458.076
CARBURANT LUBRIFIANT	116.486.028	143.200	22.784.490	408.000	12.278.310	4.790.275	26.817.604	26.055.983	0	209.764.490
ALIMENTATION	62.783.271	0	12.537.602	900.000	0	0	0	15.804.625	0	92.025.498
ENTRETIEN REPARATION	112.706.561	1.707.600	23.007.735	50.000	522.810	9.604.453	5.601.400	4.900.525	0	159.101.084
PROD. PHARMACEUTIQUES	305.456.960	0	44.827.611	5.430.401.728	0	21.424.000	376.716.110	71.455.380	178.818.586	6.419.100.775
PROD. NETTOYAGE	24.142.434	10.000	10.969.933	61.000	0	0	4.172.534	848.675	0	40.304.59
FOURNITURES DE BUREAU	64.938.731	0	13.638.545	102.200	0	767.640	8.518.285	12.350.925	7.554.941	107.931.067
EAU ELECTRICITE	60.929.646	0	1.133.345	264.000	0	0	2.818.389	7.200.000	0	72.345.382
TELEPHONE	21.091.682	0	64.415	0	0	552.584	6.254.710	1.957.000	0	29.920.391
PETIT MATERIEL	18.054.339	0	7.713.544	10.000	36.600	0	33.155.209	1.153.165	4.470.475	64.593.332
BOIS DE CUIRNE	35.977.546	30.000	2.801.095	255.000	0	0	23.355.910	75.000	0	62.494.551
FRAIS DE RECY. ET STAGE	24.542.977	0	5.269.330	50.000	0	1.945.000	23.355.910	2.836.155	0	57.799.362
VIREMENT TRESOR, BANQUE	0	0	70.022.157	0	0	0	14.052.385	0	0	84.074.542
DEPENSES NON REPARTIES	7.525.825	908.500	18.946.824	54.000	50.253.710	65.483.000	18.234.745	250.000	0	161.656.604
LOCATION	0	0	2.100.000	306.000	0	0	0	0	0	2.486.000
TOTAL NATIONAL	2.813.898.233	96.318.636	297.863.481	5.841.823.938	77.234.238	128.761.953	814.065.301	151.828.323	667.799.699	10.918.965.796

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1969

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRUIV	OPERDEV	COOPILAT	ORIGINTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAS DE PERSONNEL	2.230.245.831	70.422.754	70.072.208	143.948.227	13.529.300	17.187.010	525.410.894	29.355.783	528.548.400	3.436.720.407
CARBURANT LUBRIFIANT	166.338.811	227.200	33.398.253	2.446.700	124.669.680	22.181.013	35.596.567	22.468.886	0	407.329.085
ALIMENTATION	68.043.382	0	35.442.040	1.218.867	0	0	0	29.383.055	0	134.067.344
ENTRETIEN REPARATION	163.179.435	15.727.600	29.794.368	1.652.875	16.500	5.071.492	3.373.280	10.529.495	0	229.253.045
PROD. PHARMACEUTIQUES	332.983.421	0	59.795.912	6.983.498.227	0	14.689.717	60.866.110	57.675.615	200.000.000	7.759.809.002
PROD. NETTOYAGE	31.943.511	10.000	18.600.846	172.000	0	0	1.815.506	546.965	4.092.000	57.180.000
FOURNITURES DE BUREAU	86.631.662	0	19.207.064	1.100.683	0	2.075.607	2.856.158	5.697.465	8.449.820	126.018.459
EAU ELECTRICITE	179.662.456	0	5.230.290	1.533.290	0	210.382	384.388	9.300.000	0	196.320.806
TELEPHONE	147.941.855	0	2.100.415	118.935	0	1.672.585	4.000.000	2.000.000	0	157.833.590
PETIT MATERIEL	69.307.869	0	20.473.721	248.380	2.325	0	36.116.150	5.179.215	5.000.000	136.367.660
BOIS DE CUISINE	3.052.534	30.000	3.857.980	0	0	0	0	75.000	0	7.015.514
FRAS DE RECY. ET STAGE	18.601.501	0	0	305.000	0	2.060.000	23.573.142	3.655.625	0	47.212.268
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	61.586.347	15.175.487	0	0	1.242.385	0	0	71.004.229
DEPENSES NON REPARTIES	12.350.008	1.408.500	7.780.268	5.866.751	43.169.920	6.369.431	26.594.745	250.000	0	109.789.673
LOCATION	0	0	1.750.000	961.000	0	0	9.100.000	0	0	11.811.000
TOTAL NATIONAL	3.569.393.876	95.826.654	349.819.713	7.188.286.433	181.587.728	71.839.237	529.928.300	176.115.184	746.890.228	13.882.484.846

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1999

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARE	AUTRIV	OPERDEV	COOPRILAT	ORIENTER	ONG	DNPS	TOTAL
PLAIS DE PERSONNEL	2.258.675.485	113.367.783	100.548.715	33.712.037	706.975	17.042.855	299.761.171	74.420.234	567.436.771	3.465.672.016
CARBURANT LUBRIFIANT	196.691.562	267.375	50.618.570	6.399.916	291.400	10.314.773	29.149.186	202.474.212	0	496.276.994
ALIMENTATION	70.000.471	112.000	51.836.044	2.747.400	0	0	0	16.958.609	0	143.654.515
ENTRETIEN REPARATION	167.794.800	300.000	31.141.308	4.978.425	35.500	1.185.981	2.993.311	12.671.058	0	221.100.376
PROD. PHARMACEUTIQUES	388.279.534	100.000	103.916.683	8.272.673.066	0	35.796.804	197.494.520	52.007.038	0	9.050.334.645
PROD. NETTOYAGE	28.362.439	0	26.251.456	412.900	446.400	0	804.940	1.187.435	239.423.912	296.889.502
FOURNITURES DE BUREAU	87.679.667	0	22.398.021	2.727.364	0	5.078.570	7.595.200	12.189.530	0	137.138.272
EAU ELECTRICITE	333.654.869	0	4.052.231	4.787.364	0	225.290	6.681.468	6.146.809	13.219.500	368.767.542
TELEPHONE	68.326.855	0	7.983.081	3.732.220	0	3.537.418	9.085.188	3.500.000	0	95.564.764
PETIT MATERIEL	25.106.869	0	37.708.704	1.354.900	118.000	0	13.926.564	6.507.960	0	84.725.997
BOIS DE CUISINE	34.219.602	0	4.282.725	0	0	0	0	0	2.161.030	40.663.357
FRAIS DE RECY. ET STAGE	10.584.000	0	0	171.000	0	0	22.238.684	1.283.900	0	34.287.584
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	77.941.259	12.909.009	0	265.700	3.071.895	4.922.600	0	97.910.463
DEPENSES NON REPARTIES	8.198.745	2.150.000	17.486.825	33.314.490	14.289.764	529.520	8.600.000	150.000	0	85.229.144
LOCATION	0	0	0	4.571.000	0	0	0	0	0	4.571.000
TOTAL NATIONAL	3.677.577.918	116.364.198	538.168.415	9.384.991.981	15.898.839	74.946.983	691.422.137	399.919.397	823.341.313	14.621.506.171

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE 1991

ENSEMBLE NATIONAL

COÛT	ETAT	AUTRESFU	TARIF	AUTREJIV	OPERDEV	COOPERLAT	ORIENTER	ONG	INPS	TOTAL
FRAIS DE PERSONNEL	2.671.985.308	101.827.801	121.580.800	98.277.540	1.018.700	24.886.947	263.626.345	85.549.632	601.482.977	3.970.236.045
CARBURANT LUBRIFIANT	187.521.962	320.000	50.174.979	35.475.570	0	18.401.362	14.997.840	39.893.022	0	326.784.735
ALIMENTATION	85.845.847	0	47.112.812	4.314.000	0	0	116.484	14.512.415	0	152.101.538
ENTRETIEN REPARATION	154.616.322	250.000	37.117.835	14.087.050	0	2.178.405	2.773.530	7.901.356	0	218.894.498
PROD. PHARMACEUTIQUES	430.655.954	0	129.994.044	7.979.793.954	0	7.147.026	113.603.400	76.565.590	286.619.048	9.024.379.016
PROD. NETTOYAGE	101.025.553	0	23.325.164	1.462.415	0	0	531.940	851.600	0	127.186.672
FOURNITURES DE BUREAU	149.795.881	0	26.129.374	4.917.932	0	3.579.669	1.095.365	5.545.409	0	191.063.830
EAU ELECTRICITE	50.922.515	0	17.419.106	7.441.332	0	263.048	4.000.000	6.850.000	0	86.896.001
TELEPHONE	29.019.013	0	11.983.915	6.288.668	0	4.267.120	3.000.000	1.804.190	0	56.362.906
PETIT MATERIEL	23.872.765	0	30.007.779	1.053.045	0	0	10.706.100	2.689.615	3.585.515	71.913.819
BOIS DE CUISINE	1.961.249	0	2.498.327	0	0	0	0	0	0	4.459.570
FRAIS DE RECY. ET STAGE	11.980.500	0	46.654.770	80.000	0	200.000	22.504.499	3.299.354	0	84.719.069
VERSEMENT TRESOR, BANQUE	0	0	43.483.307	48.598.181	0	0	2.453.175	0	0	94.534.663
DEPENSES NON REPARTIES	7.852.870	3.818.169	23.054.316	18.058.492	0	3.338.639	15.720.019	8.347.715	0	80.190.220
LOCATION	0	0	757.800	13.787.051	0	0	0	0	0	14.544.851
TOTAL NATIONAL	3.907.605.728	106.215.970	611.294.528	8.713.804.238	1.408.700	64.562.316	485.118.637	253.899.898	891.687.548	14.504.367.467

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1968

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESPU	TARIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPILAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	6.683.721	53.557.878	302.010	21.839.700	1	0	697.440.305	60.096.805	0	1.893.959.429
RENOVATION DE BATIMENT	9.270.143	4.670.400	280.560	3.950.000	0	0	108.090.842	133.585.413	0	260.264.433
VEHICULES	89.266.963	0	0	0	7.768.000	22.535.000	137.933.348	51.335.000	0	318.838.311
MORILETTES	455.000	0	1.115.000	875.000	0	2.030.000	16.455.000	3.400.000	0	24.330.000
VELOS	343.695	0	0	0	0	0	0	283.195	0	722.545
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	72.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0	72.000.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	28.251.000	0	0	0	0	4.599.000	5.256.000	1.314.000	0	39.720.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	0	0	0	0	800.000	0	800.000
REFRIGERATEUR	7.423.000	0	0	110.000	0	495.000	42.570.000	0	0	50.600.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	11.600.000	1.323.000	875.330	3.100.000	0	990.000	17.432.604	1.395.400	0	36.716.338
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	11.624.390	938.000	235.510	75.000	0	0	6.321.000	7.577.050	0	26.794.950
LITERIE	34.291.000	3.800.000	15.800	0	0	11.780.000	14.100.000	0	0	63.990.800
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	6.255.144	1.000.000	5.727.501	75.000	0	0	15.203.737	5.000.000	0	33.261.782
FORMATION	187.859.000	860.000	1.710.860	60.000	0	1.949.200	119.426.130	14.637.765	0	326.502.955
DEPENSES NON REPARTIES	593.850	1.715.475	1.267.730	0	0	174.646.000	37.530.000	32.800.000	0	248.533.085
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL NATIONAL	463.940.966	67.864.753	11.880.701	38.884.700	7.768.000	1.285.541.900	1.217.758.970	312.326.628	0	3.398.764.038

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1989

ENSEMBLE NATIONAL

	ETAT	AUTRES PUF	TARIF	AUTRES PUF	OPERDEV	COOPERAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
COUT										
CONSTRUCTION NOUVELLE	5.192.900	68.443.302	9.013.179	7.598.625	0	140.664.875	268.942.117	179.339.378	0	679.188.370
RENOVATION DE BATIMENT	65.950.277	973.750	13.929.740	4.711.170	0	19.284.352	95.307.200	160.570.595	53.815.446	414.542.530
VEHICULES	47.300.064	0	0	4.850.500	0	30.232.000	174.604.604	34.959.000	43.220.000	335.166.172
MOBYLLETES	0	0	0	385.000	0	2.384.112	324.761	17.497.963	0	20.591.836
VELOS	0	0	0	0	0	0	0	1.440.385	0	1.440.385
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	6.000.000	0	0	0	0	36.000.000	15.000.000	57.000.000
TARLE D' ACCOUCHEMENT	0	0	0	0	0	657.000	0	1.314.000	657.000	2.628.000
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	1.600.000	1.317.005	0	0	0	0	477.500	3.394.505
REFRIGERATEUR	495.000	0	0	1.197.500	0	0	0	0	0	1.692.500
AUTRE MATERIEL MEDICAL	21.875.800	836.000	190.000	406.000	0	0	24.308.161	16.239.450	12.856.000	76.751.441
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	6.906.320	0	564.326	273.218	0	0	4.300.000	70.000	0	12.113.934
LITRES	3.035.340	1.300.000	833.000	0	0	0	0	1.766.000	0	6.933.340
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	42.000	0	1.670.510	1.435.000	0	75.900.000	17.005.439	4.731.895	0	98.714.644
FORMATION	186.377.000	1.210.000	3.483.000	0	0	5.880.447	93.833.892	8.189.400	0	298.973.739
DEPENSES NON REPARTIES	0	0	0	510.000	0	0	49.229.000	14.952.600	0	64.700.600
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	0	2.000.000	0	2.000.000
TOTAL NATIONAL	337.175.245	72.763.053	37.383.749	22.684.118	0	273.882.786	777.864.174	479.874.466	136.965.946	2.875.903.496

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE 1990

ENSEMBLE NATIONAL

COÛT	ETAT	AUTRES POU	TARIF	AUTRES POU	OPÉDRIV	COOPÉLAT	ORIGINTE	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	12.022.113	40.188.795	3.994.250	38.528.095	0	665.278.140	1.768.823.847	23.354.862	58.882.607	2.611.132.709
RENOVATION DE BATIMENT	20.128.420	5.908.750	9.273.770	5.260.634	0	16.881.435	4.160.000	139.315.550	23.820.000	224.748.559
VEHICULES	50.103.082	0	0	3.300.000	0	31.928.000	183.697.269	77.810.000	0	346.838.351
MOBYLITES	1.597.000	0	455.000	1.235.581	0	1.295.000	35.813.080	51.828.443	0	92.224.114
VELOS	0	0	0	15.000	0	0	143.695	837.000	15.687.330	16.678.025
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	0	0	14.500.000	0	0	0	72.000.000	72.000.000	0	158.500.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	0	0	250.000	0	0	0	2.848.298	3.842.000	657.000	7.697.298
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	1.179.200	0	0	10.657.000	1.971.000	0	13.807.200
REFRIGERATEUR	70.000	0	150.000	832.000	0	0	1.268.260	2.170.000	0	4.690.260
AUTRE MATERIEL MEDICAL	0	8.912.800	3.445.811	100.000	0	39.222.242	21.158.233	22.369.002	0	97.208.088
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	993.300	0	516.075	2.410.600	0	300.000	1.650.000	3.778.400	30.790.485	40.438.940
LITERIE	375.840	0	737.200	0	0	0	0	7.223.250	0	8.336.290
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	3.243.608	0	7.927.965	4.568.550	0	970.000	16.389.308	1.032.300	0	24.131.821
FORMATION	175.582.500	0	0	0	0	80.000	77.268.348	4.752.196	0	257.683.044
DEFENSES NON REPARTIES	0	0	2.640.890	992.064	0	985.540	53.490.000	20.353.125	0	78.461.619
CONGELATEUR	0	0	0	0	0	0	10.000.000	0	0	10.000.000
TOTAL NATIONAL	264.116.000	55.610.345	45.899.961	50.483.814	0	756.940.557	2.289.367.348	433.697.128	129.833.422	4.082.576.460

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTÉ 1991

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRES PU	TABIP	AUTRES PRIV	OPÉROS	COOPÉRIAT	ORGANISER	ONG	INPS	TOTAL
CONSTRUCTION NOUVELLE	1.753.072	33.877.000	261.950	6.805.542	0	692.685.065	356.349.678	53.875.440	0	1.155.607.767
RENOUATION DE BATIMENT	49.970.453	3.673.811	2.216.580	8.159.650	0	11.904.828	107.570.000	47.777.348	64.426.882	293.699.544
VEHICULES	128.763.000	3.500.000	5.000.000	4.335.000	0	10.272.000	85.223.500	24.620.793	30.598.290	302.302.583
MOBILITÉS	0	0	3.402.250	2.668.900	0	3.491.630	7.400.000	12.619.539	0	29.582.319
VELOS	127.390	0	0	76.000	0	0	0	1.528.680	0	1.732.070
APPAREILLAGE RADIOLOGIE	18.000.000	0	250.000	0	0	0	0	0	0	18.250.000
TABLE D'ACCOUCHEMENT	1.314.000	0	0	0	0	0	3.764.870	657.000	0	7.735.670
APPAREILLAGE LABORATOIRE	0	0	0	1.474.500	0	0	0	0	0	1.474.500
REPERERATEUR	495.000	0	50.000	1.345.000	0	0	657.000	2.628.000	657.000	5.832.000
AUTRE MATERIEL MEDICAL	116.753.500	1.394.000	3.197.450	155.000	0	117.000.000	206.385.025	5.116.780	16.395.698	466.387.433
Mobilier MATERIEL DE BUREAU	29.379.775	0	0	3.203.443	0	3.629.500	0	667.900	81.472.012	118.412.630
LITERIE	633.250	0	4.018.000	0	0	0	5.130.000	760.000	0	10.541.250
AUTRE MATERIEL NON MEDICAL	13.740.700	1.580.000	4.403.740	3.371.345	0	283.500.000	55.271.816	8.420.000	0	371.287.801
FORMATION	235.799.750	8.700.000	0	130.000	0	0	63.700.405	5.567.275	0	313.917.430
DEPENSES NON REPARTIES	153.500.000	0	0	1.466.028	0	0	36.992.085	0	0	191.998.113
CONSULTEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL NATIONAL	799.519.800	53.764.911	25.799.970	33.340.400	0	1,122,483,835	900.384.179	314.138.735	193.539.882	3,398,668,918

ANNEXE IV : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET
PAR NIVEAU

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR
NIVEAU

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1988

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESPUB	TARIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPERLAT	ORCINTER	ONG	INPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	368.619.129	0	1.438.975	0	0	16.000.000	641.637.197	55.652.647	0	1.083.347.946
DIRECTIONS REGIONALES	79.806.146	0	0	0	0	0	0	1.923.115	0	81.729.461
HOPITAUX NATIONAUX	547.886.152	0	74.260.922	0	0	27.924.000	0	0	0	650.071.074
HOPITAUX REGIONAUX	274.066.081	0	30.956.620	0	0	0	0	0	0	305.022.701
HOPITAUX SECONDAIRES	71.461.264	5.489.567	7.879.470	0	0	0	0	0	0	84.830.301
INSTITUTS	164.569.670	0	49.319.493	0	0	76.202.007	146.401.565	93.530.110	0	530.025.845
C. S. DE CERCLES	753.122.045	90.829.069	84.210.385	5.775.747.808	77.326.355	8.635.925	25.046.539	30.719.352	9.758.400	6.856.404.279
INF. MILITAIRES	430.497.046	0	0	0	0	0	0	0	0	430.497.046
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	658.041.299	658.041.299
MEDECINE PRIVEE	0	0	14.642.298	0	0	0	0	0	0	14.642.298
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	66.076.120	0	0	0	0	0	66.076.120
AUTRES SERVICES	123.070.560	0	35.146.118	0	0	0	0	0	0	158.217.378
TOTAL NATIONAL	1.813.698.339	96.318.636	297.863.461	5.841.823.928	77.326.355	124.761.932	814.065.301	181.218.325	667.799.699	16.918.908.750

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1969

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESPUS	TARIF	AUTRESPRIV	OPERPRIV	COOPERLAT	COOPERINT	ONG	INPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	870.158.022	0	0	0	0	0	354.446.952	47.100.000	0	1.271.704.974
DIRECTIONS REGIONALES	73.461.591	0	0	0	0	0	0	7.289.617	0	80.751.208
HOPITAUX NATIONAUX	642.966.734	0	107.192.660	0	0	16.717.502	0	0	0	746.876.896
HOPITAUX REGIONAUX	273.310.684	0	36.893.171	0	0	0	0	0	450.000	310.653.855
HOPITAUX SECONDAIRES	89.199.532	4.996.985	13.704.828	0	0	0	0	0	1.452.000	109.313.405
INSTITUTS	190.889.237	0	55.971.889	0	0	46.185.310	149.434.809	85.313.864	0	528.295.609
C. S. DE CERCLES	777.823.228	90.829.069	98.542.821	6.863.025.000	181.387.725	8.635.925	26.046.599	35.911.623	9.758.400	8.091.970.330
INF. MILITAIRES	517.835.230	0	0	0	0	0	0	0	0	517.835.230
INF.	0	0	0	0	0	0	0	0	734.429.820	734.429.820
MEDICINE PRIVEE	0	0	15.566.090	0	0	0	0	0	0	15.566.090
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	295.251.432	0	0	0	0	0	295.251.432
AUTRES SERVICES	124.677.809	0	41.158.195	0	0	0	0	0	0	165.836.002
TOTAL NATIONAL	3.568.332.876	95.834.064	369.839.712	7.158.386.032	181.387.725	71.539.337	529.828.590	176.113.164	746.890.338	12.888.484.869

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1990

ENSEMBLE NATIONAL

COÛT	ETAT	AUTRES PUB	TARIF	AUTRES PRIV	OPER DEV	COOPERAT	ORG INTER	ONG	DNPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	818.997.757	0	0	0	0	0	405.159.408	0	0	1.224.157.162
DIRECTIONS REGIONALES	73.138.590	0	0	0	0	0	0	45.740.023	0	118.878.613
HOPITAUX NATIONAUX	498.936.613	0	155.839.800	0	0	29.514.015	0	0	0	684.310.428
HOPITAUX REGIONAUX	240.274.566	0	49.587.110	0	0	0	0	0	0	289.861.676
HOPITAUX SECONDAIRES	90.431.141	5.282.234	12.732.205	20.000	0	0	0	1.813.238	0	110.278.818
INSTITUTS	172.617.872	0	79.023.913	0	0	41.333.088	166.655.935	150.209.823	0	609.841.631
C. S. DE CERCELES	945.750.968	111.081.924	133.921.295	7.252.981.025	15.898.039	3.198.800	29.605.787	196.056.313	11.206.820	8.739.672.071
INF. MILITAIRES	631.722.234	0	0	0	0	0	0	0	0	631.722.234
INF.	0	0	0	0	0	0	0	0	811.034.293	811.034.293
MEDICINS PRIVES	0	0	31.439.004	0	0	0	0	0	0	31.439.004
PHARMACIES PRIVES	0	0	0	1.132.019.976	0	0	0	0	0	1.132.019.976
AUTRES SERVICES	165.706.177	0	71.602.088	0	0	0	0	0	0	237.308.265
TOTAL NATIONAL	3.677.577.918	116.364.138	538.163.405	8.394.991.061	15.898.039	74.846.503	691.423.127	393.819.397	823.241.313	14.621.536.171

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1991

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRES PUB	TABP	AUTRES PRIV	OPER DEV	COOPILAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	773.496.898	0	6.710.760	0	0	2.850.000	288.049.542	57.409.358	0	1.129.516.558
DIRECTIONS REGIONALES	105.643.863	0	0	0	0	0	0	11.389.775	0	117.003.638
HOPITAUX NATIONAUX	657.090.895	0	127.119.714	0	0	0	0	1.100.000	0	785.308.609
HOPITAUX REGIONAUX	339.300.166	0	73.460.106	0	0	0	0	0	0	412.760.272
HOPITAUX SECONDAIRES	119.559.304	1.768.169	13.141.187	0	0	0	0	0	0	136.468.660
INSTITUTS	155.611.357	0	90.449.553	0	1.018.700	55.311.216	147.890.172	101.123.257	0	551.404.257
C. A. DE CERCLES	843.147.110	102.447.801	182.142.423	5.747.263.686	0	6.101.000	19.178.923	82.817.508	14.163.600	6.997.262.053
INF. MILITAIRES	712.828.401	0	0	0	0	0	0	0	0	712.828.401
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	877.523.940	877.523.940
MEDICINE PRIVEE	0	0	80.606.012	0	0	0	0	0	0	80.606.012
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	2.466.540.544	0	0	0	0	0	2.466.540.544
AUTRES SERVICES	200.377.734	0	57.665.771	0	0	0	0	0	0	258.043.505
TOTAL NATIONAL	3.967.655.728	106.218.976	611.394.528	8.519.804.230	1.818.700	64.262.216	455.118.637	253.899.886	891.687.540	14.594.367.647

ENSEMBLE NATIONAL
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1968

COUT	ETAT	AUTRES PUB	TARIF	AUTRES PRIV	OPER DEV	COOPILAT	ORDINTER	ONG	INPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	222.579.390	0	3.430.261	0	0	1.161.409.200	746.154.020	0	0	2.135.573.671
DIRECTIONS REGIONALES	36.852.000	0	0	0	0	5.978.000	18.581.000	4.502.425	0	56.013.425
HOPITAUX NATIONAUX	0	0	0	0	0	12.848.695	0	0	0	12.848.695
HOPITAUX REGIONAUX	92.596.000	0	0	0	0	0	0	128.849.370	0	221.445.370
HOPITAUX SECONDAIRES	3.944.695	0	0	0	0	0	0	0	0	3.944.695
INSTITUTS	27.017.000	0	0	0	0	71.814.000	42.100.000	0	0	140.931.000
C. S. DE CERCLES	58.783.850	67.864.753	4.085.440	28.949.700	7.758.000	33.492.085	408.823.350	178.874.833	0	788.592.011
DPT. MILITAIRES	34.135.971	0	0	0	0	0	0	0	0	34.135.971
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MEDECINE PRIVEE	0	0	4.085.000	0	0	0	0	0	0	4.085.000
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	1.135.000	0	0	0	0	0	1.135.000
AUTRES SERVICES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL NATIONAL	468.968.906	67.864.753	11.559.701	30.894.700	7.766.000	1.285.541.900	1.517.758.970	312.256.658	0	3.398.764.638

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1989

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRES PUB	TARIF	AUTRES PRIV	OPERDEV	COOPBILAT	ORGINTER	ONG	INFS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	226.414.849	0	0	0	0	132.132.000	709.464.413	6.197.300	0	1.094.208.562
DIRECTIONS REGIONALES	4.440.000	0	0	0	0	1.600.000	0	1.632.002	0	7.672.002
HOPITAUX NATIONAUX	11.247.608	0	18.392.072	0	0	23.196.911	0	7.390.000	0	82.226.591
HOPITAUX REGIONAUX	50.691.530	0	11.099.947	0	0	70.000.000	0	130.538.250	0	262.327.727
HOPITAUX SECONDAIRES	337.000	0	0	1.750.000	0	0	0	3.500.000	0	5.787.000
INSTITUTS	0	0	0	0	0	0	16.965.000	33.262.000	0	50.227.000
C. 4. DE CERCLES	2.660.000	72.763.052	2.237.730	6.172.300	0	24.073.875	1.424.781	296.554.914	0	405.336.632
INT. MILITAIRES	36.184.218	0	0	0	0	0	0	0	0	36.184.218
INFS	0	0	0	0	0	0	0	0	126.085.946	126.085.946
LABORATOIRES PRIVES	5.000.000	0	5.533.000	0	0	0	0	0	0	10.533.000
PHARMACIES PRIVES	0	0	0	14.761.818	0	0	0	0	0	14.761.818
AUTRES SERVICES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL NATIONAL	307.175.265	72.763.052	37.237.760	22.684.118	0	273.602.796	727.854.174	479.874.466	126.085.946	1.875.903.496

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1990

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRES PUB	TARIF	AUTRES PRIV	OPER DEV	COOPILAT	ORIENTER	ONG	INPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	184.059.770	0	0	0	0	579.025.000	1.166.842.237	15.418.750	0	1.945.345.757
DIRECTIONS REGIONALES	30.537.000	0	0	0	0	12.220.000	5.793.895	24.614.550	0	73.165.245
HOPITAUX NATIONAUX	9.210.000	0	7.197.730	0	0	50.369.458	0	0	0	66.777.188
HOPITAUX REGIONAUX	4.441.893	0	6.282.000	0	0	0	0	133.259.464	0	143.993.357
HOPITAUX SECONDAIRES	0	0	0	750.000	0	0	8.133.000	2.900.000	0	11.783.000
INSTITUTS	0	0	7.895.565	0	0	1.295.000	27.000.000	49.750.000	0	65.940.565
C. B. DE CERCLES	1.364.288	55.010.345	5.885.866	36.038.515	0	114.030.899	995.030.048	202.526.364	637.000	1.410.543.125
INF. MILITAIRES	34.395.082	0	0	0	0	0	0	0	0	34.395.082
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	129.175.422	129.175.422
MEDICINE PRIVEE	110.000	0	18.620.000	0	0	0	56.568.368	4.468.000	0	79.766.368
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	21.693.299	0	0	0	0	0	21.693.299
AUTRES SERVICES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL NATIONAL	264.116.033	55.010.345	45.890.961	58.481.814	0	756.840.357	1.259.367.348	493.537.128	139.331.422	4.402.576.468

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1991

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	ETAT	AUTRESPUB	TARIF	AUTRESPRV	OPERDEV	COOPERLAT	ORGINTER	ONG	INPS	TOTAL
DIRECTIONS NATIONALES	713 955.771	0	0	0	0	1 065.160.000	846.116.446	15.648.665	0	2.640.880.882
DIRECTIONS REGIONALES	8 624.000	0	0	0	0	6.104.820	15.400.000	340.935	0	30.476.755
HOPITAUX NATIONAUX	0	3 145.811	0	0	0	0	0	0	3 145.811	6 291.622
HOPITAUX REGIONAUX	3 791.322	0	8 527.540	0	0	0	0	0	0	12 318.862
HOPITAUX SECONDAIRES	375 000	0	3 145.811	0	0	0	1 045.000	500.000	0	5 065.811
INSTITUTS	0	0	2 275.000	0	0	0	0	17 200.000	0	19 475.000
C. S. DE CERCLES	7 406 390	50 609.000	1 194.819	7 742.429	0	51 218.215	37 822.733	171.816.635	4 677 000	332 487 221
INF. MILITAIRES	16 083 407	0	0	0	0	0	0	0	0	16 083 407
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	185 717 071	185 717 071
MEDICINES PRIVEES	0	0	7 656 700	349 163	0	0	0	8 759 500	0	16 785 363
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	25 148 816	0	0	0	0	0	25 148 816
AUTRES SERVICES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL NATIONAL	758 219 890	53 754 811	23 799 879	33 348 498	0	1 122 463 435	904 584 179	214 238 726	193 539 883	3 398 660 510

ANNEXE V : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

**REPARTITION DES DEPENSES INSTITUTIONNELLES DE SANTE ENTRE COUTS
RECURRENTS ET INVESTISSEMENTS PAR SOURCE**

REPARATION DES DETTES DE SANTE ENTRE COUTS RECURRENTS ET INVESTISSEMENTS PAR SOURCE 1995

[illegible]

ANNEXE VI : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-199

**REPARTITION DES DEPENSES INSTITUTIONNELLES TOTALES DE SANTE ENTRE
COUTS RECURRENTS ET INVESTISSEMENTS PAR NIVEAU**

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE COUTS RECURRENTS
ET INVESTISSEMENTS PAR NIVEAU 1988

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	COUTS RECURRENTS	INVESTISSEMENTS	TOTAL
	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	1.083.347.948	2.135.573.471	3.218.921.419
DIRECTIONS REGIONALES	81.729.461	56.013.425	137.742.886
HOPITAUX NATIONAUX	630.871.074	12.848.695	643.719.769
HOPITAUX REGIONAUX	305.022.701	221.445.370	526.468.071
HOPITAUX SECONDAIRES	84.830.301	3.964.893	88.795.194
INSTITUTS	530.025.845	140.931.000	670.956.845
C. S. DE CERCLES	6.856.404.279	788.392.011	7.644.796.290
INF. MILITAIRES	430.497.046	34.155.971	464.653.017
INPS	658.041.299	0	658.041.299
MEDICINE PRIVEE	14.642.298	4.085.000	18.727.298
PHARMACIES PRIVEES	66.076.120	1.135.000	67.211.120
AUTRES SERVICES	158.217.378	0	158.217.378
TOTAL NATIONAL	18.918.985.758	3.398.764.638	22.317.750.396
	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	34	66	100
DIRECTIONS REGIONALES	59	41	100
HOPITAUX NATIONAUX	58	2	100
HOPITAUX REGIONAUX	58	42	100
HOPITAUX SECONDAIRES	96	4	100
INSTITUTS	79	21	100
C. S. DE CERCLES	90	10	100
INF. MILITAIRES	93	7	100
INPS	100	0	100
MEDICINE PRIVEE	78	22	100
PHARMACIES PRIVEES	98	2	100
AUTRES SERVICES	100	0	100
TOTAL NATIONAL	76	24	100

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE COUTS RECURRENTS
ET INVESTISSEMENTS PAR NIVEAU 1989

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	COUTS RECURRENTS	INVESTISSEMENTS	TOTAL
	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	1.271.704.974	1.094.208.562	2.365.913.536
DIRECTIONS REGIONALES	80.751.208	7.672.002	88.423.210
HOPITAUX NATIONAUX	766.876.896	62.226.591	829.103.487
HOPITAUX REGIONAUX	310.653.855	262.329.727	572.983.582
HOPITAUX SECONDAIRES	109.313.405	5.787.000	115.100.405
INSTITUTS	528.295.609	50.227.000	578.522.609
C. S. DE CERCLES	8.091.970.330	405.886.631	8.497.856.962
INF. MILITAIRES	517.835.239	36.184.318	554.019.457
INPS	734.429.820	126.065.946	860.495.766
MEDECINE PRIVEE	15.566.090	10.553.000	26.119.090
PHARMACIES PRIVEES	295.251.432	14.761.818	310.013.250
AUTRES SERVICES	165.836.002	0	165.836.002
TOTAL NATIONAL	12.888.484.866	2.875.982.496	14.964.387.366
	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	54	46	100
DIRECTIONS REGIONALES	91	9	100
HOPITAUX NATIONAUX	92	8	100
HOPITAUX REGIONAUX	54	46	100
HOPITAUX SECONDAIRES	95	5	100
INSTITUTS	91	9	100
C. S. DE CERCLES	95	5	100
INF. MILITAIRES	93	7	100
INPS	85	15	100
MEDECINE PRIVEE	60	40	100
PHARMACIES PRIVEES	95	5	100
AUTRES SERVICES	100	0	100
TOTAL NATIONAL	86	14	100

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE COUTS RECURRENTS
ET INVESTISSEMENTS PAR NIVEAU 1990

ENSEMBLE NATIONAL

COUTS	COUTS RECURRENTS	INVESTISSEMENTS	TOTAL
	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	1.224.157.162	1.945.345.757	3.169.502.919
DIRECTIONS REGIONALES	118.878.613	73.165.245	192.043.858
HOPITAUX NATIONAUX	684.310.428	68.777.188	751.087.616
HOPITAUX REGIONAUX	289.861.676	143.993.357	433.855.033
HOPITAUX SECONDAIRES	110.278.318	11.783.000	122.061.318
INSTITUTS	609.841.631	85.940.565	695.782.196
C. S. DE CERCLES	8.739.672.071	1.410.543.125	10.150.215.196
INF. MILITAIRES	631.722.234	34.393.082	666.115.316
INPS	811.034.293	129.175.422	940.209.715
MEDECINE PRIVEE	31.439.004	79.766.368	111.205.372
PHARMACIES PRIVEES	1.132.019.978	21.693.299	1.153.713.275
AUTRES SERVICES	238.310.265	0	238.310.265
TOTAL NATIONAL	14.621.526.171	4.982.576.486	19.604.102.657
	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	39	61	100
DIRECTIONS REGIONALES	62	38	100
HOPITAUX NATIONAUX	91	9	100
HOPITAUX REGIONAUX	67	33	100
HOPITAUX SECONDAIRES	90	10	100
INSTITUTS	88	12	100
C. S. DE CERCLES	86	14	100
INF. MILITAIRES	95	5	100
INPS	86	14	100
MEDECINE PRIVEE	28	72	100
PHARMACIES PRIVEES	98	2	100
AUTRES SERVICES	100	0	100
TOTAL NATIONAL	79	21	100

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE COUTS RECURRENTS
ET INVESTISSEMENTS PAR NIVEAU 1991

ENSEMBLE NATIONAL

COUT	COUTS RECURRENTS	INVESTISSEMENTS	TOTAL
	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	1.128.516.558	2.640.880.382	3.769.397.440
DIRECTIONS REGIONALES	117.003.638	30.476.755	147.480.393
HOPITAUX NATIONAUX	785.309.609	6.291.422	791.601.231
HOPITAUX REGIONAUX	412.760.272	12.318.962	425.079.234
HOPITAUX SECONDAIRES	136.468.660	5.065.811	141.534.471
INSTITUTS	551.404.255	19.475.000	570.879.255
C. S. DE CERCLES	6.997.262.053	332.487.221	7.329.749.274
INF. MILITAIRES	712.828.401	16.063.407	728.891.808
INPS	877.523.940	185.717.071	1.063.241.011
MEDECINE PRIVEE	60.606.012	16.735.363	77.341.375
PHARMACIES PRIVEES	2.466.540.544	25.148.816	2.491.689.360
AUTRES SERVICES	258.043.505	0	258.043.505
TOTAL NATIONAL	14.594.367.447	3.396.608.918	17.990.976.365
	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	30	70	100
DIRECTIONS REGIONALES	79	21	100
HOPITAUX NATIONAUX	99	1	100
HOPITAUX REGIONAUX	97	3	100
HOPITAUX SECONDAIRES	96	4	100
INSTITUTS	97	3	100
C. S. DE CERCLES	95	5	100
INF. MILITAIRES	98	2	100
INPS	83	17	100
MEDECINE PRIVEE	78	22	100
PHARMACIES PRIVEES	99	1	100
AUTRES SERVICES	100	0	100
TOTAL NATIONAL	82	18	100

ANNEXE VII : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

**REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NIVEAU
ENTRE FRAIS DE PERSONNEL, PRODUITS PHARMACEUTIQUES
ET AUTRES COUTS RECURRENTS**

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NIVEAU ENTRE FRAIS DE PERSONNEL,
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES COUTS RECURRENTS 1961

COUTS	FRAIS DE PERSONNEL	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	AUTRES COUTS RECURRENTS	TOTAL
NIVEAUX	VA	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	444.971.558	395.357.725	243.018.865	1.083.347.948
DIRECTIONS REGIONALES	46.243.177	0	35.486.384	81.729.461
HOPITAUX NATIONAUX	383.743.982	123.961.590	142.365.502	650.071.074
HOPITAUX REGIONAUX	144.553.842	80.508.280	79.960.569	305.022.701
HOPITAUX SECONDAIRES	54.039.621	6.729.590	24.061.090	84.830.301
INSTITUTS	279.932.765	23.700.705	226.392.375	530.025.845
C. S. DE CERCLES	1.212.350.183	83.325.331	168.314.657	1.463.989.171
INF. MILITAIRES	226.764.496	79.436.500	124.296.050	430.497.046
INPS	476.955.297	178.818.986	12.025.416	667.799.699
MEDECINE PRIVEE	4.687.997	793.710	9.160.391	14.642.298
PHARMACIES PRIVEES	2.710.000	60.048.120	3.318.000	66.076.120
AUTRES SERVICES	78.505.158	3.764.520	75.947.700	158.217.378
TOTAL	3.355.458.976	1.436.443.647	1.144.346.899	5.536.248.943
	%	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	41	36	22	100
DIRECTIONS REGIONALES	57	0	43	100
HOPITAUX NATIONAUX	59	19	22	100
HOPITAUX REGIONAUX	47	26	28	100
HOPITAUX SECONDAIRES	64	8	28	100
INSTITUTS	53	4	43	100
C. S. DE CERCLES	83	6	11	100
INF. MILITAIRES	53	18	29	100
INPS	71	27	2	100
MEDECINE PRIVEE	32	5	63	100
PHARMACIES PRIVEES	4	91	5	100
AUTRES SERVICES	50	2	48	100
TOTAL	61	19	21	100

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NIVEAU ENTRE FRAIS DE PERSONNEL,
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES COUTS RECURRENTS 1989

COUTS	FRAIS DE PERSONNEL	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	AUTRES COUTS RECURRENTS	TOTAL
NIVEAUX	VA	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	462.849.690	102.270.000	706.585.284	1.271.704.974
DIRECTIONS REGIONALES	49.243.387	0	31.507.821	80.751.208
HOPITAUX NATIONAUX	468.731.899	110.827.620	196.605.421	776.164.940
HOPITAUX REGIONAUX	216.245.568	83.631.819	10.776.468	310.653.855
HOPITAUX SECONDAIRES	56.511.554	20.743.115	32.059.736	109.313.405
INSTITUTS	278.066.529	23.999.530	226.229.530	528.295.609
C. S. DE CERCLES	1.010.307.658	142.432.514	187.023.714	1.339.763.886
INF. MILITAIRES	269.849.750	30.230.865	167.754.624	517.835.239
INPS	528.548.400	200.000.000	17.541.820	746.090.220
MEDECINE PRIVEE	4.195.028	784.042	10.587.020	15.566.090
PHARMACIES PRIVEES	32.476.227	204.037.788	78.737.417	295.251.432
AUTRES SERVICES	79.694.717	59.293.709	26.847.576	165.836.002
TOTAL	3.436.728.487	1.828.231.862	1.693.235.451	6.157.126.800
	%	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	36	8	56	100
DIRECTIONS REGIONALES	61	0	39	100
HOPITAUX NATIONAUX	60	14	25	100
HOPITAUX REGIONAUX	70	27	3	100
HOPITAUX SECONDAIRES	52	19	29	100
INSTITUTS	53	5	43	100
C. S. DE CERCLES	75	11	14	100
INF. MILITAIRES	52	15	32	100
INPS	71	27	2	100
MEDECINE PRIVEE	27	3	68	100
PHARMACIES PRIVEES	4	69	27	100
AUTRES SERVICES	48	36	16	100
TOTAL	56	17	27	100

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NIVEAU ENTRE FRAIS DE PERSONNEL,
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES COUTS RECURRENTS 1994

COUTS	FRAIS DE PERSONNEL	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	AUTRES COUTS RECURRENTS	TOTAL
NIVEAUX	VA	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	469.797.314	227.022.150	527.337.098	1.224.157.162
DIRECTIONS REGIONALES	53.479.760	0	65.398.853	118.878.613
HOPITAUX NATIONAUX	357.399.980	126.844.813	200.063.635	684.310.428
HOPITAUX REGIONAUX	156.416.836	43.575.800	87.868.990	289.861.676
HOPITAUX SECONDAIRES	60.087.413	19.199.750	30.991.655	110.278.818
INSTITUTS	305.842.811	31.725.775	272.273.045	609.841.631
C. S. DE CERCLES	1.022.461.042	182.755.463	288.507.566	1.493.724.071
INF. MILITAIRES	321.121.203	81.033.174	229.567.857	631.722.234
INPS	556.229.851	239.423.912	15.380.530	811.034.293
MEDECINE PRIVEE	13.478.027	2.572.978	15.387.999	31.439.004
PHARMACIES PRIVEES	32.500.037	828.969.830	270.550.109	1.132.019.976
AUTRES SERVICES	118.857.692	19.383.000	102.089.573	238.310.265
TOTAL	3.465.672.826	1.804.486.645	2.195.519.510	7.575.678.171
	%	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	38	19	43	100
DIRECTIONS REGIONALES	45	0	55	100
HOPITAUX NATIONAUX	52	19	29	100
HOPITAUX REGIONAUX	54	16	30	100
HOPITAUX SECONDAIRES	54	17	28	100
INSTITUTS	50	5	45	100
C. S. DE CERCLES	66	12	19	100
INF. MILITAIRES	51	13	36	100
INPS	69	30	2	100
MEDECINE PRIVEE	43	8	49	100
PHARMACIES PRIVEES	3	73	24	100
AUTRES SERVICES	46	8	43	100
TOTAL	47	24	29	100

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NIVEAU ENTRE FRAIS DE PERSONNEL,
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES COUTS RECURRENTS 1991

COUTS	FRAIS DE PERSONNEL	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	AUTRES COUTS RECURRENTS	TOTAL
NIVEAUX	VA	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	591.845.258	156.176.165	380.475.135	1.128.516.558
DIRECTIONS REGIONALES	67.820.380	0	49.183.258	117.003.638
HOPITAUX NATIONAUX	402.584.597	197.218.540	185.506.472	785.309.609
HOPITAUX REGIONAUX	156.224.581	130.288.136	126.347.555	412.760.272
HOPITAUX SECONDAIRES	60.877.615	36.408.680	39.182.445	136.468.660
INSTITUTS	320.581.681	49.342.227	181.480.347	551.404.255
C. S. DE CERCLES	1.126.473.100	77.451.523	117.195.418	1.321.120.041
INF. MILITAIRES	384.900.054	92.480.954	235.444.593	712.825.601
INPS	601.482.977	286.619.048	3.585.515	891.687.540
MEDECINE PRIVEE	22.972.683	13.687.720	23.945.609	60.606.012
PHARMACIES PRIVEES	51.057.733	2.274.819.310	106.966.913	2.432.837.956
AUTRES SERVICES	120.212.069	14.211.795	123.419.643	258.043.505
TOTAL	3.907.895.728	3.327.898.816	1.572.532.785	8.808.327.329
	%	%	%	%
DIRECTIONS NATIONALES	52	14	34	100
DIRECTIONS REGIONALES	58	0	42	100
HOPITAUX NATIONAUX	51	25	24	100
HOPITAUX REGIONAUX	38	32	31	100
HOPITAUX SECONDAIRES	45	27	29	100
INSTITUTS	58	9	33	100
C. S. DE CERCLES	85	4	9	100
INF. MILITAIRES	54	13	33	100
INPS	67	32	8	100
MEDECINE PRIVEE	38	23	40	100
PHARMACIES PRIVEES	2	94	4	100
AUTRES SERVICES	47	6	48	100
TOTAL	44	38	18	100

ANNEXE VIII : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988/91

**REPARTITION DES DEPENSES INSTITUTIONNELLES TOTALES DE SANTE PAR
SOURCE ET PAR NIVEAU DE FORMATION SANITAIRE**

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1989

SOURCES	ETAT		AUTRES PUS		TARIF		AUTRES PUS		COOPERAT		ORDINER		ONG		INPS		TOTAL
	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	
NIVEAUX																	
DIRECTIONS NATIONALES	1.096.572.871	0	0	0	0	0	0	0	152.132.000	1.063.911.365	53.297.300	0	0	0	0	0	2.365.913.536
DIRECTIONS REGIONALES	77.901.591	0	0	0	0	0	0	0	1.600.000	0	8.921.619	0	0	0	0	0	88.423.210
HOPITAUX NATIONAUX	654.214.342	0	0	0	0	0	0	0	41.914.413	0	7.390.000	0	0	0	0	0	828.103.487
HOPITAUX REGIONAUX	324.002.214	0	0	0	0	0	0	0	70.000.000	0	130.538.250	0	0	0	0	0	572.983.582
HOPITAUX SECONDAIRES	89.696.552	4.996.985	1.750.000	0	0	0	0	0	0	0	3.500.000	1.452.000	0	0	0	0	115.100.405
INSTITUTS	190.889.237	0	0	0	0	0	0	0	46.185.810	166.399.809	219.075.864	0	0	0	0	0	578.522.609
C. S. DE CERCLES	780.483.228	163.592.121	100.780.551	0	0	0	0	0	32.709.800	27.671.300	332.466.517	9.758.400	0	0	0	0	8.497.856.962
INF. MILITAIRES	554.019.457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	554.019.457
INF.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MEDICINE PRIVEE	5.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5.000.000
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES SERVICES	124.677.809	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124.677.809
TOTAL	3.397.467.581	168.589.106	406.312.461	7.138.970.950	181.387.725	344.543.023	1.237.782.674	665.189.570	872.156.166	14.964.387.356							

[illegible]

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1998

SOURCES	ETAT	AUTRES PUB	TABP	AUTRES PRIV	OPHEDEV	COOPERAT	ORDINTER	CONG	INFS	TOTAL
NIVEAUX	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA
DIRECTIONS NATIONALES	1.003.057.527	0	0	0	0	579.025.000	1.572.001.642	15.418.750	0	3.169.502.919
DIRECTIONS REGIONALES	103.675.590	0	0	0	0	12.220.000	5.793.693	70.354.573	0	192.043.838
HOPITAUX NATIONAUX	508.146.613	0	163.037.530	0	0	79.883.473	0	0	0	751.087.616
HOPITAUX REGIONAUX	244.716.459	0	55.879.110	0	0	0	0	133.259.464	0	433.855.033
HOPITAUX SECONDAIRES	90.431.141	5.202.234	12.732.205	770.000	0	0	8.133.000	4.713.208	0	122.061.818
INSTITUTS	172.617.872	0	46.919.478	0	0	42.624.008	193.656.935	199.959.823	0	695.782.196
C. S. DE CERCLES	987.115.256	166.092.269	139.806.961	7.288.989.540	15.896.039	117.230.699	1.024.835.835	398.582.677	11.863.920	10.150.215.196
INF. MILITAIRES	666.115.316	0	0	0	0	0	0	0	0	666.115.316
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	940.209.715	940.209.715
MEDICINE PRIVEE	110.000	0	50.059.004	0	0	0	56.548.368	4.468.000	0	111.205.772
PHARMACIES PRIVEES	0	0	0	1.153.713.275	0	0	0	0	0	1.153.713.275
AUTRES SERVICES	165.704.177	0	72.602.008	0	0	0	0	0	0	238.310.265
TOTAL	3.941.693.361	171.374.503	561.886.376	8.443.677.815	15.896.039	104.967.249	2.869.783.478	816.756.535	953.873.434	18.634.103.894

[illegible]

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE PAR SOURCE ET PAR NIVEAU 1997

SOURCES	ETAT	AUTRES PUB	TARIF	AUTRES PRIV	OPER DEV	COOP PLAT	ORG INT	ONG	INPS	TOTAL
	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA	VA
NTREUX										
DIRECTIONS NATIONALES	1.487.451.669	0	6.710.760	0	0	1.068.010.000	1.134.165.988	73.058.023	0	3.769.397.440
DIRECTIONS REGIONALES	114.271.863	0	0	0	0	6.104.820	15.480.000	11.703.710	0	147.480.393
HOPITAUX NATIONAUX	637.090.895	3.145.811	127.118.714	0	0	0	0	1.100.000	3.145.811	791.601.231
HOPITAUX REGIONAUX	343.991.488	0	81.987.746	0	0	0	0	0	0	425.079.234
HOPITAUX SECONDAIRES	119.934.304	3.768.169	16.286.998	0	0	0	1.045.000	500.000	0	141.534.471
INSTITUTS	155.611.337	0	92.724.553	0	1.018.700	55.311.216	147.890.172	118.323.237	0	570.879.255
C. S. DE CERCELES	850.553.500	153.056.801	183.337.244	5.755.006.115	0	57.319.215	57.001.656	254.634.143	18.840.600	7.329.749.274
INF. MILITAIRES	728.891.808	0	0	0	0	0	0	0	0	728.891.808
INPS	0	0	0	0	0	0	0	0	1.063.241.011	1.063.241.011
MEDECINE MILIT	0	0	68.262.712	349.163	0	0	0	8.729.500	0	77.341.375
PHARMACIES MILIT	0	0	0	2.491.689.360	0	0	0	0	0	2.491.689.360
AUTRES SERVICES	200.377.784	0	57.665.771	0	0	0	0	0	0	258.043.505

[illegible]

ANNEXE IX : COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE 1988-1991

**REPARTITION DES DEPENSES INSTITUTIONNELLES DE SANTE
ENTRE L'ETAT ET LES AUTRES SOURCES**

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE L'ETAT ET LES
AUTRES SOURCES 1988

SOURCES	ETAT	AUTRES SOURCES	TOTAL
COUTS	VA	VA	VA
COUTS RECURRENTS	2.813.098.293	8.105.807.457	10.918.905.750
INVESTISSEMENTS	465.948.906	2.932.795.732	3.398.744.638
TOTAL	3.279.047.199	11.038.603.189	14.317.650.388
	%	%	%
COUTS RECURRENTS	26	74	100
INVESTISSEMENTS	14	86	100
TOTAL	23	77	100

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE L'ETAT ET LES
AUTRES SOURCES 1989

SOURCES	ETAT	AUTRES SOURCES	TOTAL
COUTS	VA	VA	VA
COUTS RECURRENTS	3.560.282.076	9.322.202.784	12.882.484.860
INVESTISSEMENTS	337.175.205	1.738.727.391	2.075.902.496
TOTAL	3.897.457.281	11.060.930.175	14.958.387.456
	%	%	%
COUTS RECURRENTS	28	72	100
INVESTISSEMENTS	16	84	100
TOTAL	26	74	100

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE L'ETAT ET LES
AUTRES SOURCES 1990

SOURCES	ETAT	AUTRES SOURCES	TOTAL
COUTS	VA	VA	VA
COUTS RECURRENTS	3.677.577.918	10.943.948.353	14.621.526.171
INVESTISSEMENTS	264.116.033	3.738.460.375	4.002.576.408
TOTAL	3.941.693.951	14.682.408.728	18.624.102.679
	%	%	%
COUTS RECURRENTS	25	75	100
INVESTISSEMENTS	7	93	100
TOTAL	21	79	100

REPARTITION DES DEPENSES DE SANTE ENTRE L'ETAT ET LES
AUTRES SOURCES 1991

SOURCES	ETAT	AUTRES SOURCES	TOTAL
COUTS	VA	VA	VA
COUTS RECURRENTS	3.907.055.728	10.597.211.719	14.504.267.447
INVESTISSEMENTS	750.219.890	2.540.441.020	3.290.660.910
TOTAL	4.657.275.618	13.137.652.739	17.794.928.357
	%	%	%
COUTS RECURRENTS	27	73	100
INVESTISSEMENTS	23	77	100
TOTAL	26	74	100

ANNEXE X : LISTE DES CABINETS DE CONSULTATIONS ET DE SOINS

Noms et Prénoms	Lieux d'implantation	Qualifications
1 Mme DIALLO Laya CISSE	Djélibougou	Sage-Femme*
2 Oumar KONE	Fadjuiguila	IDE*
3 Sanoumoussa TOUNKARA	Banconi	IDE*
4 Mariam DIALLO	Titibougou	IDE*
5 Koro THERA	Djélibougou	IDE*
6 Mamadou GOLOGO	Korofina Nord	Médecin*
7 Fatoumata MAIGA	Boulkassombougou	IDE*
8 Mariam DIAKITE	Hippodrome	Méd. Obstétricienne*
9 Coumba DEMBELE	Quinzambougou	Médecin Dentiste*
10 Souleymane SAMAKE	Niaréla Rue 40X5	IS*
11 Moussa SACKO	Missira Rue 22X37	IS*
12 Penda DIARRA	Quinzambougou R. 34X33	IDE*
13 Bouréma DIALLO	Hippodrome	Médecin Urologue*
14 Fousseyni M. DIAWARA	Missira Rue 16X37	Médecin*
15 Marcelle RICHARD	Badialan	Sage-Femme*
16 Mariam SOW	Badialan Rue 110X79	Médecin*
17 Konimba OUATTARA	Q. Fleuve	Médecin*
18 Youssouf YAKWE	N°Tominkorobougou	Médecin*
19 Boubacar NIAMBELE	Bolibana	Médecin Dentiste*
20 Sanoussi NANAKASSE	Centre ville Bko	Méd. Dermatologue*
21 Natalia ANDREWNA	Lafiabougou	Médecin*
22 Soriba DEMBELE	Lafiabougou	IDE*
23 Seydou TOUNKARA	Kalambancoura	IDE*
24 Mariam COULIBALY	Sabalibougou	IS*
25 Bénéjini FOFANA	Badalabougou SEMA	Méd. Gynécologue*
26 Amara B. KEITA	Badalabougou SEMA	Médecin*
27 Djigui SANGARE	Torokorobougou	IDE*
28 Ismaïla TRAORE	Markakoungo	Kkoro
29 Nènè SISSOKO	Koulikoro	Kayo
30 Mamadou CAMARA	Kangaba	IS*
31 N°Daté DIOP	Wayerema Sikasso	Méd. Pédiatre*
32 Niama O KONE	Koutiala	IDE*
33 Issa DEMBELE	Tousoni (Koutiala)	Médecin*
34 Moussa MARIKO	Kourouma (Sikasso)	Médecin*
35 Sékou COULIBALY	Cincina (Koutiala)	Médecin*
36 Salif COULIBALY	Molodo (Niono)	Médecin*
37 Mamadou N°DAO	N°Débougou (Niono)	Médecin*
38 Kardigué CAMARA	Gakoura (Kayes)	Médecin*
39 Adama DIAKITE	Fégui (Kayes)	Médecin*
40 Djélimakan KANTE	Sikasso	IDE*
41 TEKETE	Lafiabougou Terminus	Médecin +
42 DIAWARA	Lafiabougou	Médecin +
43 DIA	Dibida	IDE +
44 Amitié	Torokorobougou +	
45 Sabouniouma	Torokorobougou +	
46 Fatoumata TOURE	Paladjé SEMA	Médecin +

48 ASACOB	Bankoni	Médecin +
49 ASACOM	Magnambougou	Médecin +
50 ASACONIA	Niamakoro	Médecin +
51 ASACOB	Bananka-Faladié	Médecin +
52 ASACOB	Bouikassoumbougou	Médecin +
53 ASACOD	Daoudabougou	Médecin +
54 ASACOS	Sabalibougou	Médecin +
55 ASACOSEK	Sébénikoro	Médecin +
56 MUTE	quartier du fleuve	Médecin +

Sources d'information : * = Ministère de la santé Publique

+ = enquête INRSP

**ANNEXE XI : LISTE DES OFFICINES ET DEPOTS
PHARMACEUTIQUES PRIVES ET LEUR LOCALISATION**

Nom du Pharmacien ou de l'officine ou du dépôt	Lieu d'implantation
1 Badji Sissoko	Commune II
2 Mamadou Djiré	Commune II
3 Fanta Ly	Commune II
4 Namory Koné	Commune II
5 A. Haidara	Commune II
6 Inna Dolo	Commune II
7 Djita Dème	Commune II
8 M.Sanogo	Commune II
9 S.Doumbia	Commune III
10 B L. Doumbia	Commune III
11 S.M.Touré	Commune III
12 A.Diallo	Commune III
13 J M.Uhlrich	Commune III
14 S M.Diallo	Commune III
15 N.Coulibaly	Commune III
16 A Y.Maïga	Commune IV
17 S M T.Sow	Commune IV
18 I.Traoré	Commune IV
19 D.Diallo	Commune V
20 A.Kodjo	Commune V
21 S.Maïga	Commune VI
22 Daye Tall	Commune III
23 Djimé.A	Commune I
24 A.Kanté	Commune IV
25 A H.Maïga	Commune III
26 Sory Keita	Commune I
27 Plea Fatoumata	Commune IV
28 M.Idrissa	Commune II
29 S.Bengaly	Commune I
30 F.Maïga	Commune II
31 R.Touré	Commune I
32 S.Samake	Commune I
33 Mariam Daou	Commune V
34 M.Sangaré	Commune III
35 Deidja Baby	Commune II
36 N.Moustapha	Commune II
37 B.Coulibaly	Commune VI
38 M.Doumbia	Commune III
39 Zeïnabou S	Commune III
40 A.Ag Fakiké	Commune V
41 Boubou Doucouré	Commune I
42 Sira Simaga	Commune I
43 S.Dia	Commune I
44 F. Dia	Commune II
45 A.Fofana	Commune II
46 M.Traoré	Commune II
47 M.Traoré	Commune II
48 F.Diallo	Commune III
49 Oulematou Keita	Commune III
50 Jacqueline	Commune III

51 Ami Sidibé	Commune III
52 Fanta Cissé	Commune III
53 F. B. Touré	Commune IV
54 Soukeyna	Commune IV
55 N. Konaté	Commune V
56 C. O. Dia	Commune V
57 S. Bengaly	Commune V
58 B. N'Diaye	Commune V
59 Dolo	Commune II
60 Issaka Traoré	Commune VI
61 Diall	Commune IV
62 Adama Sanogo	Commune IV
63 Sékou Keita	Commune II
64 Hamidou Traoré	Commune II
65 Aïssata Kodjo	Commune I
66 Belco Ndiaye	Commune III
67 Diaba	Commune III
68 Soungalo Diarra	Commune III
69 Ismaïla Kallé	Commune III
70 Sékou Kéita	Commune IV
71 B. Mariko	Commune V
72 Kalifa Sanogo	Commune V
73 Marie Cécile	Commune VI
74 S. Sangaré	Commune VI
75 Yacouba Traoré	Commune III
76 H. Dicko	Commune VI
77 Adawa Yattara	Commune II
78 Boubacar Kanté	Commune II
79 Sékou Kanta	Commune VI
80 Aminata Gakou	Commune V
81 Antème Djindé	Commune VI
82 Ag Hamahady	Kati
83 Seynabou Diallo	Kati
84 Mme Konaté Sara	Kati
85 Bréhima Ouattara	Sikasso
86 Moussa Diabaté	Sikasso
87 René Efé Arama	Koutiala
88 Tidiani Traoré	Sikasso
89 Abdramane	Sikasso
90 Tata	Sikasso
91 J. A. Haïdara SA	San
92 Abdoulaye Sacko	Ségou ville
93 Mamadou Simaga	Ségou
94 Mme Kané	Ségou ville
95 Mme Ba Aoua	Fana ville
96 Dioïla Marché	Dioïla +
97 Mamadou Sanogo	Ségou
98 Bréhima Diana	Kayes
99 Jigui Sèné	Bla +
100 Cinéma Kala	Niono +
101 PPM Niono	Niono +
102 Gare	Markala +
103 Soriba Dembélé	Bla +
104 PPM Dakan	Bla +
105 Lafia	San +
106 A. L. Théra	San +
107 PPM Tominian	Tominian +
108 Dépôt Douentza	Douentza +

109 Dépôt Bandiagara	Bandiagara+
110 Dépôt Bankass	Bankass+
111 D. Traoré	Kangaba+
112 Dépôt Manden	Kangaba+
113 Guimbaya	Bafoulabé
114 Keneya	Bafoulabé
115 Malisadio	Kayes
116 Manding	Kita
117 Sissoko et Frères	Kéniéba
118 Sahel Santé 2000	Nioro du Sahel
119 Pharmacie du Sahel	Nioro du Sahel
120 Saha	Yélimané
121 Gacoussou Bocoum	Kayes
122 Kayes Liberté	Kayes
123 Mamadou Niambélé	Kayes
124 Pharmacie du Sahel	Nara
125 Bélédougou	Kolokani
126 Keneya	Yorosso+
127 Roda Daou	Koutiala
128 Lassina Soumaoro	Koutiala+
129 M. Sanogo	Kadiolo
130 Seydou Berthé	Kadiolo+
131 Rue Badian	Kolondéba+
132 Issa K. Ouédraogo	Yanfokila+
133 Ba Ni Mono Tié	Bougouni+
134 Tiowa Koné	Bougouni
135 B. Traoré	Sélingué+
136 A. Traoré	Sélingué+
137 M. Konaté	Commune III
138 T. Doumbia	Commune IV
139 Côte	Commune VI
140 Lafia Marché	Commune IV
141 2000 Kalabankoro	Commune VI
142 Badala	Commune V

N. B. : + = dépôt